

0001

71-1



ESSAI
SUR
LE COMMERCE.

0002

ESSAI
SUR LA NATURE
DU
COMMERCE
EN GÉNÉRAL.
TRADUIT DE L'ANGLAIS.



Par M. Cantillon.
A LONDRES,
Chez FLETCHER GYLES;
dans Holborn

M. DCC. LV.

See original Book 70

FAISSE
NATURELLE AU
DU
EN GÉNÉRAL



ESSAI
SUR LA NATURE
DU
COMMERCE
EN GÉNÉRAL.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Richesse.

LA Terre est la source ou la
matiere d'où l'on tire la Richesse;
le travail de l'Homme est la
forme qui la produit : & la Ri-
chesse en elle-même, n'est autre
A

2 *Essai sur la nature*

chose que la nourriture, les commodités & les agrémens de la vie.

La Terre produit de l'herbe, des racines, des grains, du lin, du coton, du chanvre, des arbrisseaux & bois de plusieurs especes, avec des fruits, des écorces & feuillages de diverses sortes, comme celles des Meuriers pour les Vers à soie; elle produit des Mines & Minéraux. Le travail de l'Homme donne la forme de richesse à tout cela.

Les Rivieres & les Mers fournissent des Poissons, pour la nourriture de l'Homme, & plusieurs autres choses pour l'agrément. Mais ces Mers & ces Rivieres appartiennent aux Terres adjacentes, ou sont communes; & le travail de l'Homme en tire le Poisson, & autres avantages.



C H A P I T R E I I.

Des Sociétés d'Hommes.

DE quelque maniere que se forme une Société d'Hommes, la propriété des Terres qu'ils habitent, appartiendra nécessairement à un petit nombre d'entr'eux.

Dans les Sociétés errantes, comme les Hardes des Tartares & les Camps des Indiens qui vont d'un lieu à un autre avec leurs Bestiaux & Familles, il faut que le Capitaine ou le Roi qui les conduit, regle les limites de chaque Chef de Famille, & les Quartiers d'un chacun autour du Camp. Autrement il y auroit toujours des contestations pour les Quartiers ou commodités, les bois, les herbes, l'eau, &c. mais lorsqu'on aura

4 *Essai sur la nature*
 réglé les Quartiers & les limites d'un chacun, cela vaudra autant qu'une propriété pour le tems qu'ils y séjournent.

Dans les Sociétés plus régulières : Si un Prince à la tête d'une Armée, a conquis un País, il distribuera les Terres à ses Officiers ou Favoris, suivant leur mérite, ou son bon plaisir (cas où est originairement la France); il établira des loix pour en conserver la propriété à eux & à leurs Descendans : ou bien il se réservera la propriété des Terres, & emploiera ses Officiers ou Favoris, au soin de les faire valoir; ou les leur cédera à condition d'en paier tous les ans un certain cens, ou redevance; ou il leur cédera en se réservant la liberté de les taxer tous les ans, suivant ses besoins & leurs facultés. Dans tous ces cas, ces Officiers ou Favoris, soit qu'ils soient Propriétaires absolus, soit

du Commerce. I. PART. §
 dépendans, soit qu'ils soient Intendants ou Inspecteurs du produit des Terres, ils ne feront qu'un petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Que si le Prince fait la distribution des Terres par portions égales à tous les Habitans, elles ne laisseront pas dans la suite de tomber en partage à un petit nombre. Un Habitant aura plusieurs Enfans, & ne pourra laisser à chacun d'eux une portion de Terre égale à la sienne : un autre mourra sans Enfans, & laissera sa portion à celui qui en a déjà, plutôt qu'à celui qui n'en a pas : un troisieme sera fainéant, extravagant ou maladif, & se verra obligé de vendre sa portion à un autre qui a de la frugalité & de l'industrie, qui augmentera continuellement ses Terres par de nouveaux achats, auxquels il emploiera le travail de ceux, qui

n'ayant aucune portion de terre à eux , seront obligés de lui offrir leur travail , pour subsister.

Dans le premier établissement de Rome , on donna à chaque Habitant deux Journaux de terre : cela n'empêcha pas qu'il n'y eût bientôt après une inégalité aussi grande dans les patrimoines , que celle que nous voïons aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe. Les Terres tomberent en partage à un petit nombre.

En supposant donc que les Terres d'un nouvel état appartiennent à un petit nombre de personnes , chaque Propriétaire fera valoir ses Terres par ses mains , ou les donnera à un ou plusieurs Fermiers : dans cette œconomie , il faut que les Fermiers & Laboureurs trouvent leur subsistance , cela est de nécessité indispensable , soit qu'on fasse valoir les Terres pour le

compte du Propriétaire même , ou pour celui du Fermier. On donne le surplus du produit de la Terre aux ordres du Propriétaire ; celui-ci en donne une partie aux ordres du Prince ou de l'Etat , ou bien le Fermier donnera cette partie directement au Prince , en la rabattant au Propriétaire.

Pour ce qui est de l'usage auquel on doit employer la terre , il est préalable d'en employer une partie à l'entretien & nourriture de ceux qui y travaillent & la font valoir : le reste dépend principalement des humeurs & de la maniere de vivre du Prince , des Seigneurs de l'Etat & du Propriétaire ; s'ils aiment la boisson , il faut cultiver des Vignes ; s'ils aiment les soieries , il faut planter des Meuriers & élever des Vers à soie ; & de plus il faut employer une partie proportionnée de la terre , à main-

8 *Essai sur la nature*
tenir tous ceux qu'il faut pour
ce travail ; s'ils aiment les Che-
vaux , il faut des Prairies ; &
ainsi du reste.

Cependant si on suppose que
les Terres n'appartiennent à per-
sonne en particulier , il n'est pas
facile de concevoir qu'on y puis-
se former une société d'Hom-
mes : nous voïons dans les Ter-
res communes, par exemple, d'un
Village , qu'on règle le nombre
des Bestiaux que chacun des Ha-
bitans a la liberté d'y envoyer ;
& si on laissoit les Terres au pre-
mier qui les occuperoit dans
une nouvelle conquête, ou dé-
couverte d'un País , il faudroit
toujours revenir à une règle pour
en fixer la propriété, pour y pou-
voir établir une Société d'Hom-
mes, soit que la force ou la Po-
lice décidât de cette règle.



du Commerce. I. PART. 9

CHAPITRE III.

Des Villages.

Q Uelque emploi qu'on fa-
se de la Terre , soit pâturage ,
bled , vignes , il faut que les
Fermiers ou Laboureurs, qui en
conduisent le travail , résident
tout proche ; autrement le tems
qu'il faudroit pour aller à leurs
Champs & revenir à leurs Mai-
sons , consommeroit une trop
grande partie de la journée. De
ce point dépend la nécessité des
Villages répandus dans toutes
les Campagnes & Terres cul-
tivées, où l'on doit avoir aussi des
Maréchaux & Charons pour les
outils, la Charue & les Charet-
tes dont on a besoin ; surtout
lorsque le Village est éloigné
des Bourgs & Villes. La gran-
deur d'un Village est naturelle-

A v

10 *Essai sur la nature*
 ment proportionnée en nombre
 d'Habitans, à celui que les Ter-
 res, qui en dépendent, deman-
 dent pour le travail journalier,
 & à celui des Artisans qui y trou-
 vent assez d'occupation par le
 service des Fermiers & Labou-
 reurs : mais ces Artisans ne sont
 pas tout-à-fait si nécessaires dans
 le voisinage des Villes où les La-
 boureurs peuvent aller sans per-
 dre beaucoup de tems.

Si un ou plusieurs des Pro-
 priétaires des Terres de la dé-
 pendance du Village y font leur
 résidence, le nombre des Ha-
 bitans sera plus grand, à propor-
 tion des Domestiques & Arti-
 sans qu'ils y attireront, & des
 Cabarets qui s'y établiront pour
 la commodité des Domestiques
 & Ouvriers qui gagneront leur
 vie avec ces Propriétaires.

Si la Terre n'est propre que
 pour nourrir des troupeaux de
 Moutons, comme dans les Du-

du Commerce. I. PART, II
 nes & Landes, les Villages se-
 ront plus rares & plus petits,
 parceque la terre ne demande
 qu'un petit nombre de Pasteurs.

Si la Terre ne produit que
 des bois, dans des Terres sa-
 bloneuses, où il ne croît point
 d'herbe pour la nourriture des
 Bestiaux, & si elle est éloignée
 des Villes & Rivieres, ce qui
 rend ces bois inutiles pour la
 consommation, comme l'on en
 voit plusieurs en Allemagne, il
 n'y aura de Maisons & Villages
 qu'autant qu'il en faut pour re-
 cueillir les Glands, & nourrir
 des Cochons dans la saison :
 mais si la Terre est entierement
 stérile, il n'y aura ni Villages
 ni Habitans.



CHAPITRE IV.

Des Bourgs.

IL y a des Villages où l'on a érigé des Marchés, par le crédit de quelque Propriétaire ou Seigneur en Cour. Ces Marchés, qui se tiennent une ou deux fois la semaine, encouragent plusieurs petits Entrepreneurs & Marchands de s'établir dans ce lieu; ou ils achètent au Marché les denrées qu'on y apporte des Villages d'alentour, pour les transporter & vendre dans les Villes; ils prennent en échange dans la Ville, du fer, du sel, du sucre & d'autres marchandises, qu'on vend, les jours de Marché, aux Habitans des Villages: on voit aussi plusieurs petits Artisans s'établir dans ces lieux, comme des Serruriers, Menui-

du Commerce. I. PART. 13
siers & autres, pour les besoins des Villageois qui n'en ont pas dans leurs Villages, & enfin ces Villages deviennent des Bourgs. Un Bourg étant placé comme dans le centre des Villages, dont les Habitans viennent au Marché, il est plus naturel & plus facile que les Villageois y apportent leurs denrées les jours de Marché pour les y vendre, & qu'ils y achètent les marchandises dont ils ont besoin, que de voir porter ces marchandises par les Marchands & Entrepreneurs dans les Villages, pour y recevoir en échange les denrées des Villageois. 1°. Les circuits des Marchands dans les Villages multiplieroient la dépense des Voitures, sans nécessité. 2°. Ces Marchands seroient peut-être obligés d'aller dans plusieurs Villages avant que de trouver la qualité & la quantité des denrées qu'ils veulent acheter. 3°. Les

14 *Essai sur la nature*
Villageois seroient le plus souvent aux champs lors de l'arrivée de ces Marchands, & ne sachant quelles especes de denrées il leur faudroit, ils n'auroient rien de prêt & en état. 4°. Il seroit presque impossible de fixer le prix des denrées & des marchandises dans les Villages, entre ces Marchands & les Villageois. Le Marchand refuseroit dans un Village le prix qu'on lui demande de la denrée, dans l'espérance de la trouver à meilleur marché dans un autre Village, & le Villageois refuseroit le prix que le Marchand lui offre de sa marchandise, dans l'espérance qu'un autre Marchand qui viendra, la prendra à meilleur compte.

On évite tous ces inconvéniens lorsque les Villageois viennent les jours de Marché au Bourg, pour y vendre leurs denrées, & y acheter les marchandises dont

0010
du Commerce. I. PART, 15
ils ont besoin. Les prix s'y fixent par la proportion des denrées qu'on y expose en vente & de l'argent qu'on y offre pour les acheter; cela se passe dans la même place, sous les yeux de tous les Villageois de différens Villages, & des Marchands ou Entrepreneurs du Bourg. Lorsque le prix a été déterminé avec quelques-uns, les autres suivent sans difficulté, & l'on constate ainsi le prix du Marché de ce jour-là. Le Païsan retourne dans son Village & reprend son travail.

La grandeur du Bourg est naturellement proportionnée au nombre des Fermiers & Laboureurs qu'il faut pour cultiver les Terres qui en dépendent, & au nombre des Artisans & petits Marchands que les Villages du ressort de ce Bourg emploient, avec leurs Assistans & Chevaux, & enfin au nombre des personnes que les Propriétaires des Ter-

16 *Essai sur la nature*
res qui y résident y font vivre.

Lorsque les Villages du ressort d'un Bourg (c'est-à-dire dont les Habitans portent ordinairement leurs denrées au Marché de ce Bourg) font considérables, ils ont beaucoup de produit, le Bourg deviendra considérable & gros à proportion; mais lorsque les Villages d'alentour ont peu de produit, le Bourg est aussi-bien pauvre & chétif.

CHAPITRE V.

Des Villes.

LEs Propriétaires qui n'ont que de petites portions de Terre vivent ordinairement dans les Bourgs & Villages, proche de leurs Terres & Fermiers. Le transport des denrées qui leur en reviennent, dans les Villes

du Commerce. I. PART. 17
éloignées, les mettroit hors d'état de vivre commodément dans ces Villes. Mais les Propriétaires qui ont plusieurs grandes Terres ont le moien d'aller résider loin de leurs Terres, pour jouir d'une agréable société, avec d'autres Propriétaires & Seigneurs de même espee.

Si un Prince ou Seigneur, qui a reçu de grandes concessions de Terres lors de la conquête ou découverte d'un País, fixe sa demeure dans quelque lieu agréable, & si plusieurs autres Seigneurs y viennent faire leur résidence pour être à portée de se voir souvent, & jouir d'une société agréable, ce lieu deviendra une Ville: on y bâtira de grandes Maisons pour la demeure des Seigneurs en question; on y en bâtira une infinité d'autres pour les Marchands, les Artisans, & Gens de toutes sortes de professions, que la résidence

18 *Essai sur la nature*
 de ces Seigneurs attirera dans ce lieu. Il faudra pour le service de ces Seigneurs, des Boulangers, des Bouchers, des Brasseurs, des Marchands de vin, des Fabriquans de toutes especes : ces Entrepreneurs bâtiront des Maisons dans le lieu en question, ou loueront des Maisons bâties par d'autres Entrepreneurs. Il n'y a pas de grand Seigneur dont la dépense pour sa Maison, son train & ses Domestiques, n'entretienne des Marchands & Artisans de toutes especes, comme on peut le voir par les calculs particuliers que j'ai fait faire dans le Supplément de cet Essai.

Comme tous ces Artisans & Entrepreneurs se servent mutuellement, aussi-bien que les Seigneurs en droiture, on ne s'apperçoit pas que l'entretien des uns & des autres tombe finalement sur les Seigneurs & Propriétaires des Terres. On ne

du Commerce. I. PART. 19
 s'apperçoit pas que toutes les petites Maisons dans une Ville, telle qu'on la décrit ici, dépendent & subsistent de la dépense des grandes Maisons. On fera cependant voir dans la suite, que tous les Ordres & Habitans d'un Etat subsistent au dépens des Propriétaires des Terres. La Ville en question s'agrandira encore, si le Roi ou le Gouvernement y établit des Cours de Justice, auxquelles les Habitans des Bourgs & Villages de la Province doivent avoir recours. Il faudra une augmentation d'Entrepreneurs & d'Artisans de toutes sortes, pour l'entretien des Gens de Justice & des Plaideurs.

Si l'on établit dans cette même Ville des Ouvrages & Manufactures au-delà de la consommation intérieure, pour les transporter & vendre chez l'Etranger, elle sera grande à proportion des Ouvriers & Artisans qui y sub-

sistent aux dépens de l'Etranger.
 Mais si nous écartons ces idées pour ne point embrouiller notre sujet, on peut dire que l'assemblage de plusieurs riches Propriétaires de Terres, qui résident ensemble dans un même lieu, suffit pour former ce qu'on appelle une Ville, & que plusieurs Villes en Europe, dans l'intérieur des Terres, doivent le nombre de leurs Habitans à cet assemblage : auquel cas, la grandeur d'une Ville est naturellement proportionnée au nombre des Propriétaires des Terres, qui y résident, ou plutôt au produit des Terres qui leur appartiennent, en rabattant les frais du transport à ceux dont les Terres en sont les plus éloignées, & la part qu'ils sont obligés de fournir au Roi ou à l'Etat, qui doit ordinairement être consommée dans la Capitale.

 CHAPITRE VI,
Des Villes capitales

UNE Capitale se forme de la même manière qu'une Ville de province; avec cette différence, que les plus gros Propriétaires des Terres de tout l'Etat résident dans la Capitale; que le Roi ou le Gouvernement suprême y fait sa demeure, & y dépense les revenus de l'Etat; que les Cours de Justice en dernier ressort y résident; que c'est ici le centre des Modes que toutes les Provinces prennent pour modèle; que les Propriétaires des Terres, qui résident dans les Provinces, ne laissent pas de venir quelquefois passer quelque tems dans la Capitale, & d'y envoyer leurs Enfans pour les façonner. Ainsi toutes les Terres

22 *Essai sur la nature*
de l'Etat contribuent plus ou
moins à la subsistance des Ha-
bitans de la Capitale.

Si un Souverain quitte une
Ville pour faire sa résidence dans
une autre, la Noblesse ne man-
quera pas de le suivre, & de
faire sa résidence avec lui dans
la nouvelle Ville, qui devien-
dra grande & considérable aux
dépens de la première. Nous en
avons un exemple tout récent
dans la Ville de Petersbourg, au
désavantage de Moscou; & l'on
voit beaucoup de Villes ancien-
nes, qui étoient considérables,
tomber en ruine, & d'autres re-
naître de leurs débris. On cons-
truit ordinairement les grandes
Villes sur le bord de la Mer ou
des grandes Rivieres, pour la
commodité des transports; par-
ceque le transport par eau, des
denrées & marchandises néces-
saires pour la subsistance & com-
modité des Habitans, est à bien

du Commerce. I. PART. 23
meilleur marché, que les voitures
& transport par terre.

CHAPITRE VII.

*Le travail d'un Laboureur vaut
moins que celui d'un Artisan.*

LE Fils d'un Laboureur, à l'â-
ge de sept ou douze ans, com-
mence à aider son Pere, soit à
garder les troupeaux, soit à re-
muer la terre, soit à d'autres ou-
vrages de la Campagne, qui ne
demandent point d'art ni d'ha-
bileté.

Si son Pere lui faisoit appren-
dre un métier, il perdrait à son
absence pendant tout le tems de
son apprentissage, & seroit en-
core obligé de paier son entre-
tien & les frais de son appren-
tissage pendant plusieurs années:
voilà donc un Fils à charge à son
Pere, & dont le travail ne rap-

24 *Essai sur la nature*
 porte aucun avantage qu'au bout
 d'un certain nombre d'années.
 La vie d'un Homme n'est calcu-
 lée qu'à dix ou douze années; &
 comme on en perd plusieurs à
 apprendre un métier, dont la
 plupart demandent en Angle-
 terre sept années d'apprentissa-
 ge, un Laboureur ne voudroit
 jamais en faire apprendre aucun
 à son Fils, si les Gens de métier
 ne gagnoient bien plus que les
 Laboureurs.

Ceux donc, qui emploient des
 Artisans ou Gens de métier, doi-
 vent nécessairement paier leur
 travail, plus haut que celui d'un
 Laboureur ou Manœuvre; & ce
 travail fera nécessairement cher,
 à proportion du tems qu'on perd
 à l'apprendre, & de la dépense
 & du risque qu'il faut pour s'y
 perfectionner.

Les Gens de métier eux-mê-
 mes ne font pas apprendre le leur
 à tous leurs Enfans; il y en au-
 roit

du Commerce. I. PART. 25
 roit trop pour le besoin qu'on en
 a dans une Ville, ou un Etat,
 il s'en trouveroit beaucoup qui
 n'auroient point assez d'ouvrage;
 cependant ce travail est toujours
 naturellement plus cher que ce-
 lui des Laboureurs.

CHAPITRE VIII.

*Les Artisans gagnent, les uns plus
 les autres moins, selon les cas &
 les circonstances différentes.*

SI deux Tailleurs font tous
 les habits d'un Village, l'un
 pourra avoir plus de Chalands que
 l'autre, soit par sa maniere d'at-
 tirer les Pratiques, soit parce-
 qu'il travaille plus proprement
 ou plus durablement que l'autre,
 soit qu'il suive mieux les modes
 dans la coupe des habits.

Si l'un meurt, l'autre se trou-
 vant plus pressé d'ouvrage, pour-

26 *Essai sur la nature*
 ra hauffer le prix de son travail ;
 en expédiant les uns préférable-
 ment aux autres, jusqu'au point
 que les Villageois trouveront
 mieux leur compte de porter
 leurs habits à faire dans quel-
 qu'autre Village, Bourg ou Vil-
 le, en perdant le tems d'y aller
 & revenir, ou jusqu'à ce qu'il re-
 vienne un autre Tailleur pour
 demeurer dans leur Village, &
 pour y partager le travail.

Les Métiers qui demandent
 le plus de tems pour s'y perfec-
 tionner, ou plus d'habileté &
 d'industrie, doivent naturelle-
 ment être les mieux payés. Un
 habile Faiseur de Cabinets doit
 recevoir un meilleur prix de son
 travail qu'un Menuisier ordinaire,
 & un bon Horloger plus
 qu'un Maréchal.

Les Arts & Métiers qui sont
 accompagnés de risques & dan-
 gers, comme Fondeurs, Mari-
 niers, Mineurs d'argent, &c,

du Commerce. I. PART. 27
 doivent être payés à proportion
 des risques. Lorsqu'outre les dan-
 gers, il faut de l'habileté, ils
 doivent encore être payés d'a-
 vantage ; tels sont les Pilotes,
 Plongeurs, Ingénieurs, &c. Lors-
 qu'il faut de la capacité & de la
 confiance, on paie encore le tra-
 vail plus cher, comme aux Jouail-
 liers, Teneurs de compte, Caif-
 siers, & autres.

Par ces inductions, & cent au-
 tres qu'on pourroit tirer de l'ex-
 périence ordinaire, on peut voir
 facilement que la différence de
 prix qu'on paie pour le travail
 journalier, est fondée sur des
 raisons naturelles & sensibles.



CHAPITRE IX.

Le nombre de Laboureurs, Artisans & autres, qui travaillent dans un état, se proportionne naturellement au besoin qu'on en a.

SI tous les Laboureurs dans un Village élevent plusieurs Fils au même travail, il y aura trop de Laboureurs pour cultiver les Terres de la dépendance de ce Village, & il faut que les Surnuméraires adultes aillent quelque autre part chercher à gagner leur vie, comme ils font ordinairement dans les Villes : s'il en reste quelques-uns auprès de leurs Peres, comme ils ne trouveront pas tous suffisamment de l'emploi, ils vivront dans une grande pauvreté, & ne se marieront pas, faute de moiens pour élever des enfans, ou s'ils se ma-

rient, peu après les enfans survenus périssent par la misere avec le Pere & la Mere, comme nous le voions journellement en France.

Ainsi si le Village continue dans la même situation de travail, & tire sa subsistance en travaillant dans la même portion de terre, il n'augmentera pas dans mille ans en nombre d'habitans.

Il est vrai que les Femmes & Filles de ce Village peuvent, aux heures qu'elles ne travaillent pas aux champs, s'occuper à filer, à tricoter, ou à faire d'autres ouvrages qu'on pourra vendre dans les Villes ; mais cela suffit rarement pour élever les enfans surnuméraires, qui quittent le Village pour chercher fortune ailleurs.

On peut faire le même raisonnement des Artisans d'un Village. Si un seul Tailleur y fait tous les habits, & qu'il eleve trois

Fils au même métier, comme il n'y a de l'ouvrage que pour un seul qui lui succédera, il faut que les deux autres aillent chercher à gagner leur vie ailleurs: s'ils ne trouvent pas de l'emploi dans la Ville prochaine, il faut qu'ils aillent plus loin, ou qu'ils changent de profession pour gagner leur vie, qu'ils deviennent Laquais, Soldats, Mariniers, &c.

Il est aisé de juger par la même façon de raisonner, que les Laboureurs, Artisans & autres, qui gagnent leur vie par le travail, doivent se proportionner en nombre à l'emploi & au besoin qu'on en a dans les Bourgs & dans les Villes.

Mais si quatre Tailleurs suffisent pour faire tous les habits d'un Bourg, s'il y survient un cinquieme Tailleur, il y pourra attraper de l'emploi aux dépens des autres quatre; de maniere

que si l'ouvrage vient à être partagé entre les cinq Tailleurs, aucun d'eux n'aura suffisamment de l'ouvrage, & chacun en vivra plus pauvrement.

Il arrive souvent que les Laboureurs & Artisans n'ont pas suffisamment de l'emploi lorsqu'il en survient un trop grand nombre pour partager le travail. Il arrive aussi qu'ils sont privés de l'emploi qu'ils avoient par des accidens & par une variation dans la consommation; il arrivera aussi qu'il leur surviendra trop d'ouvrage, suivant les cas & les variations: quoi qu'il en soit, lorsqu'ils manquent d'emploi, ils quittent les Villages, Bourgs, ou Villes où ils demeurent, en tel nombre, que celui qui reste est toujours proportionné à l'emploi qui suffit pour les faire subsister; & lorsqu'il survient une augmentation constante de travail, il y a à ga-

32 *Essai sur la nature*
gner, & il en survient assez d'autres pour partager le travail.

Par ces inductions il est aisé de comprendre que les Ecoles de charité en Angleterre & les projets en France, pour augmenter le nombre des Artisans sont fort inutiles. Si le Roi de France envoioit cent mille Sujets à ses frais en Hollande, pour y apprendre la Marine, ils seroient inutiles à leur retour si on n'envoioit pas plus de Vaisseaux en Mer qu'auparavant. Il est vrai qu'il seroit d'un grand avantage dans un Etat de faire apprendre aux Sujets, à faire les Manufactures qu'on a coutume de tirer de l'Etranger, & tous les autres ouvrages qu'on y achete; mais je ne considère à-présent qu'un Etat par rapport à lui-même.

Comme les Artisans gagnent plus que les Laboureurs, ils sont plus en état que les derniers, d'é-

du Commerce. I. PART. 33
lever leurs enfans à des métiers; & on ne peut jamais manquer d'Artisans dans un Etat, lorsqu'il y a suffisamment de l'ouvrage pour les employer constamment.

CHAPITRE X.

*Le prix & valeur intrinseque
d'une chose en général est la
mesure de la terre & du travail
qui entre dans sa production.*

UN Arpent de terre produit plus de blé, ou nourrit plus de Moutons, qu'un autre Arpent: le travail d'un homme est plus cher que celui d'un autre homme, suivant l'art & les occurrences, comme on l'a déjà expliqué. Si deux Arpens de terre sont de même bonté, l'un entretiendra autant de Moutons & produira la même quantité de laine que

34 *Essai sur la nature*
 l'autre Arpent, supposant le travail le même ; & la laine produite par l'un se vendra au même prix que celle qui est produite par l'autre.

Si l'on travaille la Laine d'un côté en un habit de gros drap, & la Laine de l'autre en un habit de drap fin ; comme ce dernier habit demandera un plus grand travail, & un travail plus cher que celui de gros drap, il fera quelquefois dix fois plus cher, quoique l'un & l'autre habits contiennent la même quantité de Laine & d'une même bonté. La quantité du produit de la terre, & la quantité aussi bien que la qualité du travail, entreront nécessairement dans le prix.

Une livre de Lin travaillé en Dentelles fines de Bruxelles, demande le travail de quatorze personnes pendant une année ou le travail d'une personne pen-

du Commerce. I. PART. 35
 dant quatorze années, comme on peut le voir par un calcul des différentes parties du travail, dans le Supplément. On y voit aussi que le prix qu'on donne de ces Dentelles suffit pour paier l'entretien d'une personne pendant quatorze ans, & pour paier encore les profits de tous les Entrepreneurs & Marchands qui s'en mêlent.

Le Ressort d'acier fin, qui règle une Montre d'Angleterre, se vend ordinairement à un prix qui rend la proportion de la matière au travail, ou de l'acier au Ressort, comme, un, à un, de manière que le travail fait ici la valeur presque entière de ce Ressort, voyez-en le calcul au Supplément.

D'un autre côté, le prix du Foin d'une Prairie, rendu sur les lieux, ou d'un Bois qu'on veut couper, est réglé sur la matière, ou sur le produit de

36 *Essai sur la nature*
la terre, suivant sa bonté.

Le prix d'une cruche d'eau de la riviere de Seine n'est rien, parceque c'est une matiere immense qui ne tarit point; mais on en donne un sol dans les rues de Paris, ce qui est le prix ou la mesure du travail du Porteur d'eau.

Par ces inductions & exemples, je crois qu'on comprendra que le prix ou la valeur intrinseque d'une chose, est la mesure de la quantité de terre & du travail qui entre dans sa production, eu égard à la bonté ou produit de la terre, & à la qualité du travail.

Mais il arrive souvent que plusieurs choses qui ont actuellement cette valeur intrinseque, ne se vendent pas au Marché, suivant cette valeur: cela dépendra des humeurs & des fantaisies des hommes, & de la consommation qu'ils feront.

du Commerce. I. PART. 37

Si un Seigneur coupe des canaux & élève des terrasses dans son Jardin, la valeur intrinseque en sera proportionnée à la terre & au travail; mais le prix de la verité ne suivra pas toujours cette proportion: s'il offre de vendre ce Jardin, il se peut faire que personne ne voudra lui en donner la moitié de la dépense qu'il y a faite; & il se peut aussi faire, si plusieurs personnes en ont envie, qu'on lui en donnera le double de la valeur intrinseque, c'est-à-dire, de la valeur du fond & de la dépense qu'il y a faite.

Si les Fermiers dans un Etat sement plus de blé qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, beaucoup plus de blé qu'il n'en faut pour la consommation de l'année, la valeur intrinseque & réelle du blé correspondra à la terre & au travail qui entrent dans sa production: mais comme il y en a une

38 *Essai sur la nature*
 trop grande abondance, & plus de Vendeurs que d'Acheteurs; le prix du blé au Marché tombera nécessairement au-dessous du prix ou valeur intrinseque. Si au contraire les Fermiers sement moins de blé qu'il ne faut pour la consommation, il y aura plus d'Acheteurs que de Vendeurs, & le prix du blé au Marché haussera au-dessus de sa valeur intrinseque.

Il n'y a jamais de variation dans la valeur intrinseque des choses; mais l'impossibilité de proportionner la production des marchandises & denrées à leur consommation dans un Etat, cause une variation journaliere, & un flux & reflux perpétuel dans les prix du Marché. Cependant dans les Sociétés bien réglées, les prix du Marché des denrées & marchandises dont la consommation est assez constante & uniforme, ne s'écartent

du Commerce. I. PART. 39
 pas beaucoup de la valeur intrinseque; & lorsqu'il ne survient pas des années trop steriles ou trop abondantes, les Magistrats des Villes sont toujours en état de fixer le prix du Marché de beaucoup de choses, comme du pain & de la viande, sans que personne ait de quoi s'en plaindre.

La Terre est la matiere, & le travail la forme, de toutes les denrées & marchandises; & comme ceux qui travaillent doivent nécessairement subsister du produit de la Terre, il semble qu'on pourroit trouver un rapport de la valeur du travail à celui du produit de la Terre: ce sera le sujet du Chapitre suivant.



CHAPITRE XI.

Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail.

IL ne paroît pas que la Providence ait donné le droit de la possession des Terres à un Homme plutôt qu'à un autre. Les Titres les plus anciens sont fondés sur la violence & les conquêtes. Les Terres du Mexique appartiennent aujourd'hui à des Espagnols, & celles de Jerusalem à des Turcs. Mais de quelque maniere qu'on parvienne à la propriété & possession des Terres, nous avons déjà remarqué qu'elles échéent toujours à un petit nombre de personnes par rapport à tous les habitans.

Si un Propriétaire d'une grande Terre entreprend de la faire

du Commerce. I. PART. 41.
valoir lui-même, il emploiera des Esclaves, ou des Gens libres, pour y travailler: s'il y emploie plusieurs Esclaves, il faut qu'il ait des Inspecteurs pour les faire travailler; il faut qu'il ait aussi des Esclaves Artisans, pour se procurer toutes les commodités & agrémens de la vie, & à ceux qu'il emploie; il faut qu'il fasse apprendre des métiers à d'autres pour la continuation du travail.

Dans cette œconomie, il faut qu'il donne une simple subsistance à ses Laboureurs esclaves & de quoi élever leurs Enfans. Il faut qu'il donne à leurs Inspecteurs des avantages proportionnés à la confiance & à l'autorité qu'ils ont; il faut qu'il maintienne les Esclaves, auxquels il fait apprendre des Métiers, pendant le tems de leur Apprentissage sans fruit, & qu'il accorde aux Esclaves artisans qui travail-

42 *Essai sur la nature*
 lent, & à leurs Inspecteurs, qui doivent être entendus dans les Métiers, une subsistance plus forte à proportion que celle des Esclaves laboureurs, &c. à cause que la perte d'un Artisan seroit plus grande que celle d'un Laboureur, & qu'on en doit avoir plus de soin, attendu qu'il en coute toujours pour faire apprendre un métier pour les remplacer.

Dans cette supposition, le travail du plus vil Esclave adulte, vaut au moins & correspond à la quantité de terre que le Propriétaire est obligé d'employer pour sa nourriture & ses commodités nécessaires, & encore au double de la quantité de terre qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail, attendu que la moitié des Enfans qui naissent, meurent avant l'âge de dix-sept ans, suivant les calculs & observations du célèbre

du Commerce. I. PART. 43
 Docteur Halley : ainsi il faut élever deux Enfans pour en conserver un dans l'âge de travail, & il sembleroit que ce compte ne suppléeroit pas assez pour la continuation du travail, parce que les Hommes adultes meurent à tout âge.

Il est vrai que la moitié des Enfans qui naissent & qui meurent avant l'âge de dix-sept ans, décèdent bien plus vite dans les premières années de leur vie que dans les suivantes, puisqu'il meurt un bon tiers de ceux qui naissent, dès la première année. Cette circonstance semble diminuer la dépense qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail : mais comme les Mères perdent beaucoup de tems à soigner leurs Enfans dans leurs infirmités & enfance, & que les Filles mêmes adultes n'égalent pas le travail des Mâles, & gagnent à peine de quoi subsister ;

44 *Essai sur la nature*
 il semble que pour conserver un
 de deux Enfans qu'on élève jus-
 qu'à l'âge de virilité ou du tra-
 vail, il faut employer autant de
 produit de Terre que pour la
 subsistance d'un Esclave adulte,
 soit que le Propriétaire élève lui-
 même dans sa maison ou y fasse
 élever ces Enfans, soit que le Pe-
 re esclave les élève dans une Mai-
 son ou Hameau à part. Ainsi je
 conclus que le travail journalier
 du plus vil Esclave, correspond
 en valeur au double du produit
 de Terre dont il subsiste, soit que
 le Propriétaire le lui donne pour sa
 propre subsistance & celle de sa Fa-
 mille; soit qu'il le fasse subsister
 avec sa Famille dans sa Maison.
 C'est une matiere qui n'admet
 pas un calcul exact, & dans la-
 quelle la précision n'est pas mê-
 me fort nécessaire, il suffit qu'on
 ne s'y éloigne pas beaucoup de
 la réalité.

Si le Propriétaire emploie à

du Commerce. I. PART. 45
 son travail des Vassaux ou Pai-
 sans libres, il les entretiendra
 probablement un peu mieux qu'il
 ne feroit des Esclaves, & ce, sui-
 vant la coutume du lieu; mais
 encore dans cette supposition,
 le travail du Laboureur libre
 doit correspondre en valeur au
 double du produit de terre qu'il
 faut pour son entretien; mais
 il feroit toujours plus avanta-
 geux au Propriétaire d'entreti-
 nir des Esclaves, que des Païsans
 libres, attendu que lorsqu'il en
 aura élevé un trop grand nom-
 bre pour son travail, il pourra
 vendre les Surnuméraires com-
 me ses bestiaux, & qu'il en pour-
 ra tirer un prix proportionné à la
 dépense qu'il aura faite pour les
 élever jusqu'à l'âge de virilité ou
 de travail; hors des cas de la
 vieillesse & de l'infirmité.

On peut de même estimer le tra-
 vail des Artisans esclaves au dou-
 ble du produit de terre qu'ils con-

46 *Essai sur la nature*
 fument ; celui des Inspecteurs de travail, de même, suivant les douceurs & avantages qu'on leur donne au-dessus de ceux qui travaillent sous leur conduite.

Les Laboureurs ou Artisans, lorsqu'ils ont leur double portion dans leur propre disposition, s'ils sont mariés emploient une portion pour leur propre entretien, & l'autre pour celui de leurs Enfants.

S'ils sont Garçons, ils mettront à part une petite partie de leur double portion, pour se mettre en état de se marier, & faire un petit fond pour le ménage ; mais le plus grand nombre consumera la double portion pour leur propre entretien.

Par exemple, le Païsan marié se contentera de vivre de pain, de fromage, de légumes, &c. mangera rarement de la viande, boira peu de vin ou de biere, n'aura guere que des habits vieux &

du Commerce. I. PART. 47
 mauvais, qu'il portera le plus long-tems qu'il pourra : il emploiera le surplus de sa double portion à élever & entretenir ses Enfants ; au lieu que le Païsan garçon mangera le plus souvent qu'il pourra de la viande, & se donnera des habits neufs, &c. & par conséquent emploiera sa double portion pour son entretien ; ainsi il consumera deux fois plus de produit de terre sur sa personne que ne fera le Païsan marié.

Je ne considère pas ici la dépense de la Femme, je suppose que son travail suffit à peine pour son propre entretien, & lorsqu'on voit un grand nombre de petits Enfants dans un de ces pauvres ménages, je suppose que quelques personnes charitables contribuent quelque chose à leur subsistance, sans quoi il faut que le Mari & la Femme se privent d'une partie de leur nécessaire

48 *Essai sur la nature*
pour faire vivre leurs Enfans.

Pour mieux comprendre ceci, il faut savoir qu'un pauvre Païsan peut s'entretenir, au plus bas calcul, du produit d'un Arpent & demi de terre, en se nourrissant de pain & de légumes, en portant des habits de Chanvre & des sabots, &c. au lieu que s'il se peut donner du vin & de la viande, des habits de drap, &c. il pourra dépenser, sans ivrognerie ni gourmandise, & sans aucun excès, le produit de quatre jusqu'à dix Arpens de terre de moyenne bonté, comme sont la plupart des terres en Europe, l'une portant l'autre; j'ai fait faire des calculs qu'on trouvera au Supplément, pour constater la quantité de terre dont un Homme peut consommer le produit de chaque espèce de nourriture, habillement, & autres choses nécessaires à la vie, dans une année,
suivant

du Commerce. I. PART. 49
suivant les façons de vivre de notre Europe, où les Païsans des différens Païs sont souvent nourris & entretenus assez différemment.

C'est pourquoi je n'ai pas déterminé à combien de Terre le travail du plus vil Païsan ou Laboureur correspond en valeur, lorsque j'ai dit qu'il vaut le double du produit de la Terre qui sert à l'entretenir; car cela varie suivant la façon de vivre dans les différens Païs. Dans quelques Provinces méridionales de France, le Païsan s'entretient du produit d'un arpent & demi de Terre, & on y peut estimer son travail, égal au produit de trois arpens. Mais dans le Comté de Middlesex, le Païsan dépense ordinairement le produit de 5 à 8 arpens de Terre, & ainsi on peut estimer son travail au double.

Dans le Païs des Iroquois, où
C

les Habitans ne labourent pas la terre, & où on vit uniquement de la chasse, le plus vil Chasseur peut consommer le produit de 50 arpens de Terre, puisqu'il faut vraisemblablement ce nombre d'arpens pour nourrir les bêtes qu'il mange dans l'année, d'autant plus que ces Sauvages n'ont pas l'industrie de faire venir de l'herbe en abbatant quelque bois, & qu'ils laissent tout au gré de la nature.

On peut donc estimer le travail de ce Chasseur, comme égal en valeur au produit de cent arpens de Terre. Dans les Provinces méridionales de la Chine, la Terre produit du Ris jusqu'à trois fois l'année, & rapporte jusqu'à cent fois la semence, à chaque fois, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture, & par la bonté de la terre qui ne se repose jamais. Les Païsans, qui y travaillent presque tout nus, ne

du Commerce. I. PART. 51
vivent que de Ris, & ne boivent que de l'eau de Ris; & il y a apparence qu'un arpent y entretient plus de dix Païsans: ainsi il n'est pas étonnant que les Habitans y soient dans un nombre prodigieux. Quoi qu'il en soit, il paroît par ces exemples, qu'il est très indifférent à la nature, que les Terres produisent de l'herbe, des bois ou des grains, & qu'elle entretienne un grand ou un petit nombre de Vegetaux, d'Animaux, ou d'Hommes.

Les Fermiers en Europe semblent correspondre aux Inspecteurs des Esclaves laboureurs dans les autres Païs, & les Maîtres Artisans qui font travailler plusieurs Compagnons, aux Inspecteurs des Esclaves artisans.

Ces Maîtres Artisans savent à-peu-près combien d'ouvrage un Compagnon artisan peut faire par jour dans chaque Métier,

52 *Essai sur la nature*
 & les paient souvent à proportion de l'ouvrage qu'ils font ; ainsi ces Compagnons travaillent autant qu'ils peuvent, pour leur propre intérêt, sans autre inspection.

Comme les Fermiers & Maîtres artisans en Europe sont tous Entrepreneurs & travaillent au hasard, les uns s'enrichissent & gagnent plus qu'une double subsistance, d'autres se ruinent & font banqueroute, comme on l'expliquera plus particulièrement en traitant des Entrepreneurs ; mais le plus grand nombre s'entretiennent au jour la journée avec leurs Familles, & on pourroit estimer le travail ou inspection de ceux-ci, à-peu-près au triple du produit de Terre qui sert pour leur entretien.

Il est certain que ces Fermiers & Maîtres artisans, s'ils conduisent le travail de dix Laboureurs ou Compagnons, seroient éga-

du Commerce. I. PART. 53
 lement capables de conduire le travail de vingt, suivant la grandeur de leurs Fermes ou le nombre de leurs Chalans : ce qui rend incertain la valeur de leur travail ou inspection.

Par ces inductions, & autres qu'on pourroit faire dans le même goût, l'on voit que la valeur du travail journalier a un rapport au produit de la Terre, & que la valeur intrinseque d'une chose peut être mesurée par la quantité de Terre qui est employée pour sa production, & par la quantité du travail qui y entre, c'est-à-dire encore par la quantité de Terre dont on attribue le produit à ceux qui y ont travaillé ; & comme toutes ces Terres appartiennent au Prince & aux Propriétaires, toutes les choses qui ont cette valeur intrinseque, ne l'ont qu'à leurs dépens.

L'Argent ou la Monnoie, qui

54 *Essai sur la nature trouve dans le troc les proportions des valeurs, est la mesure la plus certaine pour juger du pair de la Terre & du travail, & du rapport que l'un a à l'autre dans les différens Païs où ce Pair varie suivant le plus ou moins de produit de Terre qu'on attribue à ceux qui travaillent.*

Par exemple, si un Homme gagne une once d'argent tous les jours par son travail, & si un autre n'en gagne qu'une demi-once dans le même lieu; on peut déterminer que le premier a une fois plus de produit de Terre à dépenser que le second.

Monsieur le Chevalier Petty, dans un petit Manuscrit de l'année 1685, regarde ce pair, en Equation de la Terre & du travail, comme la considération la plus importante dans l'Arithmétique politique; mais la recherche qu'il en a faite en passant, n'est bizarre & éloignée des re-

du Commerce. I. PART. 55 gles de la nature, que parcequ'il ne s'est pas attaché aux causes & aux principes, mais seulement aux effets; comme Messieurs Locke & d'Avenant, & tous les autres Auteurs Anglois qui ont écrit quelque chose de cette matière, ont fait après lui.

CHAPITRE XII.

Tous les Ordres & tous les Hommes d'un Etat subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres.

IL n'y a que le Prince & les Propriétaires des Terres, qui vivent dans l'indépendance; tous les autres Ordres & tous les Habitans sont à gages ou sont Entrepreneurs. On en verra plus particulièrement l'induction & le détail, dans le Chapitre suivant.

Si le Prince & les Proprié-

56 *Essai sur la nature*
 taires des Terres renfermoient
 leurs Terres, & s'ils n'y vouloient
 laisser travailler personne, il est
 visible qu'il n'y auroit ni nour-
 riture ni habillement pour au-
 cun des Habitans de l'Etat :
 par conséquent, non-seulement
 tous les Habitans de l'Etat sub-
 sistent du produit de la Terre
 qui est cultivée pour le compte
 des Propriétaires, mais aussi aux
 dépens des mêmes Propriétaires
 du fond desquels ils tirent tout
 ce qu'ils ont.

Les Fermiers ont ordinaire-
 ment les deux tiers du produit
 de la Terre, l'un pour les frais &
 le maintien de leurs Assistans,
 l'autre pour le profit de leur en-
 treprise : de ces deux tiers le
 Fermier fait subsister générale-
 ment tous ceux qui vivent à la
 Campagne directement ou in-
 directement, & même plusieurs
 Artisans ou Entrepreneurs dans
 la Ville, à cause des marchandises

du Commerce. I. PART. 57
 de la Ville qui sont consommées
 à la Campagne.

Le Propriétaire a ordinaire-
 ment le tiers du produit de sa
 Terre, & de ce tiers, il fait
 non-seulement subsister tous les
 Artisans & autres qu'il emploie
 dans la Ville, mais bien sou-
 vent aussi les Voituriers qui ap-
 portent les denrées de la Cam-
 pagne à la Ville.

On suppose généralement que
 la moitié des Habitans d'un Etat
 subsiste & fait sa demeure dans
 les Villes, & l'autre moitié à la
 Campagne : cela étant, le Fer-
 mier qui a les deux tiers ou qua-
 tre sixiemes du produit de la
 Terre, en donne directement
 ou indirectement un sixieme aux
 Habitans de la Ville en échan-
 ge des marchandises qu'il en ti-
 re; ce qui avec le tiers ou deux
 sixiemes que le Propriétaire dé-
 pense dans la Ville, fait trois
 sixiemes ou une moitié du pro-

58 *Essai sur la nature*
 duit de la Terre. Ce calcul n'est que pour donner une idée générale de la proportion ; car au fond , si la moitié des Habitans demeure dans la Ville , elle dépense plus de la moitié du produit de la Terre , attendu que ceux de la Ville vivent mieux que ceux de la Campagne , & dépensent plus de produit de Terre , étant tous Artisans ou Dépendans des Propriétaires , & par conséquent mieux entretenus que les Assistans & Dépendans des Fermiers.

Quoi qu'il en soit , qu'on examine les moïens dont un Habitant subsiste , on trouvera toujours en remontant à leur source , qu'ils sortent du fond du Propriétaire , soit dans les deux tiers du produit qui est attribué au Fermier , soit dans le tiers qui reste au Propriétaire.

Si un Propriétaire n'avoit que la quantité de Terre qu'il donne

du Commerce. I. PART. 59
 à un seul Fermier , ce Fermier en tireroit une meilleure subsistance que lui ; mais les Seigneurs & Propriétaires de grandes Terres dans les Villes , ont quelquefois plusieurs centaines de Fermiers , & ne font dans un Etat qu'un très petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Il est vrai qu'il y a souvent dans les grandes Villes plusieurs Entrepreneurs & Artisans qui subsistent par un Commerce étranger , & par conséquent aux dépens des Propriétaires des Terres en Pais étranger : mais je ne considère jusqu'à présent un Etat , que par rapport à son produit & à son industrie , afin de ne pas embarrasser mon sujet par des choses accidentelles.

Le fond des Terres appartient aux Propriétaires , mais ce fond leur deviendroit inutile si on ne le cultivoit pas , & plus on y travaille , toutes autres cho-

60 *Essai sur la nature*
 ses étant égales, plus il rend de denrées; & plus on travaille ces denrées, toutes autres choses étant égales, lorsqu'on en fait des marchandises, plus elles ont de valeur. Tout cela fait que les Propriétaires ont besoin des autres Habitans, comme ceux-ci ont besoin des Propriétaires; mais dans cette œconomie, c'est aux Propriétaires, qui ont la disposition & la direction des fonds, à donner le tour & le mouvement le plus avantageux au tout. Aussi tout dépend dans un Etat, des humeurs, modes & façons de vivre des Propriétaires de Terres principalement, comme je tacherai de le faire voir clairement dans la suite de cet Essai.

C'est le besoin & la nécessité qui font subsister dans l'Etat, les Fermiers & les Artisans de toute espece, les Marchands, les Officiers, les Soldats & les Matelots, les Domestiques, & tous les

du Commerce. I. PART. 61
 autres Ordres qui travaillent ou sont employés dans l'Etat. Tous ces Gens de travail servent non-seulement le Prince & les Propriétaires, mais se servent mutuellement les uns les autres; de maniere qu'il y en a plusieurs qui ne travaillent pas directement pour les Propriétaires de Terres, ce qui fait qu'on ne s'apperçoit pas qu'ils subsistent de leurs fonds, & qu'ils vivent à leurs dépens. Quant à ceux qui exercent des Professions qui ne sont pas nécessaires, comme les Danseurs, les Comédiens, les Peintres, les Musiciens, &c. ils ne sont entretenus dans l'Etat que pour le plaisir ou l'ornement; & leur nombre est toujours très petit par rapport aux autres Habitans.



CHAPITRE XIII.

La circulation & le troc des denrées & des marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hazard.

LÉ Fermier est un Entrepreneur qui promet de paier au Propriétaire, pour sa Ferme ou Terre, une somme fixe d'argent (qu'on suppose ordinairement égale en valeur au tiers du produit de la Terre), sans avoir de certitude de l'avantage qu'il tirera de cette entreprise. Il emploie une partie de cette Terre à nourrir des Troupeaux, à produire du grain, du vin, des foins, &c. suivant ses idées, sans pouvoir prévoir laquelle des especes de ces denrées rapportera le meilleur prix. Ce prix des

du Commerce. I. PART. 63
denrées dépendra en partie des Saisons & en partie de la consommation; s'il y a abondance de blé par rapport à la consommation, il sera à vil prix, s'il y a rareté, il sera cher. Qui est celui qui peut prévoir le nombre des naissances & morts des Habitans de l'Etat, dans le courant de l'année? Qui peut prévoir l'augmentation ou la diminution de dépense qui peut survenir dans les Familles? cependant le prix des denrées du Fermier dépend naturellement de ces événemens qu'il ne sauroit prévoir, & par conséquent il conduit l'entreprise de sa Ferme avec incertitude.

La Ville consume plus de la moitié des denrées du Fermier. Il les y porte au Marché, ou il les vend au Marché du plus prochain Bourg, ou bien quelques-uns s'érigent en Entrepreneurs pour faire ce transport.

Ceux-ci s'obligent de paier au Fermier un prix certain de ses denrées, qui est celui du Marché du jour, pour en tirer dans la Ville un prix incertain, qui doit néanmoins les défraier des frais de la voiture, & leur laisser un profit pour leur entreprise; cependant la variation journaliere du prix des denrées dans la Ville, quoiqu'elle ne soit pas considérable, rend leur profit incertain.

L'Entrepreneur ou Marchand qui voiture les denrées de la Campagne à la Ville, n'y peut pas demeurer pour les vendre en détail lors de leur consommation: pas une des Familles de la Ville ne se chargera d'acheter tout-à-la-fois les denrées dont elle pourroit faire la consommation; chaque Famille pouvant augmenter ou diminuer en nombre aussi-bien qu'en consommation, ou au moins varier

dans les especes de denrées quelle consommera: on ne fait guere de provisions dans les Familles que de vin. Quoi qu'il en soit, le plus grand nombre des Habitans de la Ville, qui ne subsiste qu'au jour la journée, & qui cependant fait la plus forte consommation, ne pourra faire aucune provision des denrées de la Campagne.

Cela fait que plusieurs personnes dans la Ville s'érigent en Marchands ou Entrepreneurs, pour acheter les denrées de la Campagne de ceux qui les apportent, ou pour les faire apporter pour leur compte: ils en donnent un prix certain suivant celui du lieu où ils les achètent, pour les revendre en gros ou en détail à un prix incertain.

Ces Entrepreneurs sont les Marchands, en gros, de laine, de grains, les Boulangers, Bouchers, Manufacturiers, & tous

les Marchands de toute espece qui achètent les denrées & matériaux de la Campagne, pour les travailler & revendre à mesure que les Habitans ont besoin de les consommer.

Ces Entrepreneurs ne peuvent jamais savoir la quantité de la consommation dans leur Ville, ni même combien de tems leurs Chalans acheteront d'eux, vu que leurs Rivaux tâcheront par toutes sortes de voies de s'en attirer les Pratiques: tout cela cause tant d'incertitude parmi tous ces Entrepreneurs, qu'on en voit qui font journellement banqueroute.

Le Manufacturier qui a acheté la laine du Marchand ou du Fermier en droiture, ne peut pas savoir le profit qu'il tirera de son entreprise, en vendant ses draps & étoffes au Marchand drapier. Si celui-ci n'a pas un débit raisonnable, il ne se char-

gera pas des draps & étoffes du Manufacturier, encore moins si ces étoffes cessent d'être à la mode.

Le Drapier est un Entrepreneur qui achète des draps & des étoffes du Manufacturier à un prix certain, pour les revendre à un prix incertain, parcequ'il ne peut pas prévoir la quantité de la consommation; il est vrai qu'il peut fixer un prix & s'obstiner à ne pas vendre à moins qu'il ne l'obtienne, mais si ses Pratiques le quittent pour acheter à meilleur marché de quelqu'autre, il se consumera en frais en attendant de vendre au prix qu'il se propose, & cela le ruinera autant ou plus que s'il vendoit sans profit.

Les Marchands en boutique, & les Détaillers de toutes especes, sont des Entrepreneurs qui achètent à un prix certain, & qui revendent dans leurs Boutiques ou

68 *Essai sur la nature*
 dans les Places publiques, à un prix incertain. Ce qui encourage & maintient ces fortes d'Entrepreneurs dans un Etat, c'est que les Consommateurs qui sont leurs Chalans, aiment mieux donner quelque chose de plus dans le prix, pour trouver à portée ce dont ils ont besoin dans le détail, que d'en faire provision, & que la plus grande partie n'ont pas le moyen de faire une telle provision, en achetant de la première main.

Tous ces Entrepreneurs deviennent consommateurs & Chalans réciproquement les uns des autres; le Drapier, du Marchand de vin; celui-ci, du Drapier: ils se proportionnent dans l'Etat à leurs Chalans ou à leur consommation. S'il y a trop de Chapeliers dans une Ville ou dans une rue pour le nombre de personnes qui y achètent des chapeaux, il faut que quelques-uns qui se-

du Commerce. I. PART. 69
 ront les plus mal achalandés fassent banqueroute; s'il y en a trop peu, ce sera une entreprise avantageuse, qui encouragera quelques nouveaux Chapeliers d'y ouvrir boutique, & c'est ainsi que les Entrepreneurs de toutes espèces se proportionnent au hazard dans un Etat.

Tous les autres Entrepreneurs, comme ceux qui se chargent des Mines, des Spectacles, des Bâtimens, &c., les Négocians sur mer & sur terre, &c., les Rotisseurs, les Pâtissiers, les Cabaretiers, &c. de même que les Entrepreneurs dans leur propre travail & qui n'ont pas besoin de fonds pour s'établir, comme Compagnons artisans, Chauderoniers, Ravaudeuses, Ramoneurs, Porteurs-d'eau, subsistent avec incertitude, & se proportionnent à leurs Chalans. Les Maîtres artisans, comme Cordonniers, Tailleurs, Menui-

70 *Essai sur la nature*
 siers, Perruquiers, &c. qui emploient des Compagnons à proportion de l'ouvrage qu'ils ont, vivent dans la même incertitude, puisque leurs Chalans les peuvent quitter du jour au lendemain : les Entrepreneurs de leur propre travail dans les Arts & Sciences, comme Peintres, Médecins, Avocats, &c. subsistent dans la même incertitude. Si un Procureur ou Avocat gagne 5000 livres sterlins par an, en servant ses Cliens ou pratiques, & qu'un autre n'en gagne que 500, on peut les considérer comme aiant autant de gages incertains de ceux qui les emploient.

On pourroit peut-être avancer que tous les Entrepreneurs cherchent à attrapper tout ce qu'ils peuvent dans leur état, & à duper leurs Chalans, mais cela n'est pas de mon sujet.

Par toutes ces inductions & par

du Commerce. I. PART. 71
 une infinité d'autres qu'on pourroit faire dans une matiere qui a pour objet tous les Habitans d'un Etat, on peut établir que, excepté le Prince & les Propriétaires de Terres, tous les Habitans d'un Etat sont dépendans ; qu'ils peuvent se diviser en deux classes, savoir en Entrepreneurs, & en Gens à gages ; & que les Entrepreneurs sont comme à gages incertains, & tous les autres à gages certains pour le tems qu'ils en jouissent, bien que leurs fonctions & leur rang soient très disproportionnés. Le Général qui a une paie, le Courtisan qui a une pension, & le Domestique qui a des gages, tombent sous cette dernière espece. Tous les autres sont Entrepreneurs, soit qu'ils s'établissent avec un fond pour conduire leur entreprise, soit qu'ils soient Entrepreneurs de leur propre travail sans aucuns fonds, & ils peu-

72 *Essai sur la nature*
 vent être considérés comme vivant à l'incertain ; les Gueux même & les Voleurs sont des Entrepreneurs de cette classe. Enfin tous les Habitans d'un Etat tirent leur subsistance & leurs avantages du fond des Propriétaires de Terres, & sont dépendans.

Il est cependant vrai que si quelqu'Habitant à gros gages ou quelque'Entrepreneur considérable a épargné du bien ou des richesses, c'est-à-dire, s'il a des magasins de blé, de laines, de cuivre, d'or ou d'argent, ou de quelque denrée ou marchandise qui soit d'un usage ou débit constant dans un Etat & qui ait une valeur intrinsèque ou réelle, on pourra à juste titre le regarder comme indépendant jusqu'à la concurrence de ce fond. Il peut en disposer pour s'acquérir une hypothèque, & une rente sur des Terres, & sur les fonds de l'Etat, lorsqu'il

du Commerce. I. PART. 73
 lorsqu'il fait des emprunts assurés sur les terres : il peut même vivre bien mieux que les Propriétaires de petites terres, & même acheter la propriété de quelques-unes.

Mais les denrées & les marchandises, même l'or & l'argent, sont bien plus sujets aux accidens & aux pertes, que la propriété des terres ; & de quelque façon qu'on les ait gagnées ou épargnées, on les a toujours tirées du fond des Propriétaires actuels, soit par gain, soit par épargne des gages destinés à sa subsistance.

Le nombre des Propriétaires d'argent, dans un grand Etat, est souvent assez considérable ; & quoique la valeur de tout l'argent qui circule dans l'Etat n'excede guere la neuvieme ou la dixieme partie de la valeur des denrées qu'on tire actuellement de la terre, néanmoins comme les Propriétaires d'argent prêtent des sommes considérables dont

ils tirent intérêt, soit par l'hypothèque des terres, soit par les denrées mêmes & marchandises de l'Etat, les sommes qu'on leur doit excèdent le plus souvent tout l'argent réel de l'Etat, & ils deviennent souvent un corps si considérable, qu'ils le disputeroient dans certains cas aux Propriétaires de terres, si ceux-ci n'étoient pas souvent également des Propriétaires d'argent, & si les Propriétaires de grandes sommes en argent ne cherchoient toujours aussi à devenir Propriétaires de terres.

Il est cependant toujours vrai que toutes les sommes qu'ils ont gagnées ou épargnées, ont été tirées du fond des Propriétaires actuels; mais comme plusieurs de ceux-ci se ruinent journellement dans un Etat, & que les autres qui acquèrent la propriété de leurs terres prennent leur place, l'indépendance que donne la pro-

priété des terres ne regarde que ceux qui s'en conservent la possession; & comme toutes les terres ont toujours un Maître ou Propriétaire actuel, je suppose toujours que c'est du fond de ceux-ci que tous les Habitans de l'Etat, tirent leur subsistance & toutes leurs richesses. Si ces Propriétaires se bornoient tous à vivre de leurs rentes, cela ne seroit pas douteux, & en ce cas il seroit bien plus difficile aux autres Habitans de s'enrichir à leurs dépens.

J'établirai donc pour principe que les Propriétaires de terres sont seuls indépendans naturellement dans un Etat; que tous les autres ordres sont dépendans, soit comme Entrepreneurs, ou comme à gages, & que tout le troc & la circulation de l'Etat se conduit par l'entremise de ces Entrepreneurs.

CHAPIRE XIV.

Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince, & principalement des Propriétaires de terres, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un Etat, & causent, au Marché, les variations des prix de toutes choses.

SI le Propriétaire d'une grande terre (que je veux considérer ici comme s'il n'y en avoit aucune autre au monde) la fait cultiver lui-même, il suivra sa fantaisie dans les usages auxquels il l'emploiera. 1°. Il en emploiera nécessairement une partie en grains pour la subsistance de tous les Laboureurs, Artisans & Inspecteurs qui doivent travailler pour lui; & une autre portion pour nourrir les Bœufs, les Mou-

du Commerce. I. PART. 77
 tons & les autres Animaux nécessaires pour leur habillement & leur nourriture, ou pour d'autres commodités, suivant la façon dont il veut les entretenir; 2°. il mettra une portion de sa terre en parcs, jardins & arbres fruitiers, ou en vignes, suivant son inclination, & en prairies pour l'entretien des Chevaux dont il se servira pour son plaisir, &c.

Supposons maintenant que pour éviter tant de soins & d'embarras, il fasse un calcul avec les Inspecteurs de ses Laboureurs; qu'il leur donne des Fermes ou portions de sa terre; qu'il leur laisse le soin d'entretenir à l'ordinaire tous ces Laboureurs dont ils avoient l'inspection, de manière que ces Inspecteurs, devenus ainsi Fermiers ou Entrepreneurs, cedent aux Laboureurs, pour le travail de la terre ou ferme, un autre tiers du produit, tant pour leur nourriture que

78 *Essai sur la nature*
 pour leur habillement & autres commodités, telles qu'ils les avoient lorsque le Propriétaire faisoit conduire le travail : supposons encore que le Propriétaire fasse un calcul avec les Inspecteurs des Artisans, pour la quantité de nourriture, & pour les autres commodités qu'on leur donnoit ; qu'il les fasse devenir Maîtres artisans ; qu'il regle une mesure commune, comme l'argent, pour fixer le prix auquel les Fermiers leur cederont la laine, & celui auquel ils lui fourniront le drap, & que les calculs de ces prix soient réglés de manière que les Maîtres artisans aient les mêmes avantages & les mêmes douceurs qu'ils avoient à-peu-près lorsqu'ils étoient Inspecteurs, & que les Compagnons artisans aient aussi le même entretien qu'auparavant : le travail des Compagnons artisans sera réglé à la journée ou à la piece ; les

du Commerce. I. PART. 79
 marchandises qu'ils auront faites, soit chapeaux, soit bas, souliers, habits, &c. seront vendues au Propriétaire, aux Fermiers, aux Laboureurs & aux autres Artisans, réciproquement à un prix qui laisse à tous les mêmes avantages dont ils jouissoient ; & les Fermiers vendront, à un prix proportionné, leurs denrées & matériaux.

Il arrivera d'abord que les Inspecteurs devenus Entrepreneurs deviendront aussi les maîtres absolus de ceux qui travaillent sous leur conduite, & qu'ils auront plus de soin & d'agrément en travaillant ainsi pour leur compte. Nous supposons donc qu'après ce changement tous les Habitans de cette grande terre subsistent tout de même qu'auparavant ; & par conséquent je dis qu'on emploiera toutes les portions & Fermes de cette grande terre, aux mêmes usages aux-

80 *Essai sur la nature*
quels on les emploïoit auparavant.

Car si quelques - uns des Fermiers semoient dans leur Ferme ou portion de terre plus de grains qu'à l'ordinaire , il faudra qu'ils nourrissent un plus petit nombre de Moutons , & qu'ils aient moins de laine & moins de viande de mouton à vendre ; par conséquent il y aura trop de grains & trop peu de laine pour la consommation des Habitans. Il y aura donc cherté de laine , ce qui forcera les Habitans à porter leurs habits plus long-tems qu'à l'ordinaire ; & il y aura grand marché de grains & un surplus pour l'année suivante. Et comme nous supposons que le Propriétaire a stipulé en argent le paiement du tiers du produit de la Ferme , qu'on doit lui païer , les Fermiers qui ont trop de blé & trop peu de laine , ne seront pas en état de lui païer sa rente. S'il

du Commerce. I. PART. 81
leur fait quartier , ils auront soin l'année suivante d'avoir moins de blé & plus de laine ; car les Fermiers ont toujours soin d'employer leurs terres au produit des denrées , qu'ils jugent devoir rapporter le plus haut prix au Marché. Mais si dans l'année suivante ils avoient trop de laine & trop peu de grains pour la consommation , ils ne manqueront pas de changer d'année en année l'emploi des terres , jusqu'à ce qu'ils puissent parvenir à proportionner à-peu-près leurs denrées à la consommation des Habitans. Ainsi un Fermier qui a attrapé à-peu-près la proportion de la consommation , mettra une portion de sa ferme en Prairie , pour avoir du foin , une autre pour les grains , pour la laine , & ainsi du reste ; & il ne changera pas de méthode , à moins qu'il ne voie quelque variation considérable dans la consommation ; mais

82 *Essai sur la nature*
 dans l'exemple présent nous avons supposé que tous les Habitans vivent à-peu-près de la même façon, qu'ils vivoient lorsque le Propriétaire faisoit lui-même valoir sa terre, & par conséquent les Fermiers emploieront les terres aux mêmes usages qu'auparavant.

Le Propriétaire, qui a le tiers du produit de la terre à sa disposition, est l'Acteur principal dans les variations qui peuvent arriver à la consommation. Les Laboureurs & Artisans qui vivent au jour la journée, ne changent que par nécessité leurs façons de vivre; s'il y a quelques Fermiers, Maîtres artisans, ou autres Entrepreneurs accommodés, qui varient dans leur dépense & consommation, ils prennent toujours pour modèle les Seigneurs & Propriétaires des terres. Ils les imitent dans leur habillement, dans leur cuisine, & dans leur

du Commerce. I. PART. 83
 façon de vivre. Si les Propriétaires se plaisent à porter de beau linge, des soieries, ou de la dentelle, la consommation de ces marchandises sera plus forte que celle que les Propriétaires font sur eux.

Si un Seigneur, ou Propriétaire, qui a donné toutes ses Terres à ferme, prend la fantaisie de changer notablement sa façon de vivre; si par exemple il diminue le nombre de ses Domestiques, & augmente celui de ses Chevaux; non seulement ses Domestiques seront obligés de quitter la Terre en question, mais aussi un nombre proportionné d'Artisans & de Laboureurs qui travailloient à procurer leur entretien: la portion de terre qu'on employoit à entretenir ces Habitans, sera employée en Prairies pour les Chevaux d'augmentation, & si tous les Propriétaires d'un Etat faisoient de même,

84 *Essai sur la nature*
ils multiplieroient bientôt le nombre des Chevaux, & diminueroient celui des Habitans.

Lorsqu'un Propriétaire a congédié un grand nombre de Domestiques, & augmenté le nombre de ses Chevaux, il y aura trop de blé pour la consommation des Habitans, & par conséquent le blé sera à bas prix, au lieu que le foin sera cher. Cela fera que les Fermiers augmenteront leurs Prairies, & diminueront la quantité de blé pour se proportionner à la consommation. C'est ainsi que les humeurs ou façons des Propriétaires déterminent l'emploi qu'on fait des terres, & occasionnent les variations de la consommation qui causent celles du prix des Marchés. Si tous les Propriétaires de terres, dans un Etat, les faisoient valoir eux-mêmes, ils les emploieroient à produire ce qui leur plairoit; & comme les variations

du Commerce. I. PART. 85
de la consommation sont principalement causées par leurs façons de vivre, les prix qu'ils offrent aux Marchés, déterminent les Fermiers à toutes les variations qu'ils font dans l'emploi & l'usage des terres.

Je ne considère pas ici la variation des prix du Marché qui peut survenir de l'abondance ou de la stérilité des années, ni la consommation extraordinaire qui peut arriver par des Armées étrangères ou par d'autres accidens, pour ne point embarrasser ce sujet; ne considérant un Etat, que dans sa situation naturelle & uniforme.



C H A P I T R E X V.

La multiplication & le décroissement des Peuples dans un Etat dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de Terres.

L'Expérience nous fait voir qu'on peut multiplier les Arbres, Plantes & autres sortes de végétaux, & qu'on en peut entretenir toute la quantité que la portion de terre qu'on y destine peut nourrir.

La même expérience nous fait voir qu'on peut également multiplier toutes les espèces d'Animaux, & les entretenir en telle quantité que la portion de terre qu'on y destine peut en nourrir. Si l'on élève des Haras, des troupeaux de Bœufs ou de Moutons,

du Commerce. I. PART, 87
on les multipliera aisément, jusqu'au nombre que la terre qu'on destine pour cela peut en entretenir. On peut même améliorer les Prairies qui servent pour cet entretien, en y faisant couler plusieurs petits ruisseaux & torrents, comme dans le Milanez. On peut faire du foin, & par ce moïen entretenir ces Bestiaux dans les Etables, & les nourrir en plus grand nombre que si on les laissoit en liberté dans les Prairies. On peut nourrir quelquefois les Moutons avec des navets, comme on fait en Angleterre, au moïen de quoi un arpent de terre ira plus loin pour leur nourriture, que s'il ne produisoit que de l'herbe.

On peut en un mot multiplier toutes sortes d'Animaux, en tel nombre qu'on en veut entretenir, même à l'infini, si on pouvoit attribuer des terres propres à l'infini pour les nourrir; & la

multiplication des Animaux n'a d'autres bornes que le plus ou moins de moiens qu'on leur laisse pour subsister. Il n'est pas douteux que si on emploioit toutes les terres à la simple nourriture de l'Homme, l'espece en multiplieroit jusqu'à la concurrence du nombre que ces terres pourroient nourrir, de la façon qu'on expliquera.

Il n'y a point de País où l'on porte la multiplication des Hommes si loin qu'à la Chine. Les pauvres gens y vivent uniquement de riz & d'eau de riz; ils y travaillent presque nus, & dans les Provinces méridionales ils font trois moissons abondantes de riz, chaque année, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture. La terre ne s'y repose jamais, & rend chaque fois, plus de cent pour un; ceux qui sont habillés, le sont pour la plupart de coton, qui demande si peu

de terre pour sa production, qu'un arpent en peut vraisemblablement produire de quoi habiller cinq cens personnes adultes. Ils se marient tous par religion, & élèvent autant d'enfans qu'ils en peuvent faire subsister. Ils regardent comme un crime l'emploi des terres en Parcs ou Jardins de plaifance, comme si on fraudoit par là les Hommes de leur nourriture. Ils portent les Voiageurs en Chaise à porteurs, & épargnent le travail des Chevaux en tout ce qui se peut faire par les Hommes. Leur nombre est incroyable, suivant les Relations; & cependant ils sont forcés de faire mourir plusieurs de leurs Enfans dès le berceau, lorsqu'ils ne se voient pas le moien de les élever, n'en gardant que le nombre qu'ils peuvent nourrir. Par un travail rude & obstiné, ils tirent, des Rivieres, une quantité extraordinaire de

90 *Essai sur la nature*
Poissons, & de la Terre, tout
ce qu'on en peut tirer.

Néanmoins lorsqu'il survient
des années stériles, ils meurent
de faim par milliers, malgré le
soin de l'Empereur, qui fait des
amas de riz pour de pareils cas.
Ainsi tous nombreux que sont
les Habitans de la Chine, ils se
proportionnent nécessairement
aux moyens qu'ils ont de subsister,
& ne passent pas le nombre que
le País peut entretenir, suivant
la façon de vivre dont ils se con-
tentent; & sur ce pié, un seul
arpent de terre suffit pour en en-
tenir plusieurs.

D'un autre côté, il n'y a pas
de País, où la multiplication des
Hommes soit plus bornée que
parmi les Sauvages de l'Améri-
que, dans l'intérieur des terres.
Ils négligent l'Agriculture, ils
habitent dans les Bois, &
vivent de la Chasse des Ani-
maux qu'ils y trouvent. Comme

du Commerce. I. PART. 91
les Arbres consomment le suc &
la substance de la terre, il y a
peu d'herbe pour la nourriture
de ces Animaux; & comme un
Indien en mange plusieurs dans
l'année, cinquante à cent arpens
de terre ne donnent souvent que
la nourriture d'un seul Indien.

Un petit Peuple de ces Indiens
aura quarante lieues carrées
d'étendue pour les limites de sa
Chasse. Ils se font des guerres
régées & cruelles pour ces limi-
tes, & proportionnent toujours
leur nombre aux moyens qu'ils
trouvent de subsister par la
Chasse.

Les Habitans de l'Europe cul-
tivent les terres, & en tirent des
grains pour leur subsistance. La
laine des Moutons qu'ils nour-
rissent, leur sert d'habillement.
Le froment est le grain dont le
plus grand nombre se nourrit;
quoique plusieurs Païsans fassent
leur pain de seigle, & dans le

92 *Essai sur la nature*
 Nord , d'orge & d'aveine. La
 subsistance des Païsans & du
 Peuple n'est par la même dans
 tous les Païs de l'Europe, & les
 terres y sont souvent différentes
 en bonté & en fertilité.

La plûpart des terres de Flan-
 dres , & une partie de celles de
 la Lombardie , rapportent dix-
 huit à vingt fois le froment qu'on
 y a semé , sans se reposer : la
 Campagne de Naples en rap-
 porte encore d'avantage. Il y a
 quelques terres en France , en
 Espagne , en Angleterre & en
 Allemagne qui rapportent la mê-
 me quantité. Ciceron nous ap-
 prend que les terres de Sicile
 produisoient , de son tems , dix
 pour un ; & Pline l'Ancien dit
 que les terres Léontines en Si-
 cile , rapportoient cent fois la
 semence ; que celles de Baby-
 lone la rendoient jusqu'à cent
 cinquante fois ; & quelques
 terres en Afrique , encore bien
 plus.

du Commerce. I. PART. 93

Aujourd'hui les terres en Eu-
 rope peuvent rapporter , l'un por-
 tant l'autre , six fois la semence ;
 de maniere qu'il reste cinq fois
 la semence pour la consumma-
 tion des Habitans. Les terres s'y
 reposent ordinairement la troi-
 sieme année , aiant rapporté du
 froment la premiere année , &
 du petit blé , dans la seconde.

On pourra voir dans le Sup-
 plément les calculs de la terre
 nécessaire pour la subsistance
 d'un Homme , dans les différen-
 tes suppositions de sa maniere de
 vivre.

On y verra qu'un Homme qui
 vit de pain , d'ail & de racines ,
 qui ne porte que des habits de
 chanvre , du gros linge , des sa-
 bots , & qui ne boit que de l'eau ,
 comme c'est le cas de plusieurs
 Païsans dans les Parties méridio-
 nales de France , peut subsister
 du produit d'un arpent & demi
 de terre de moiennae bonté ,

qui rapporte six fois la semence ,
& qui se repose tous les trois ans.

D'un autre côté, un Homme adulte , qui porte des souliers de cuir , des bas , du drap de laine , qui vit dans des Maisons , qui a du linge à changer , un lit , des chaises , une table , & autres choses nécessaires , qui boit modérément de la biere , ou du vin , qui mange de la viande tous les jours , du beurre , du fromage , du pain , des legumes , &c. le tout suffisamment , mais modérément , ne demande guere pour tout cela , que le produit de quatre à cinq arpens de terre de moyenne bonté. Il est vrai que dans ces calculs , on ne donne aucune terre pour le maintien d'autres Chevaux , que de ceux qui sont nécessaires pour labourer la terre , & pour le transport des denrées , à dix milles de distance.

L'Histoire rapporte que les

premiers Romains entretenoient chacun leur Famille , du produit de deux journaux de terre , qui ne faisoient qu'un arpent de Paris , & 330 piés quarrés , ou environ. Aussi ils étoient presque nus ; ils n'usoient ni de vin , ni d'huile , couchoient dans la paille , & n'avoient presque point de commodités ; mais comme ils travailloient beaucoup la terre , qui est assez bonne aux environs de Rome , ils en tiroient beaucoup de grains & de légumes.

Si les Propriétaires de terres avoient à cœur la multiplication des Hommes , s'ils encourageoient les Païsans à se marier jeunes , & à élever des Enfants , par la promesse de pourvoir à leur subsistance , en destinant les terres uniquement à cela , ils multiplieroient sans doute les Hommes , jusqu'au nombre que les terres pourroient entretenir ;

96 *Essai sur la nature*
 & cela suivant les produits de terre qu'ils destineroient à la subsistance de chacun, soit celui d'un arpent & demi, soit celui de quatre à cinq arpens, par tête.

Mais si au lieu de cela le Prince, où les Propriétaires de terres, les font employer à d'autres usages qu'à l'entretien des Habitans; si, par le prix qu'ils donnent au Marché des denrées & marchandises, ils déterminent les Fermiers à mettre les terres à d'autres usages, que ceux qui servent à l'entretien des Hommes (car nous avons vû que le prix que les Propriétaires offrent au Marché, & la consommation qu'ils font, déterminent l'emploi qu'on fait des terres, de la même manière que s'ils les faisoient valoir eux-mêmes), les Habitans diminueront nécessairement en nombre. Les uns faute d'emploi seront obligés de quitter le Pais,
 d'autres

du Commerce. I. PART. 97
 d'autres, ne se voiant pas les moïens nécessaires pour élever des Enfans, ne se marieront pas, ou ne se marieront que tard, après avoir mis quelque chose à part pour le soutien du ménage.

Si les Propriétaires de terres, qui vivent à la Campagne, vont demeurer dans les Villes éloignées de leurs Terres, il faudra nourrir des Chevaux, tant pour le transport de leur subsistance à la Ville, que de celle de tous les Domestiques, Artisans, & autres, que leur résidence dans la Ville y attire.

La voiture des vins de Bourgogne à Paris, coute souvent plus que le vin même ne coute sur les lieux; & par conséquent la terre employée pour l'entretien des Chevaux de voiture, & de ceux qui en ont soin, est plus considérable que celle qui produit le vin, & qui entretient ceux qui ont eu part à sa pro-

98 *Essai sur la nature*
 duction. Plus on entretient de Chevaux dans un Etat, & moins il restera de subsistance pour les Habitans. L'entretien des Chevaux de carrosse, de chasse ou de parade, coute souvent trois à quatre arpens de terre.

Mais lorsque les Seigneurs & les Propriétaires de terres tirent des Manufactures étrangères, leurs draps, leurs soieries, leurs dentelles, &c. & s'ils les paient en envoyant chez l'Etranger le produit des denrées de l'Etat, ils diminuent par-là extraordinairement la subsistance des Habitans, & augmentent celle des Etrangers qui deviennent souvent les Ennemis de l'Etat.

Si un Propriétaire, ou Seigneur Polonois, à qui ses Fermiers paient annuellement une rente égale à-peu-près au produit du tiers de ses terres, se plaît à se servir de draps, de linges, &c. d'Hollande, il donnera pour ces

du Commerce. I. PART. 99
 marchandises la moitié de sa rente, & emploiera peut-être l'autre pour la subsistance de sa Famille, en d'autres denrées & marchandises du crû de Pologne: or la moitié de sa rente, dans notre supposition, répond à la sixieme partie du produit de sa terre, & cette sixieme partie sera emportée par les Hollandois, auxquels les Fermiers Polonois la donneront en blé, laines, chanvres & autres denrées: voilà donc une sixieme partie de la terre de Pologne qu'on ôte aux Habitans, sans comprendre la nourriture des Chevaux de voiture, de carrosse & de parade, qu'on entretient en Pologne, par la façon de vivre que les Seigneurs y suivent; & de plus, si sur les deux tiers du produit des terres qu'on attribue aux Fermiers, ceux-ci, à l'exemple de leurs Maîtres, consomment des Manufactures étrangères, qu'ils

100 *Essai sur la nature*
 paieront aussi aux Etrangers en denrées du crû de la Pologne, il y aura bien un bon tiers du produit des terres en Pologne qu'on ôte à la subsistance des Habitans, & qui pis est, dont la plus grande partie est envoyée à l'Etranger, & sert souvent à l'entretien des Ennemis de l'Etat. Si les Propriétaires des terres & les Seigneurs en Pologne ne vouloient consommer que des Manufactures de leur Etat, quelque mauvaises qu'elles fussent dans leurs commencemens, ils les feroient devenir peu-à-peu meilleures, & entretiendroient un grand nombre de leurs propres Habitans à y travailler, au lieu de donner cet avantage à des Etrangers : & si tous les Etats avoient un pareil soin de n'être pas les dupes des autres Etats dans le Commerce, chaque Etat seroit considérable uniquement, à proportion de son produit &

du Commerce. I. PART. 101
 de l'industrie de ses Habitans.

Si les Dames de Paris se plaignent à porter des dentelles de Bruxelles, & si la France paie ces dentelles en vin de Champagne, il faudra paier le produit d'un seul arpent de lin, par le produit de plus de seize mille arpens en vignes, si j'ai bien calculé. On expliquera cela plus particulièrement ailleurs, & on en pourra voir les calculs au Supplément. Je me contenterai de remarquer ici qu'on ôte dans ce commerce un grand produit de terre à la subsistance des François, & que toutes les denrées qu'on envoie en Pais étrangers, lorsqu'on n'en fait pas revenir en échange un produit également considérable, tendent à diminuer le nombre des Habitans de l'Etat.

Lorsque j'ai dit que les Propriétaires de terres pourroient multiplier les Habitans à propor-

102 *Essai sur la nature*
 tion du nombre que ces terres
 pourroient en entretenir, j'ai
 supposé que le plus grand nombre
 des Hommes ne demande pas
 mieux qu'à se marier, si on les
 met en état d'entretenir leurs
 Familles de la même maniere
 qu'ils se contentent de vivre eux-
 mêmes; c'est-à-dire, que si un
 Homme se contente du produit
 d'un arpent & demi de terre, il
 se mariera, pourvu qu'il soit sûr
 d'avoir de quoi entretenir sa Fa-
 mille à-peu-près de la même
 façon; que s'il ne se contente
 que du produit de cinq à dix
 arpens, il ne s'empressera pas de
 se marier, à moins qu'il ne croie
 pouvoir faire subsister sa Famille
 à-peu-près de même.

Les Enfans de la Noblesse en
 Europe sont élevés dans l'affluen-
 ce; & comme on donne ordi-
 nairement la plus grande partie
 du bien aux Aînés, les Cadets
 ne s'empressent guere de se ma-

du Commerce. I. PART. 103
 rier; ils vivent pour la plupart
 garçons, soit dans les Armées,
 soit dans les Cloîtres, mais ra-
 rement en trouvera-t-on qui ne
 soient prêts à se marier, si on
 leur offre des Héritieres & des
 Fortunes, c'est-à-dire, le moien
 d'entretenir une Famille sur le
 pié de vivre qu'ils ont en vue,
 & sans lequel ils croiroient ren-
 dre leurs Enfans malheureux.

Il se trouve aussi dans les clas-
 ses inférieures de l'Etat plusieurs
 Hommes, qui, par orgueil &
 par des raisons semblables à cel-
 les de la Noblesse, aiment mieux
 vivre dans le Célibat, & dépen-
 ser sur eux-mêmes le peu de bien
 qu'ils ont, que de se mettre en
 ménage. Mais la plupart s'y met-
 troient volontiers, s'ils pouvoient
 compter sur un entretien pour
 leur Famille tel qu'ils le vou-
 droient: ils croiroient faire tort
 à leurs Enfans, s'ils en élevoient
 pour les voir tomber dans une

Classe inférieure à la leur. Il n'y a qu'un très petit nombre d'Habitans dans un Etat, qui évitent le mariage par pur esprit de libertinage : tous les bas Ordres des Habitans ne demandent qu'à vivre, & à élever des Enfans qui puissent au moins vivre comme eux. Lorsque les Laboureurs & les Artisans ne se marient pas, c'est qu'ils attendent à épargner quelque chose pour se mettre en état d'entrer en ménage, ou à trouver quelque Fille qui apporte quelque petit fond pour cela ; parcequ'ils voient journellement plusieurs autres de leur espèce, qui, faute de prendre de pareilles précautions, entrent en ménage & tombent dans la plus affreuse pauvreté, étant obligés de se frauder de leur propre subsistance, pour nourrir leurs Enfans.

Par les observations de M. Halley à Breslaw en Silésie, on remarque que de toutes les Fe-

du Commerce. I. PART. 105
 melles qui sont en état de porter des enfans, depuis l'âge de seize jusqu'à quarante cinq ans, il n'y en a pas une, en six, qui porte effectivement un enfant tous les ans ; au lieu, dit M. Halley, qu'il devoit y en avoir au moins quatre ou six qui accouchassent tous les ans, sans y compter celles qui peuvent être stériles, ou qui peuvent avorter. Qui est ce qui empêche que quatre Filles en six ne portent tous les ans des Enfans, c'est qu'elles ne peuvent pas se marier à cause des découragemens & empêchemens qui s'y trouvent. Une Fille prend soin de ne pas devenir Mere, si elle n'est mariée; elle ne se peut marier si elle ne trouve un Homme qui veuille en courir les risques. La plus grande partie des Habitans dans un Etat sont à gages ou Entrepreneurs ; la plupart sont dépendans, la plupart sont dans l'incertitude, s'ils trou-

veront par leur travail ou par leurs entreprises, le moien de faire subsister leur ménage sur le pié qu'ils l'envisagent; cela fait qu'ils ne se marient pas tous, ou qu'ils se marient si tard, que de six Femelles, ou du moins de quatre, qui devroient tous les ans produire un Enfant, il ne s'en trouve effectivement qu'une, en six, qui devienne Mere.

Que les Propriétaires de terres aident à entretenir les ménages, il ne faut qu'une génération pour porter la multiplication des Hommes aussi loin que les produits des terres peuvent fournir de moiens de subsister. Les Enfants ne demandent pas tant de produit de terre que les personnes adultes. Les uns & les autres peuvent vivre de plus ou de moins de produit de terre, suivant ce qu'ils consomment. On a vu des Peuples du Nord, où les terres produisent peu, vivre de si peu

de produit de terre, qu'ils ont envoyé des Colonies & des essains d'Hommes envahir les terres du Sud, & en détruire les Habitans, pour s'approprier leurs terres. Suivant les différentes façons de vivre, quatre cens mille Habitans pourroient subsister sur le même produit de terre, qui n'en entretient régulièrement que cent mille. Et celui qui ne dépense que le produit d'un arpent & demi de terre sera peut-être plus robuste & plus brave que celui qui dépense le produit de cinq à dix arpens. Voilà, ce me semble, assez d'inductions pour faire sentir que le nombre des Habitans, dans un Etat, dépend des moiens de subsister; & comme les moiens de subsistance dépendent de l'application & des usages qu'on fait des terres, & que ces usages dépendent des volontés, du goût & de la façon de vivre des Propriétaires de terres

108 *Essai sur la nature*
principalement, il est clair que
la multiplication ou le décrois-
sement des Peuples dépendent
d'eux.

La multiplication des Hom-
mes peut être portée au plus loin
dans les Pais où les Habitans se
contentent de vivre le plus pau-
vrement & de dépenser le moins
de produit de la terre ; mais dans
les Pais où tous les Païsans &
Laboureurs sont dans l'habitude
de manger souvent de la viande,
& de boire du vin, ou de la
biere, &c. on ne sauroit entre-
tenir tant d'Habitans.

Le Chevalier Guille Petty, &
après lui M. Davenent, Inspec-
teurs des Douanes en Angle-
terre, semblent s'éloigner beau-
coup des voies de la nature, lors-
qu'ils tâchent de calculer la pro-
pagation des Hommes, par des
progressions de génération depuis
le premier Pere Adam. Leurs
calculs semblent être purement

du Commerce. I. PART. 109
imaginaires, & dressés au hasard.
Sur ce qu'ils ont pu observer de
la propagation réelle dans cer-
tains cantons, comment pour-
roient-ils rendre raison de la di-
minution de ces Peuples innom-
brables qu'on voïoit autrefois en
Asie, en Egypte, &c. même de
celle des Peuples de l'Europe ?
Si l'on voïoit, il y a dix-sept sie-
cles, vingt-six millions d'Habi-
tans en Italie, qui présentement
est réduite à six millions pour le
plus, comment pourra-t-on dé-
terminer par les progressions de
M. King, que l'Angleterre qui
contient aujourd'hui cinq à six
millions d'Habitans, en aura pro-
bablement treize millions dans
un certain nombre d'années ?
Nous voïons tous les jours que les
Anglois, en général, consom-
ment plus de produit de terre
que leurs Peres ne faisoient ;
c'est le vrai moïen qu'il y ait

110 *Essai sur la nature*
moins d'Habitans que par le
passé.

Les Hommes se multiplient
comme des Souris dans une gran-
ge, s'ils ont le moyen de subsis-
ter sans limitation ; & les An-
glois dans les Colonies devien-
dront plus nombreux, à propor-
tion, dans trois générations,
qu'ils ne feront en Angleterre
en trente ; parceque dans les
Colonies ils trouvent à défricher
de nouveaux fonds de terre dont
ils chassent les Sauvages.

Dans tous les Pais les Hom-
mes ont eu en tout tems des
guerres pour les terres, & pour
les moyens de subsister. Lorsque
les guerres ont détruit ou diminué
les Habitans d'un Pais, les Sau-
vages, & les Nations policées, le
repeuplent bientôt en tems de
paix ; sur-tout lorsque le Prince
& les Propriétaires de terres y
donnent de l'encouragement.

Un Etat qui a conquis plu-

du Commerce. I. PART. III
sieurs Provinces, peut acquérir,
par les tributs qu'il impose à ses
Peuples vaincus, une augmen-
tation de subsistance pour ses
Habitans. Les Romains tiroient
une grande partie de la leur,
d'Egypte, de Sicile & d'Afri-
que, & c'est ce qui faisoit que
l'Italie contenoit tant d'Habi-
tans alors.

Un Etat, où il se trouve des
Mines, qui a des Manufactures
où il se fait des ouvrages qui ne
demandent pas beaucoup de
produit de terre pour leur envoi
dans les Pais étrangers, & qui en
retire, en échange, beaucoup
de denrées & de produit de terre,
acquert une augmentation de
fond pour la subsistance de ses
Sujets.

Les Hollandois échangent leur
travail, soit dans la Navigation,
soit dans la Pêche ou les Manu-
factures, avec les Etrangers gé-
néralement, contre le produit

112 *Essai sur la nature*
 des terres. La Hollande sans cela
 ne pourroit entretenir de son
 fond la moitié de ses Habitans.
 L'Angleterre tire de l'Etranger
 des quantités considérables de
 Bois, de Chanvres, & d'autres
 matériaux ou produits de terre,
 & consomme beaucoup de vins
 qu'elle paie en Mines, Manu-
 factures, &c. Cela épargne chez
 eux une grande quantité de pro-
 duits de terre; & sans ces avan-
 tages, les Habitans en Angle-
 terre, sur le pié de la dépense
 qu'on y fait pour l'entretien des
 Hommes, ne pourroient être si
 nombreux qu'ils le sont. Les
 Mines de Charbon y épargnent
 plusieurs millions d'arpens de
 terre, qu'on seroit obligé sans
 cela d'employer à produire des
 Bois.

Mais tous ces avantages sont
 des raffinemens & des cas acci-
 dentels, que je ne considère ici
 qu'en passant. La voie naturelle

du Commerce. I. PART. 113
 & constante, d'augmenter les
 Habitans d'un Etat, c'est de leur
 y donner de l'emploi, & de faire
 servir les terres à produire de
 quoi les entretenir.

C'est aussi une question qui
 n'est pas de mon sujet de savoir
 s'il vaut mieux avoir une grande
 multitude d'Habitans pauvres &
 mal entretenus, qu'un nombre
 moins considérable, mais bien
 plus à leur aise; un million
 d'Habitans qui consomment le
 produit de six arpens par tête,
 ou quatre millions qui vivent de
 celui d'un arpent & demi.

CHAPITRE XVI.

*Plus il y a de travail dans un
 Etat, & plus l'Etat est censé
 riche naturellement.*

PAr un long calcul fait dans
 le Supplément, il est facile à

114 *Essai sur la nature*
 voir que le travail de vingt-cinq personnes adultes suffit pour procurer à cent autres, aussi adultes, toutes les choses nécessaires à la vie, suivant la consommation de notre Europe. Dans ces calculs, il est vrai, la nourriture, l'habillement, le logement, &c. sont grossiers & peu travaillés; mais l'aifance & l'abondance s'y trouvent. On peut présumer qu'il y a un bon tiers des Habitans d'un Etat trop jeunes ou trop vieux pour le travail journalier, & encore une sixieme partie composée de Propriétaires de terres, de Malades, & de différentes espèces d'Entrepreneurs, qui ne contribuent point, par le travail de leurs mains, aux différens besoins des Hommes. Tout cela fait une moitié des Habitans qui sont sans travail, ou du moins sans le travail dont il s'agit. Ainsi, si vingt-cinq per-

du Commerce. I. PART. 115
 sonnes font tout le travail nécessaire pour l'entretien de cent autres, il restera vingt-cinq personnes, en cent, qui sont en état de travailler & qui n'auront rien à faire.

Les Gens de guerre, & les Domestiques dans les Familles aisées, feront une partie de ces vingt-cinq personnes; & si on emploie tous les autres à raffiner, par un travail additionnel, les choses nécessaires à la vie, comme à faire du linge fin, des draps fins, &c. l'Etat sera censé riche à proportion de cette augmentation de travail, quoiqu'elle n'ajoute rien à la quantité des choses nécessaires à la subsistance & à l'entretien des Hommes.

Le travail donne un surcroît de goût à la nourriture & à la boisson. Une Fourchette, un Couteau, &c. travaillés finement sont plus estimés que ceux

qui sont travaillés grossièrement & à la hâte : on en peut dire autant d'une Maison, d'un lit, d'une table, & généralement de tout ce qui est nécessaire aux commodités de la vie.

Il est vrai qu'il est assez indifférent dans un Etat, qu'on soit dans l'usage de porter de gros draps, ou des draps fins, si les uns & les autres sont également durables, & qu'on y mange délicatement, ou grossièrement, si l'on suppose qu'on en ait assez & qu'on se porte bien; attendu que le boire, le manger, l'habillement, &c. se consomment également, soit qu'on les prépare proprement ou grossièrement, & qu'il ne reste rien dans l'Etat de ces espèces de richesses.

Mais il est toujours vrai de dire que les Etats, où l'on porte de beaux draps, de beau linge, &c., & où l'on mange proprement & délicatement, sont plus

riches & plus estimés que ceux où tout cela est grossier; & même que les Etats où l'on voit plus d'Habitans, vivant de la façon des premiers, sont plus estimés que ceux où l'on en voit moins, à proportion.

Mais si l'on emploioit les vingt-cinq personnes, en cent, dont nous avons parlé, à procurer des choses durables, comme à tirer des Mines le Fer, le Plomb, l'Etain, le Cuivre, &c. & à les travailler pour en faire des outils & des instrumens pour la commodité des Hommes, des vases, de la vaisselle, & d'autres choses utiles, qui durent beaucoup plus que ceux qu'on peut faire de terre, l'Etat n'en paroîtra pas seulement plus riche, mais le sera réellement.

Il le sera sur-tout, si l'on emploie ces Habitans à tirer, du sein de la Terre, de l'Or & de l'Argent, qui sont des Métaux

118 *Essai sur la nature*
 non-seulement durables, mais pour ainsi dire, permanens, que le feu même ne sauroit consumer, qui sont généralement recus, comme la mesure des valeurs, & qu'on peut éternellement échanger pour tout ce qui est nécessaire dans la vie : & si ces Habitans travaillent à attirer l'or & l'argent dans l'Etat, en échange des Manufactures & des ouvrages qu'ils y font & qui sont envoyés dans les Pais étrangers, leur travail sera également utile, & améliorera réellement l'Etat.

Car le point, qui semble déterminer la grandeur comparative des Etats, est le corps de réserve qu'ils ont, au-delà de la consommation annuelle, comme les Magasins de draps, de linge, de blés, &c. pour servir dans les années stériles, en cas de besoin, ou de guerre. Et d'autant que l'or & l'argent peuvent

du Commerce. I. PART. 119
 toujours acheter tout cela des Ennemis même de l'Etat, le vrai Corps de réserve d'un Etat est l'or & l'argent, dont la plus grande ou la plus petite quantité actuelle détermine nécessairement la grandeur comparative des Roïaumes & des Etats.

Si on est dans l'habitude d'attirer l'or & l'argent de l'Etranger par l'exportation des denrées & des produits de l'Etat, comme des blés, des vins, des laines, &c. cela ne laissera pas d'enrichir l'Etat aux dépens du décroissement des Peuples; mais si on attire l'or & l'argent de l'Etranger, en échange du travail des Habitans, comme des Manufactures & des ouvrages où il entre peu de produit de terre, cela enrichira cet Etat utilement & essentiellement. Il est vrai que dans un grand Etat on ne sauroit employer les vingt-cinq personnes en cent, dont nous avons

120 *Essai sur la nature*
 parlé, pour faire des Ouvrages
 qui puissent être consommés
 chez l'Etranger. Un million
 d'Hommes feront plus de draps,
 par exemple, qu'il n'en fera
 consommé annuellement dans
 toute la Terre commerçante ;
 parceque le gros des Habitans
 de chaque Pais est toujours ha-
 billé du crû du Pais : & rare-
 ment trouvera-t-on en aucun
 Etat cent mille personnes em-
 ployées pour l'habillement des
 Etrangers ; comme on peut voir
 au Supplément, par rapport à
 l'Angleterre, qui de toutes les
 Nations de l'Europe, est celle
 qui fournit le plus d'étoffes aux
 Etrangers.
 Afin que la consommation
 des Manufactures d'un Etat de-
 vienne considérable chez l'E-
 tranger, il faut les rendre bon-
 nes & estimables par une grande
 consommation dans l'intérieur
 de l'Etat ; il faut y décrédirer
 toutes

du Commerce. I. PART. 121
 toutes les Manufactures Etran-
 geres, & y donner beaucoup
 d'emploi aux Habitans.
 Si on ne trouvoit pas assez
 d'emploi pour occuper les vingt-
 cinq personnes, en cent, à des
 choses utiles & avantageuses à
 l'Etat, je ne trouverois pas d'in-
 convenient qu'on y encourageât
 le travail qui ne sert qu'à l'orne-
 ment ou à l'amusement. L'Etat
 n'est pas moins censé riche, par
 mille babioles qui regardent l'a-
 justement des Dames, & même
 des Hommes, & qui servent aux
 jeux & aux divertissemens qu'on
 y voit, que par les ouvrages qui
 sont utiles & commodes. Dio-
 gene, au siege de Corinthe, se
 mit, dit-on, à rouler son ton-
 neau, afin de ne pas paroître
 oisif, pendant que tout le mon-
 de étoit occupé ; & nous avons
 aujourd'hui des Sociétés entie-
 res, tant d'Hommes que de Fem-
 mes, qui s'occupent de travaux
 F

122 *Essai sur la nature*
 & d'exercices aussi inutiles à l'Etat, que celui de Diogene. Pour peu que le travail d'un Homme apporte d'ornement ou même d'amusement dans un Etat, il vaut la peine d'être encouragé; à moins que cet Homme ne trouve moyen de s'employer utilement.

C'est toujours le génie des Propriétaires de terres qui encourage ou décourage les différentes occupations des Habitans & les différens genres de travail que ceux-ci imaginent.

L'exemple du Prince, qui est suivi de sa Cour, est ordinairement capable de déterminer le génie & les goûts des autres Propriétaires de terres généralement; & l'exemple de ceux-ci influe naturellement sur tous les ordres subalternes. Ainsi il n'est pas douteux qu'un Prince ne puisse par le seul exemple, & sans aucune contrainte, don-

du Commerce. I. PART. 123
 ner telle tournure qu'il voudra au travail de ses Sujets.

Si chaque Propriétaire, dans un Etat, n'avoit qu'une petite portion de terre, semblable à celle qu'on laisse ordinairement à la conduite d'un seul Fermier, il n'y auroit presque point de Ville; & les Habitans seroient plus nombreux & l'Etat seroit bien riche, si chacun de ces Propriétaires occupoit à quelque travail utile les Habitans que sa terre nourrit.

Mais lorsque les Seigneurs ont de grandes possessions de terres, ils entraînent nécessairement le luxe & l'oïveté. Qu'un Abbé, à la tête de cinquante Moines, vive du produit de plusieurs belles Terres, ou qu'un Seigneur, qui a cinquante Domestiques, & des Chevaux, qu'il n'entretient que pour le servir, vive de ces terres, cela seroit indifférent à l'Etat, s'il pouvoit

124 *Essai sur la nature*
demeurer dans une paix constante.

Mais un Seigneur avec sa suite & ses Chevaux est utile à l'Etat en tems de guerre; il peut toujours être utile dans la Magistrature & pour maintenir l'ordre dans l'Etat en tems de paix; & en toute situation il y est d'un grand ornement: au lieu que les Moines ne sont, comme on dit, d'aucune utilité ni d'aucun ornement en paix ni en guerre, en deçà du Paradis.

Les Couvens des Mandians sont bien plus pernicious à un Etat, que ceux des Moines rentés. Les derniers ne font d'autre tort ordinairement, que d'occuper des terres, qui serviroient à fournir à l'Etat des Officiers & des Magistrats; au lieu que les Mandians, qui sont eux-mêmes sans aucun travail utile, interrompent souvent & empêchent le travail des autres Habitans. Ils

du Commerce. I. PART. 125
tirent des pauvres gens en charités la subsistance qui doit les fortifier dans leur travail. Ils leur font perdre beaucoup de tems en conversations inutiles; sans parler de ceux qui s'intriguent dans les Familles, & de ceux qui sont vicieux. L'expérience fait voir que les Etats qui ont embrassé le Protestantisme, & qui n'ont ni Moines ni Mandians, en sont devenus visiblement plus puissants. Ils jouissent aussi de l'avantage d'avoir supprimé un grand nombre de Fêtes qu'on chomme dans les pais Catholiques romains, & qui diminuent le travail des Habitans, de près d'une huitieme partie de l'année.

Si l'on vouloit tirer parti de tout dans un Etat, on pourroit, ce me semble, y diminuer le nombre des Mandians en les incorporant dans la Moinerie, à mesure qu'il y arriveroit des va-

126 *Essai sur la nature*
 cances ou des morts; sans inter-
 dire ces retraites à ceux qui ne
 pourroient pas donner des échan-
 tillons de leur habileté dans les
 Sciences spéculatives, qui sont
 capables d'avancer les Arts en
 pratique, c'est-à-dire, dans quel-
 que partie des Mathématiques.
 Le célibat des Gens d'église n'est
 pas si défavantageux qu'on le
 croit vulgairement, suivant ce
 qu'on a établi dans le Chapitre
 précédent; mais leur fainéantise
 est très nuisible.

CHAPITRE XVII.
Des Métaux & des Monnoies,
& particulièrement de l'or &
de l'argent.

Comme la terre produit plus
 ou moins de blé, suivant sa fer-
 tilité & le travail qu'on y met;
 de même les Mines de fer, de
 plomb, d'étain, d'or, d'ar-

du Commerce. I. PART. 127
 gent, &c., produisent plus ou
 moins de ces Métaux, suivant
 la richesse de ces Mines & la
 quantité & la qualité du travail
 qu'on y met, soit pour creuser la
 terre, soit pour faire écouler les
 eaux, pour fondre & affiner, &c.
 Le travail des Mines d'argent est
 cher par rapport à la mortalité
 des Hommes qu'il cause, atten-
 du qu'on ne passe guere cinq ou
 six ans dans ce travail.

La valeur réelle ou intrinseque
 des Métaux, comme de toutes
 choses, est proportionnée à la
 terre & au travail nécessaires à
 leur production. La dépense de
 la terre, pour cette produc-
 tion n'est considérable qu'au-
 tant que le Propriétaire de la
 Mine pourroit obtenir un profit
 par le travail des Mineurs, lors-
 que les veines s'en trouvent plus
 riches qu'à l'ordinaire. La terre
 nécessaire pour l'entretien des
 Mineurs & des Travailleurs, c'est-

128 *Essai sur la nature*
à-dire, le travail de la Mine fait
souvent l'article principal, &
souvent la ruine, de l'Entrepre-
neur.

La valeur des métaux au Mar-
ché, de même que de toutes les
marchandises ou denrées, est
tantôt au-dessus, tantôt au-des-
sous, de la valeur intrinsèque,
& varie à proportion de leur
abondance ou de leur rareté,
suivant la consommation qui
s'en fait.

Si les Propriétaires de terres,
& les autres Ordres subalternes
d'un Etat qui les imitent, re-
jettoient l'usage de l'étain &
du cuivre, dans la supposition,
quoique fautive, que ces Métaux
sont nuisibles à la santé, & s'ils
se servoient universellement de
vaisselle & de batterie de terre,
ces Métaux seroient à vil prix,
dans les Marchés, & on discon-
tinueroit le travail qu'on condui-
soit pour les tirer de la Mine.

du Commerce. I. PART. 129
Mais comme ces Métaux sont
trouvés utiles, & qu'on s'en sert
dans les usages de la vie, ils au-
ront toujours au Marché, une
valeur qui correspondra à leur
abondance ou rareté, & à la
consommation qui s'en fera; &
on en tirera toujours de la Mine,
pour remplacer la quantité qui
en périt dans l'usage journalier.

Le Fer est non-seulement utile
pour les usages de la vie com-
mune, mais on pourroit dire
qu'il est en quelque façon né-
cessaire; & si les Américains,
qui ne s'en servoient pas avant
la découverte de leur Continent,
en avoient découvert des Mines
& en eussent connu les usages,
il n'est pas douteux qu'ils n'eus-
sent travaillé à la production de
ce métal, quelques frais qu'il
leur en eût coûté.

L'or & l'argent peuvent non-
seulement servir aux mêmes usa-
ges que l'étain & le cuivre, mais

130 *Essai sur la nature*
 encore à la plupart des usages
 qu'on fait du plomb & du fer.
 Ils ont encore cet avantage par-
 dessus les autres métaux, que
 le feu ne les consume pas, & ils
 sont si durables qu'on peut les
 regarder comme des corps per-
 manens: il n'est donc pas éton-
 nant que les Hommes, qui ont
 trouvé les autres métaux utiles,
 aient estimé l'or & l'argent, avant
 même qu'on s'en servit dans le
 troc. Les Romains les estimoient
 dès la fondation de Rome, &
 néanmoins ils ne s'en sont ser-
 vis pour monnoie, que cinq
 cens ans après. Peut-être que
 toutes les autres Nations en fai-
 soient de même, & qu'elles n'a-
 doptèrent ces métaux pour mon-
 noie que long-tems après qu'on
 s'en étoit servi pour les autres
 usages ordinaires. Cependant
 nous trouvons par les plus an-
 ciens Historiens que de tems im-
 mémorial on se servoit d'or &

du Commerce. I. PART. 131
 d'argent pour monnoie dans l'E-
 gypte & dans l'Asie; & nous ap-
 prenons dans la Genese qu'on
 fabriquoit des monnoies d'ar-
 gent du tems d'Abraham.
 Supposons maintenant que
 le premier argent fut trouvé dans
 une Mine du Mont Niphates
 dans la Mésopotamie. Il est na-
 turel de croire qu'un ou plusieurs
 Propriétaires de terres, trouvant
 ce métal beau & utile, en ont
 d'abord fait usage, & qu'ils ont
 encouragé volontiers le Mineur
 ou l'Entrepreneur, d'en tirer
 d'avantage de la Mine, en lui
 donnant, en échange de son tra-
 vail & de celui de ses Assistans,
 autant de produit de terre qu'il
 en falloit pour leur entretien.
 Ce Métal devenant de plus en
 plus estimé dans la Mésopota-
 mie, si les gros Propriétaires
 achetoient des aiguieres d'ar-
 gent, les ordres subalternes, se-
 lon leurs moïens ou épargnes,
 F vj

132 *Essai sur la nature*
 pouvoient acheter des gobelets d'argent ; & l'Entrepreneur de la Mine , voyant un débit constant de sa marchandise , lui donna sans doute une valeur proportionnée à sa qualité ou à son poids contre les autres denrées ou marchandises qu'il recevoit en échange. Tandis que tous les Habitans regardoient ce métal comme une chose précieuse & durable , & s'efforçoient d'en posséder quelques pièces , l'Entrepreneur , qui seul en pouvoit distribuer , étoit en quelque façon maître d'exiger en échange une quantité arbitraire des autres denrées & marchandises.

Supposons encore qu'on découvrit au-delà de la Riviere du Tigris , & par conséquent hors de la Mésopotamie , une nouvelle Mine d'argent , dont les veines se trouverent incomparablement plus riches & plus abondantes que celles du Mont Ni-

du Commerce. I. PART. 133
 phates , & que le travail de cette nouvelle Mine , d'où les eaux s'écouloient facilement , étoit bien moindre que celui de la première.

Il est bien naturel de croire que l'Entrepreneur de cette nouvelle Mine étoit en état de fournir de l'argent à bien plus bas prix , que celui du Mont Niphates ; & que les Habitans de la Mésopotamie , qui désiroient de posséder des pièces & des ouvrages d'argent , trouvoient mieux leur compte de transporter leurs marchandises hors du Pais , & de les donner à l'Entrepreneur de la nouvelle Mine en échange de ce métal , que d'en prendre de l'Entrepreneur ancien. Celui-ci , se trouvant moins de débit , diminueoit nécessairement son prix ; mais le nouvel Entrepreneur baissant à proportion le sien , l'ancien Entrepreneur devoit nécessaire-

134 *Essai sur la nature*
ment cesser son travail, & alors le prix de l'argent, contre les autres marchandises & denrées, se regloit nécessairement sur celui qu'on y mettoit à la nouvelle Mine. L'argent couloit donc moins alors aux Habitans au-delà du Tigris, qu'à ceux de la Mésopotamie, puisque ceux-ci étoient obligés de faire les frais d'un long transport de leurs denrées & de leurs marchandises pour acquérir de l'argent.

On peut aisément concevoir que lorsqu'on eut trouvé plusieurs Mines d'argent, & que les Propriétaires de terres eurent pris goût à ce métal, ils furent imités par les autres Ordres; & que les piéces & morceaux d'argent, lors même qu'ils n'étoient pas mis en œuvre, furent recherchés avec empressement, parceque rien n'étoit plus facile que d'en faire tels ouvrages qu'on vouloit, à proportion de la

0070
du Commerce. I. PART. 135
quantité & du poids qu'on en avoit. Comme ce métal étoit estimé au moins suivant la valeur qu'il couloit pour sa production, quelques gens qui en possédoient, se trouvant dans quelques nécessités, pouvoient le mettre en gage pour emprunter les choses dont ils avoient besoin, & même le vendre ensuite tout-à-fait: de-là est venu l'habitude d'en régler la valeur à proportion de sa quantité, c'est-à-dire de son poids, contre toutes les denrées & marchandises. Mais comme on peut allier avec l'argent, le fer, le plomb, l'étain, le cuivre, &c., qui sont des métaux moins rares, & qu'on tire des Mines avec moins de frais, le troc de l'argent étoit sujet à beaucoup de tromperie, & cela fit que plusieurs Roïaumes ont établi des Hôtels-de-Monnoie pour certifier, par une fabrication publique, la véritable quan-

136 *Essai sur la nature*
té d'argent que contient cha-
que piece, & pour rendre aux
Particuliers qui y portent des
barres ou lingots d'argent, la
même quantité en pieces portant
une empreinte ou certificat de
la quantité véritable d'argent
qu'elles contiennent.

Les frais de ces certificats ou
fabrications sont payés quelque-
fois par le Public ou par le
Prince, c'est la méthode qu'on
suivoit anciennement à Rome,
& aujourd'hui en Angleterre ;
quelquefois les Porteurs des ma-
tieres d'argent supportent les
frais de la fabrication, comme
c'est l'usage en France.

On ne trouve presque jamais
l'argent pur dans les Mines. Les
Anciens ne savoient pas même
l'art de l'affiner dans la dernière
perfection. Ils fabriquoient tou-
jours leurs Monnoies d'argent
sur le fin ; & cependant celles
qui nous restent des Grecs, des

0071
du Commerce. I. PART. 137
Romains, des Juifs & des Asia-
tiques, ne se trouvent jamais de
la dernière finesse. Aujourd'hui
on est plus habile : on a le secret
de rendre l'argent pur. Les dif-
férentes manières de l'affiner ne
sont point de mon sujet : plu-
sieurs Auteurs en ont traité, &
entr'autres, M. Boizard. Je re-
marquerai seulement qu'il y a
beaucoup de frais à faire pour
affiner l'argent, & que c'est la
raison pour laquelle on préfère
une once d'argent pur, par
exemple, à deux onces d'argent
qui contiennent une moitié de
cuivre ou d'autre aloi. Il en cou-
te pour détacher cet aloi & pour
tirer l'once d'argent réel qui est
dans ces deux onces, au lieu
que par une simple fonte on peut
allier tout autre métal avec l'ar-
gent, en telle proportion qu'on
veut. Si on allie quelquefois le
cuivre avec l'argent pur, ce n'est
que pour le rendre plus malléable,

138. *Essai sur la nature*
 & plus propre pour les ouvrages
 qu'on en fait. Mais dans l'esti-
 mation de tout argent, le cui-
 vre ou l'alliage n'est compté pour
 rien, & on ne considère que la
 quantité d'argent réel & vérita-
 ble. C'est pour cela qu'on fait
 toujours un essai pour connoître
 cette quantité d'argent véritable.

Faire l'essai, n'est autre chose
 qu'affiner un petit morceau de
 la barre d'argent, par exemple,
 qu'on veut essayer, pour savoir
 combien elle contient de vérita-
 ble argent, & pour juger de
 toute la barre par ce petit mor-
 ceau. On coupe donc un petit
 morceau de la barre, de douze
 grains par exemple, & on le pese
 exactement dans des balances
 qui sont si justes qu'il ne faut
 quelquefois que la millieme par-
 tie d'un grain pour les faire tré-
 bucher. Ensuite on l'affine par
 l'eau-forte, ou par le feu, c'est-
 à-dire, on en détache le cuivre

du Commerce. I. PART. 139
 ou l'alliage. Lorsque l'argent est
 pur on le repese dans la même
 balance, & si le poids se trouve
 alors de onze grains, au lieu de
 douze qu'il y avoit, l'Essaieur dit
 que la barre est de onze *deniers*
de fin, c'est-à-dire, qu'elle con-
 tient onze parties d'argent vérita-
 ble, & une douzieme partie
 de cuivre ou d'alloy. Ce qui se
 comprendra encore plus facile-
 ment par ceux qui auront la cu-
 riosité de voir ces affinages. Il n'y
 a point d'autre mystere. L'essai de
 l'or se fait de même, avec cette
 seule différence, que les degrés
 de finesse de l'or se divisent en
 vingt-quatre parties, qu'on ap-
 pelle *Karats*, à cause que l'or
 est plus précieux; & ces *Karats*
 sont divisés en trente-deuxiemes,
 au lieu qu'on ne divise les degrés
 de finesse de l'argent qu'en douze
 parties qu'on appelle deniers,
 & ces deniers en vingt-quatre
 grains chacun.

L'usage a consacré à l'or & à l'argent le terme de valeur intrinsèque, pour désigner & pour signifier la quantité d'or ou d'argent véritable que la barre de matiere contient : cependant dans cet essai je me suis toujours servi du terme de valeur intrinsèque, pour fixer la quantité de terre & du travail qui entre dans la production des choses, n'ayant pas trouvé de terme plus propre pour exprimer ma pensée. Au reste je ne donne cet avertissement, qu'afin qu'on ne s'y trompe pas; & lorsqu'il ne sera pas question d'or & d'argent, le terme sera toujours bon, sans aucune équivoque.

Nous avons vu que les métaux, tels que l'or, l'argent, le fer, &c. servent à plusieurs usages, & qu'ils ont une valeur réelle, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leur production. Nous verrons dans la

seconde partie de cet essai, que les Hommes ont été obligés par nécessité, de se servir d'une mesure commune, pour trouver dans le troc la proportion & la valeur des denrées & des marchandises dont ils vouloient faire échange. Il n'est question que de voir quelle doit être la denrée ou la marchandise qui est la plus propre pour cette mesure commune; & si ce n'a pas été la nécessité, & non le goût, qui a fait donner cette préférence, à l'or, à l'argent & au cuivre, dont on se sert généralement aujourd'hui pour cet usage.

Les denrées ordinaires, telles que les grains, les vins, la viande, &c., ont bien une valeur réelle, & servent aux usages de la vie; mais elles sont toutes périssables, & même incommodes pour le transport, & par conséquent peu propres pour servir de mesure commune.

Les marchandises, c'est-à-dire, les draps, les linges, les cuirs, &c. sont périssables aussi, & ne peuvent se subdiviser sans changer en quelque chose leur valeur pour les usages des Hommes; elles occasionnent, comme les denrées, beaucoup de frais pour le transport; elles demandent même de la dépense pour les garder: par conséquent elles sont peu propres pour servir de mesure commune.

Les diamans, & les autres pierres précieuses, quand elles n'auroient pas une valeur intrinsèque, & qu'elles seroient estimées seulement par goût, seroient propres pour servir de mesure commune, si elles n'étoient pas reconnoissables, & si elles pouvoient se subdiviser sans déchet. Mais avec ces défauts & celui qu'elles ont de n'être pas propres pour l'utilité, elles ne peuvent servir de mesure commune.

Le fer, qui est toujours utile & assez durable, ne serviroit pas mal, si on n'en avoit pas d'autres plus propres. Il se consume par le feu; & par sa quantité il se trouve de trop grand volume. On s'en servoit depuis Lycurgue jusqu'à la Guerre du Peloponnese: mais comme sa valeur étoit nécessairement réglée sur l'intrinsèque ou à proportion de la terre & du travail qui entroit dans sa production, il en falloit une grande quantité pour une petite valeur. Ce qu'il y avoit de bisarre, c'est qu'on en gâtoit la qualité, par le vinaigre, pour le rendre incapable de servir aux usages de l'homme, & pour le conserver seulement pour le troc: ainsi il ne pouvoit servir qu'au seul Peuple austere de Sparte, & n'a pû même continuer chez eux, dès qu'ils ont étendu leur communication avec les autres Pais. Pour ruiner les Lacé-

144 *Essai sur la nature*
 démoniens , il ne falloit que
 trouver de riches Mines de fer,
 en faire de la monnoie sembla-
 ble à la leur , & tirer en échange
 leurs denrées & leurs marchan-
 dises , tandis qu'ils ne pouvoient
 rien échanger avec l'Etranger ,
 contre leur fer gâté. Aussi ne
 s'attachoient-ils alors à aucun
 commerce avec l'Etranger , s'oc-
 cupant uniquement à la Guerre.

Le plomb & l'étain ont le
 même désavantage de volume ,
 que le fer , & ils sont périssables
 par le feu : mais dans un cas de
 nécessité , ils ne serviroient pas
 mal pour le troc , si le cuivre n'y
 étoit pas plus propre & plus du-
 rable.

Le cuivre seul servoit de mon-
 noie aux Romains , jusqu'à l'an
 484 de la Fondation de Rome ; &
 en Suede , on s'en sert encore au-
 jourd'hui même , dans les gros
 paiemens : cependant il est de trop
 gros volume pour les paiemens
 considérables ,

du Commerce. I. PART. 145
 considérables , & les Suédois
 mêmes aiment mieux être paiés
 en or & en argent , qu'en cuivre.

Dans les Colonies d'Améri-
 que , on s'est servi de Tabac ,
 de Sucre & de Cacao pour mon-
 noie ; mais ces marchandises ,
 sont de trop grand volume , pé-
 rissables & inégales dans leur
 bonté ; par conséquent elles sont
 peu propres pour servir de mon-
 noie ou de mesure commune des
 valeurs.

L'or & l'argent seuls sont de
 petit volume , d'égale bonté , fa-
 ciles à transporter , à subdiviser
 sans déchet , commodes à gar-
 der , beaux & brillans dans les
 ouvrages qu'on en fait , & dura-
 bles presque jusqu'à l'éternité.
 Tous ceux , qui se sont servis
 d'autre chose pour monnoie , en
 reviennent nécessairement à cel-
 le-ci , dès qu'ils en peuvent ac-
 querir assez pour le troc. Il n'y

a que dans le plus bas troc, que l'or & l'argent sont incommodes : pour la valeur d'un liard ou d'un denier, les pieces d'or & même d'argent, seroient trop petites pour être maniables. On dit que les Chinois dans les petits échanges coupoient avec des ciseaux, à de minces lames d'argent, de petites pieces qu'ils pesoient. Mais depuis leur commerce avec l'Europe, ils commencent à se servir de cuivre dans ces occasions.

Il n'est donc pas étonnant que toutes les Nations soient parvenues à se servir d'or & d'argent pour monnoie ou pour la mesure commune des valeurs, & de cuivre pour les petits échanges. L'utilité & le besoin les y ont déterminées, & non le goût ni le consentement. L'argent demande un grand travail, & un travail bien cher, pour sa produc-

tion. Ce qui cause la cherté des Mineurs d'argent, c'est qu'ils ne vivent guere plus de cinq à six ans dans ce travail qui cause une grande mortalité ; de maniere qu'une petite piece d'argent correspond à autant de terre & de travail, qu'une grosse piece de cuivre.

Il faut que la monnoie ou la mesure commune des valeurs corresponde, réellement & intrinsequement, en prix de terre & de travail, aux choses qu'on en donne en troc. Sans cela elle n'auroit qu'une valeur imaginaire. Par exemple, si un Prince ou une République donnoient cours dans l'Etat à quelque chose qui n'eût point une telle valeur réelle & intrinseque, non-seulement les autres Etats ne la recevraient pas sur ce pié là, mais les Habitans mêmes la rejetteroient, lorsqu'ils s'apperce-

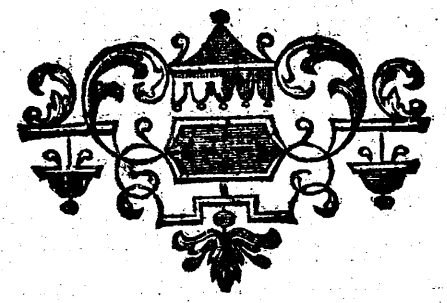
148 *Essai sur la nature*
vroient du peu de valeur réelle. Lorsque les Romains vers la fin de la première Guerre Punique, voulurent donner à des *as* de cuivre du poids de deux onces la même valeur qu'avoient auparavant les *as* du poids d'une livre ou de douze onces ; cela ne put pas se soutenir long-tems dans le troc. Et l'on voit dans l'Histoire de tous les tems, que lorsque les Princes ont affoibli leurs monnoies en conservant la même valeur numeraire, toutes les marchandises & les denrées ont encheri dans la proportion de l'affoiblissement des monnoies.

M. Locke dit que le consentement des Hommes a donné une valeur à l'or & à l'argent. On n'en peut pas douter, puisque la nécessité absolue n'y a point eu de part. C'est le même consentement qui a donné, &

du Commerce. I. PART. 149
qui donne tous les jours, une valeur à la dentelle, au linge, aux draps fins, au cuivre, & autres métaux. Les Hommes, à parler absolument, pourroient subsister sans tout cela. Mais il n'en faut pas conclure que toutes ces choses n'aient qu'une valeur imaginaire. Elles en ont une, à proportion de la terre & du travail qui entrent dans leur production. L'or & l'argent, comme les autres marchandises & comme les denrées, ne peuvent être tirés qu'avec des frais proportionnés à la valeur qu'on leur donne à-peu-près ; & quelque chose que les Hommes produisent par leur travail, il faut que ce travail fournisse leur entretien. C'est le grand principe qu'on entend tous les jours de la bouche même des petites Gens qui n'entrent point dans

150 *Essai sur le Commerce.*
nos spéculations, & qui vivent
de leur travail ou de leurs en-
treprises. *Il faut que tout le monde*
vive.

Fin de la premiere Partie.



ESSAI
SUR LA NATURE
DU
COMMERCE
EN GÉNÉRAL.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Troc.

ON a essayé de prouver,
dans la Partie précédente, que
la valeur réelle de toutes les cho-
ses à l'usage des Hommes, est
leur proportion à la quantité de

152 *Essai sur la nature*
 terre employée pour leur production & pour l'entretien de ceux qui leur ont donné la forme. Dans cette seconde Partie, après avoir fait une recapitulation des différens degrés de bonté de la terre dans plusieurs Contrées, & des diverses especes de denrées qu'elle peut produire avec plus d'abondance selon sa qualité intrinseque, & après avoir supposé l'établissement des Bourgs & de leurs Marchés pour la facilité de la vente de ces denrées, on démontrera, par la comparaison des échanges qui se pourroient faire, en vin contre du drap, en blé contre des souliers, des chapeaux, &c., & par la difficulté que causeroit le transport de ces différentes denrées ou marchandises, l'impossibilité qu'il y avoit à statuer leur valeur intrinseque respectivement, & la nécessité absolue où les Hommes

du Commerce. II. PART. 153
 se sont trouvés de chercher un être de facile transport, non corruptible, & qui put avoir dans son poids une proportion, ou une valeur, égale aux différentes denrées & aux marchandises, tant nécessaires que commodes. De-là est venu le choix de l'Or & de l'Argent pour le gros commerce, & du cuivre pour le bas trafic.

Ces métaux sont non-seulement durables, de facile transport, mais encore correspondent à un grand emploi de superficie de terre pour leur production; ce qui leur donne la valeur réelle qu'on cherchoit, pour avoir un équivalent.

M. Locke, qui ne s'est attaché qu'aux prix des Marchés, comme tous les autres Écrivains Anglois qui ont travaillé sur cette matière, établit que la valeur de toutes choses est proportionnée à leur abondance ou à leur ra-

154 *Essai sur la nature*
 reté, & à l'abondance ou à la rareté de l'argent contre lequel on les échange. On fait en général que le prix des denrées & des Marchandises a été augmenté en Europe, depuis qu'on y a apporté des Indes occidentales, une si grande quantité d'argent.
 Mais j'estime qu'il ne faut pas croire en général que le prix des choses au Marché doive être proportionné à leur quantité & à celle de l'argent qui circule actuellement dans le lieu, parceque les denrées & les marchandises, qu'on transporte pour être vendues ailleurs, n'influent pas sur le prix de celles qui restent. Par exemple, si dans un Bourg où il y a deux fois plus de blé qu'on n'y en consomme, on comparoit cette quantité entière à la quantité d'argent, le blé seroit plus abondant à proportion, que l'argent qu'on destine à l'acheter; cependant le prix du marché se

du Commerce. II. PART. 155
 soutiendra, tout de même que s'il n'y avoit que la moitié de cette quantité de blé, parceque l'autre moitié peut, & même doit, être envoyée dans la Ville, & que les frais de voiture se trouveront dans le prix de la Ville, qui est toujours plus haut à proportion que celui du Bourg. Mais, hors le cas de l'esperance de vendre à un autre Marché, j'estime que l'idée de M. Locke est juste dans le sens du Chapitre suivant & non autrement.

C H A P I T R E I I.

Des prix des Marchés.

SUpposons les Bouchers d'un côté & les Acheteurs de l'autre. Le prix de la viande se déterminera après quelques altercations; & une livre de Bœuf sera à-peu-près en valeur à une piece

156 *Essai sur la nature*
d'argent, comme tout le Bœuf,
qu'on expose en vente au Mar-
ché, est à tout l'argent qu'on
y apporte pour acheter du Bœuf.

Cette proportion se regle par
l'altercation. Le Boucher sou-
tient son prix sur le nombre
d'acheteurs qu'il voit; les Ache-
teurs, de leur côté, offrent
moins selon qu'ils croient que
le Boucher aura moins de dé-
bit: le prix réglé par quelques-
uns est ordinairement suivi par
les autres. Les uns sont plus ha-
biles à faire valoir leur marchan-
dise, les autres plus adroits à la
décréditer. Quoique cette mé-
thode de fixer les prix des cho-
ses au Marché n'ait aucun fon-
dement juste ou géométrique,
puisqu'elle dépend souvent de
l'empressement ou de la facilité
d'un petit nombre d'Acheteurs,
ou de Vendeurs; cependant il
n'y a pas d'apparence qu'on puis-
se y parvenir par aucune autre

du Commerce. II. PART. 157
voie plus convenable. Il est con-
stant que la quantité des den-
rées ou des marchandises mi-
ses en vente, proportionnée à
la demande ou à la quantité des
Acheteurs, est la base sur laquelle
on fixe, ou sur laquelle on croit
toujours fixer, les prix actuels
des Marchés; & qu'en général,
ces prix ne s'écartent pas beau-
coup de la valeur intrinseque.

Autre supposition. Plusieurs
Maîtres d'hôtels ont reçu l'or-
dre, dans la première saison,
d'acheter des Pois verts. Un
Maître a ordonné l'achat de dix
litrons pour 60 liv. un autre de
dix litrons pour 50 liv. un troi-
sième en demande dix pour 40 l.
& un quatrième dix pour 30 l.
Afin que ces ordres puissent être
exécutés, il faudroit qu'il y eut
au Marché quarante litrons de
pois verts. Supposons qu'il ne
s'y en trouve que vingt: les Ven-
deurs voiant beaucoup d'Ache-

158 *Essai sur la nature*
 teurs soutiendront leur prix, & les Acheteurs monteront jusqu'à celui qui leur est prescrit; de sorte que ceux qui offrent 60 liv. pour dix litrons seront les premiers servis. Les Vendeurs, voyant ensuite que personne ne veut monter au-dessus de 50 liv. lâcheront les dix autres litrons à ce prix, mais ceux qui avoient ordre de ne pas excéder 40 & 30 livres s'en retourneront sans rien emporter.

Si au lieu de quarante litrons, il s'en trouve quatre cens, non-seulement les Maîtres d'hôtels auront les pois verts beaucoup au-dessous des sommes qui leur étoient prescrites, mais les Vendeurs, pour être préférés les uns aux autres par le petit nombre d'Acheteurs, baisseront leurs pois verts, à-peu-près à leur valeur intrinsèque, & dans ce cas plusieurs Maîtres d'hôtels qui n'avoient point d'ordre en acheteront.

du Commerce. II. PART. 159

Il arrive souvent que les Vendeurs, en voulant trop soutenir leur prix au Marché, manquent l'occasion de vendre avantageusement leurs denrées, ou leurs marchandises, & qu'ils y perdent. Il arrive aussi qu'en soutenant ces prix ils pourront souvent vendre plus avantageusement un autre jour.

Les Marchés éloignés peuvent toujours influer sur les prix du Marché où l'on est: si le blé est extrêmement cher en France, il haussera en Angleterre & dans les autres Pais voisins.

CHAPITRE III.

De la circulation de l'Argent.

C'Est une idée commune en Angleterre qu'un Fermier doit faire trois rentes. 1°. la rente principale & véritable qu'il paie

160 *Essai sur la nature*
 au Propriétaire , & qu'on sup-
 pose égale en valeur au produit
 du tiers de sa Ferme ; une se-
 conde rente pour son entretien
 & celui des Hommes & des Che-
 vaux dont il se sert pour cultiver
 sa Ferme , & enfin une troisieme
 rente qui doit lui demeurer, pour
 faire profiter son entreprise.

On a généralement la même
 idée dans les autres Etats de l'Eu-
 rope ; quoique dans quelques
 Etats, comme dans le Milanez ,
 le Fermier donne au Propriétaire
 la moitié du produit de sa terre
 au lieu du tiers ; & que plusieurs
 Propriétaires dans tous les Etats,
 tâchent d'affermir leurs terres le
 plus haut qu'ils peuvent : mais
 lorsque cela se fait au-dessus du
 tiers du produit , les Fermiers
 sont ordinairement bien pauvres.
 Je ne doute pas que le Proprié-
 taire Chinois ne retire de son
 Fermier plus des trois quarts du
 produit de sa terre.

du Commerce. II. PART. 161

Cependant lorsqu'un Fermier
 a des fonds pour conduire l'en-
 treprise de sa Ferme, le Proprié-
 taire, qui lui donne sa Ferme
 pour le tiers du produit , sera
 sûr de son paiement, & se trou-
 vera mieux d'un tel marché , que
 s'il donnoit sa Ferme à un plus
 haut prix à un Fermier gueux ,
 au hasard de perdre toute sa
 rente. Plus la Ferme sera grande
 & plus le Fermier sera à son aise.
 C'est ce qui se voit en Angle-
 terre, où les Fermiers sont ordi-
 nairement plus aisés que dans les
 autres Pais où les Fermes sont
 petites.

La supposition donc que je
 suivrai dans cette recherche de
 la circulation de l'argent sera
 que les Fermiers font trois ren-
 tes, & même qu'ils dépensent
 la troisieme rente pour vivre plus
 commodement , au lieu de l'é-
 pargner. C'est en effet le cas du

162 *Essai sur la nature*
plus grand nombre des Fermiers
de tous les Etats.

Toutes les denrées de l'Etat, sortent, directement ou indirectement, des mains des Fermiers, aussi-bien que tous les matériaux dont on fait de la marchandise. C'est la terre qui produit toutes choses excepté le Poisson ; encore faut-il que les Pêcheurs qui prennent le poisson soient entretenus du produit de la terre.

Il faut donc considérer les trois rentes du Fermier, comme les principales sources, ou pour ainsi dire le premier mobile de la circulation dans l'Etat. La première rente doit être payée au Propriétaire, en argent comptant ; pour la seconde & la troisième rente il faut de l'argent comptant pour le fer, l'étain, le cuivre, le sel, le sucre, les draps, & généralement pour toutes les marchandises de la Ville qui sont con-

du Commerce. II. PART. 163
fumées à la Campagne ; mais tout cela n'excede guere la sixième partie du total, ou des trois Rentes. Pour ce qui est de la nourriture & de la boisson des Habitans de la Campagne, il ne faut pas nécessairement de l'argent comptant pour se la procurer.

Le Fermier peut brasser sa biere, ou faire son vin sans dépenser d'argent comptant, il peut faire son pain, tuer les Bœufs, les Moutons, les Cochons, &c. qu'on mange à la Campagne ; il peut paier en blés, en viande & en boisson, la plupart de ses Assistans, non-seulement Manœuvriers, mais encore Artisans de la Campagne, en évaluant ses denrées au prix du Marché le plus proche, & le travail au prix ordinaire du lieu.

Les choses nécessaires à la vie sont la nourriture, le vêtement & le logement. On n'a pas be-

soin d'argent comptant pour se procurer la nourriture à la Campagne, comme on vient de l'expliquer. Si on y fait du gros linge & de gros draps, si on y bâtit des Maisons, comme cela se pratique souvent, le travail de tout cela peut se paier en troc par évaluation, sans que l'argent comptant y soit nécessaire.

Le seul argent comptant qui est nécessaire à la Campagne, fera donc celui qu'il faut pour paier la rente principale du Propriétaire & les marchandises que la Campagne tire nécessairement de la Ville, telles que les couteaux, les cizeaux, les épingles, les aiguilles, les draps pour quelques Fermiers ou autres gens aisés, la batterie de cuisine, la vaisselle & généralement tout ce qu'on tire de la Ville.

J'ai déjà remarqué qu'on estime que la moitié des Habitans d'un Etat demeure dans les

Villes, & par conséquent que ceux des Villes dépensent plus que la moitié du produit des terres. Il faut par conséquent de l'argent comptant, non-seulement pour la rente du Propriétaire, qui correspond au tiers du produit, mais aussi pour les marchandises de Ville, consommées à la Campagne, qui peuvent correspondre à quelque chose de plus qu'au sixieme du produit de la terre. Or un tiers & un sixieme font la moitié du produit: par conséquent il faut que l'argent comptant, qui circule à la Campagne, soit égal au moins à la moitié du produit de la terre, au moien de quoi l'autre moitié quelque chose moins, peut se consommer à la Campagne, sans qu'il soit besoin d'argent comptant.

La circulation de cet argent se fait en ce que les Propriétaires dépensent en détail, dans la

Ville, les rentes que les Fermiers leur ont payées en gros articles, & que les Entrepreneurs des Villes, comme les Bouchers, les Boulangers, les Brasseurs, &c. ramassent peu-à-peu ce même argent, pour acheter des Fermiers, en gros articles, les Bœufs, le blé, l'orge, &c. Ainsi toutes les grosses sommes d'argent sont distribuées par petites sommes, & toutes les petites sommes sont ensuite ramassées pour faire des paiemens de grosses sommes aux Fermiers, directement ou indirectement, & cet argent passe toujours en gage tant en gros qu'en détail.

Lorsque j'ai dit qu'il faut nécessairement pour la circulation de la Campagne, une quantité d'argent, souvent égale en valeur à la moitié du produit des terres, c'est la moindre quantité; & pour que la circulation de la Campagne se fasse avec facilité, je

supposerai que l'argent comptant qui doit conduire la circulation des trois rentes, est égal en valeur à deux de ces rentes, ou égal au produit des deux tiers de la terre. On verra par plusieurs circonstances dans la suite, que cette supposition n'est pas bien loin de la vérité.

Supposons maintenant que l'argent qui conduit toute la circulation d'un petit Etat, est égal à dix mille onces d'argent, & que tous les paiemens qu'on fait de cet argent, de la Campagne à la Ville, & de la Ville à la Campagne, se font une fois l'an; que ces dix mille onces d'argent sont égales en valeur, à deux rentes des Fermiers, ou aux deux tiers du produit des terres. Les rentes des Propriétaires correspondront à cinq mille onces, & toute la circulation d'argent, qui restera entre les gens de la Campagne & ceux de la Ville, & qui

168 *Essai sur la nature*
doit se faire par paiemens annuels, correspondra aussi à cinq mille onces.

Mais si les Propriétaires de terres stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par semestre au lieu de paiemens annuels, & si les Débiteurs des deux dernières rentes font aussi leur paiemens tous les six mois, ce changement dans les paiemens changera le train de la circulation : & au lieu qu'il falloit auparavant dix mille onces pour faire les paiemens une fois l'an, il ne faudra maintenant que cinq mille onces, parceque cinq mille onces païées en deux fois auront le même effet que dix mille onces païées en une seule fois.

De plus si les Propriétaires stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par quartier, ou s'ils se contentent de recevoir de leurs Fermiers les Rentes à mesure que les quatre Saisons de l'année les
mettent

du Commerce. II. PART. 169
mettent en état de vendre leurs denrées, & si tous les autres paiemens se font par quartiers, il ne faudra que deux mille cinq cents onces pour la même circulation qui auroit été conduite par dix mille onces en paiemens annuels. Par conséquent, supposant que tous les paiemens se fassent par quartiers dans le petit état en question, la proportion de la valeur de l'argent nécessaire pour la circulation est au produit annuel des terres, c'est-à-dire, aux trois rentes, comme 2500 liv. est à 15000 liv. ou comme 1 à 6, de telle sorte que l'argent correspondroit à la sixième partie du produit annuel des terres.

Mais attendu que chaque branche de la circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs, que la conformation de la nourriture se fait par des paiemens journaliers, ou

par semaines ou par mois , & que celle du vêtement , quoique faite dans les Familles tous les ans , tous les six mois , ne laisse pas de se faire dans des tems différens par les uns & par les autres ; que la circulation pour la boisson se fait journellement pour le plus grand nombre ; que celle de la petite biere , des charbons & de mille autres branches de consommation est fort prompte ; il sembleroit que la proportion que nous avons établie dans les paiemens par quartiers seroit trop forte , & qu'on pourroit conduire la circulation d'un produit de terre de quinze mille onces d'argent avec beaucoup moins que deux mille cinq cens onces d'argent comptant.

Cependant puisque les Fermiers sont dans la nécessité de faire de gros paiemens aux Propriétaires au moins tous les quartiers , & que les droits que le

Prince ou l'Etat perçoivent sur la consommation sont accumulés par les Receveurs pour faire de gros paiemens aux Receveurs généraux ; il faut bien une quantité suffisante d'argent comptant dans la circulation pour que ces gros paiemens puissent se faire avec facilité , sans empêcher la circulation du courant pour ce qui regarde la nourriture & le vêtement des habitans.

On sentira bien par ce que je viens de dire , que la proportion de la quantité d'argent comptant nécessaire pour la circulation d'un Etat n'est pas une chose incompréhensible , & que cette quantité peut être plus grande ou plus petite dans les Etats , suivant le train qu'on y suit & la vitesse des paiemens. Mais il est bien difficile de rien statuer de précis sur cette quantité en général , qui peut être différente à proportion dans différens Pais,

& ce n'est que par forme de conjecture que je dis en général, que » l'argent comptant, nécessaire pour conduire la circulation & le troc dans un Etat, » est à-peu-près égal en valeur » au tiers des rentes annuelles » des Propriétaires de terres.

Que l'argent soit rare, ou abondant, dans un Etat, cette proportion ne variera pas beaucoup, parceque dans les Etats où l'argent est abondant on afferme les terres plus haut, & plus bas dans ceux où l'argent est plus rare : c'est une règle qui se trouvera toujours véritable dans tous les tems. Mais il arrive ordinairement, dans les Etats où l'argent est plus rare, qu'il y a plus de troc par évaluation, que dans ceux où l'argent est plus abondant, & par conséquent la circulation est censée plus prompte & moins retardée que dans les Etats où l'argent est moins

rare. Ainsi pour juger de la quantité de l'argent qui circule, il faut toujours considérer la vitesse de sa circulation.

Dans la supposition que l'argent qui circule est égal au tiers de toutes les rentes des propriétaires des terres, & que ces rentes sont égales au tiers du produit annuel des mêmes terres, il s'ensuit que » l'argent qui circule dans un Etat est égal en » valeur à la neuvième partie de » tout le produit annuel des terres.

Le Chevalier Guillaume Petty, dans un Manuscrit de l'année 1685, suppose souvent l'argent qui circule, égal en valeur au dixième du produit des terres, sans dire pourquoi. Je crois que c'est un jugement qu'il forma sur l'expérience & sur la pratique qu'il avoit, tant de l'argent qui circuloit alors en Irlande, dont il avoit arpenté la plus grande par-

174 *Essai sur la nature*
 tie des terres, que des denrées dont il faisoit une estimation à vue d'œil. Je ne me suis pas beaucoup éloigné de son idée; mais j'ai mieux aimé comparer la quantité d'argent qui circule, aux rentes des propriétaires, qui se paient ordinairement en argent, & dont on peut aisément savoir la valeur par une taxe égale sur les terres, que de comparer la quantité de l'argent aux denrées ou au produit des terres, dont le prix varie journellement aux Marchés, & dont même une grande partie se consomment sans passer par ces Marchés. Je donnerai, dans le Chapitre suivant, plusieurs raisons confirmées par des exemples, pour fortifier ma supposition. Cependant je la crois utile quand même elle ne se trouveroit pas physiquement vraie dans aucun Etat. Elle suffit si elle approche de la vérité, & si elle empêche les

du Commerce. II. PART. 175
 Conducteurs des Etats de se former des idées extravagantes de la quantité d'argent qui y circule: car il n'est point de connoissance où l'on soit si sujet à s'abuser, que dans celle des calculs, lorsqu'on les laisse à la conduite de l'imagination; au lieu qu'il n'y a point de connoissance plus démonstrative, lorsqu'on les conduit par un détail de faits.
 Il y a des Villes & des Etats qui n'ont aucune terre qui leur appartiennent, & qui subsistent, en échangeant leur travail ou Manufacture contre le produit des terres d'autrui: telles sont Hambourg, Dantzick, plusieurs autres Villes impériales, & même une partie de la Hollande. Dans ces Etats il paroît plus difficile de former un jugement de la circulation. Mais si on pouvoit faire un jugement des terres Etrangères qui fournissent leur subsistance, le calcul ne différe-
 H iv

176 *Essai sur la nature*
 roit pas probablement de celui
 que je fais pour les autres Etats
 qui subsistent principalement de
 leurs propres fonds, & qui sont
 l'objet de cet Essai.

A l'égard de l'argent comptant
 nécessaire pour conduire un com-
 merce avec l'Etranger, il semble
 qu'il n'en faut pas d'autre que
 celui qui circule dans l'Etat,
 lorsque la balance du commerce
 avec l'Etranger est égale, c'est-
 à-dire, lorsque les denrées & les
 marchandises qu'on y envoie
 sont égales en valeur à celles
 qu'on en reçoit.

Si la France envoie des draps
 en Hollande, & si elle en reçoit
 des épiceries, pour la même va-
 leur, le propriétaire qui con-
 somme ces épiceries en paie la
 valeur à l'Épicier, & l'Épicier
 paie cette même valeur au Ma-
 nufacturier de draps, à qui la
 même valeur est due en Hollande
 pour le drap qu'il y a envoyé.

du Commerce. II. PART. 177
 Cela se fait par Lettres de change
 dont j'expliquerai la nature dans
 la suite. Ces deux paiemens en
 argent se font en France hors
 la rente du propriétaire, & il ne
 sort pas pour cela aucun argent
 de France. Tous les autres or-
 dres qui consomment les Epi-
 ceries d'Hollande les paient de
 même à l'Épicier; favoir, ceux
 qui subsistent de la première ren-
 te, c'est-à-dire, de celle du pro-
 priétaire, les paient de l'argent
 de la première rente, & ceux qui
 subsistent par les deux dernières
 rentes, soit à la Campagne, soit
 à la Ville, paient l'Épicier direc-
 tement ou indirectement de l'ar-
 gent qui conduit la circulation
 des deux dernières rentes. L'E-
 picier paie encore cet argent au
 Manufacturier pour ses Let-
 tres de change sur Hollande; &
 il ne faut pas d'augmentation
 d'argent dans un Etat pour la
 circulation, par rapport au com-

merce avec l'Etranger, lorsque la balance de ce commerce est égale. Mais si cette balance n'est pas égale, c'est-à-dire, si on vend en Hollande plus de marchandise qu'on n'en tire, ou si l'on en tire plus qu'on n'y en envoie, il faut de l'argent pour l'excédent, & que la Hollande en envoie en France, ou que la France en envoie en Hollande: ce qui augmentera, ou diminuera, la quantité d'argent sonnante qui circule en France.

Il peut même arriver que lorsque la balance est égale avec l'Etranger, le commerce avec ce même Etranger retarde la circulation de l'argent comptant, & par conséquent demande une plus grande quantité d'argent par rapport à ce commerce.

Par exemple, si les Dames françoises, qui portent des étoffes de France, veulent porter des velours de Hollande, qui sont

compensés par les draps qu'on y envoie, elles paieront ces velours aux Marchands qui les ont tirés de Hollande, & ces Marchands les paieront aux Manufacturiers. Cela fait que l'argent passe par plus de mains, que si ces Dames portoient leur argent aux Manufacturiers, & se contentoient d'étoffes de France. Lorsque le même argent passe par les mains de plusieurs Entrepreneurs, la vitesse de la circulation en est ralentie. Mais il est difficile de faire une estimation juste de ces sortes de retardemens, qui dépendent de plusieurs circonstances: car dans l'exemple présent, si les Dames ont païé aujourd'hui le velours au Marchand, & si demain le Marchand le paie au Manufacturier pour sa Lettre de change sur Hollande; si le Manufacturier le paie le lendemain au Marchand de laine, & celui-ci le jour d'après au Fer-

mier, il se peut faire que le Fermier le gardera en caisse plus de deux mois pour achever le paiement du quartier de rente qu'il doit faire au propriétaire; & par conséquent cet argent auroit pu circuler deux mois entre les mains de cent Entrepreneurs, sans retarder dans le fond la circulation nécessaire de l'Etat.

Après tout, on doit considérer la rente principale du propriétaire, comme la branche la plus nécessaire & la plus considérable de l'argent par rapport à la circulation. Si le propriétaire demeure dans la Ville, & que le Fermier vende dans la même Ville toutes ses denrées, & y achète toutes les marchandises nécessaires pour la consommation de la Campagne, l'argent comptant peut toujours rester dans la Ville. Le Fermier y vendra les denrées qui excéderont la moitié du produit de sa ferme; il paiera dans la même

Ville l'argent du tiers de ce produit à son propriétaire, & il paiera le surplus aux Marchands ou Entrepreneurs, pour les marchandises qui doivent être consommées à la Campagne. Cependant dans ce cas même, comme le Fermier vend ses denrées par gros articles, & que ces grosses sommes doivent être ensuite distribuées dans le détail, & être de nouveau ramassées pour servir aux gros paiemens des Fermiers, la circulation rend toujours le même effet (à la vitesse près) que si le Fermier emportoit l'argent de ses denrées à la Campagne, pour le renvoyer ensuite à la Ville.

La circulation consiste toujours en ce que les grosses sommes que le Fermier tire de la vente de ses denrées sont distribuées dans le détail, & ensuite ramassées pour faire de gros paiemens. Soit que cet argent sorte

182 *Essai sur la nature*
 en partie de la Ville ou qu'il y
 reste en entier, on peut le con-
 siderer comme faisant la circu-
 lation de la Ville & de la Cam-
 pagne. Toute la circulation se
 fait entre les habitans de l'Etat,
 & tous ces habitans sont nourris
 & entretenus de toute façon du
 produit des terres & du crû de
 la campagne.

Il est vrai que la laine, par
 exemple, qu'on tire de la Cam-
 pagne, lorsqu'on en fait du drap
 dans la Ville, vaut quatre fois
 plus qu'elle ne valoit. Mais cette
 augmentation de valeur, qui est
 le prix du travail des Ouvriers, &
 des Manufacturiers de la Ville,
 se change encore contre les den-
 rées de la Campagne qui servent
 à entretenir ces Ouvriers.



du Commerce. II. PART. 183

CHAPITRE IV.

*Autre réflexion sur la vitesse ou
 la lenteur de la circulation de
 l'argent, dans le troc.*

Supposons que le Fermier
 paie 1300 onces d'argent par
 quartier au propriétaire, que
 celui-ci en distribue en détail
 toutes les semaines 100 onces
 au Boulanger, au Boucher, &c.,
 & que ces Entrepreneurs fassent
 retourner ces 100 onces toutes
 les semaines au Fermier, de ma-
 niere que le Fermier ramasse par
 semaine autant d'argent que le
 propriétaire en dépense. Dans
 cette supposition il n'y aura que
 100 onces d'argent en circula-
 tion perpétuelle, & les autres
 1200 onces demeureront en
 caisse, partie entre les mains du
 propriétaire, & partie entre les
 mains du Fermier.

Mais il arrive rarement que les propriétaires répandent leurs rentes dans une proportion constante & réglée. A Londres, sitôt qu'un propriétaire reçoit sa rente, il en met la plus grande partie entre les mains d'un Orfèvre, ou d'un Banquier, qui la prêtent à intérêt, par conséquent cette partie circule; ou bien ce propriétaire en emploie une bonne partie dans l'achat de plusieurs choses nécessaires au ménage; & avant qu'il puisse recevoir un second quartier, il empruntera peut-être de l'argent. Ainsi l'argent de ce premier quartier circulera en mille manières avant qu'il puisse être ramassé & remis entre les mains du Fermier, pour servir à faire le paiement du second quartier.

Lorsque le tems du paiement de ce second quartier sera venu, le Fermier vendra ses denrées par gros articles; & ceux qui

achètent les bœufs, les blés, les foins, &c., en auront auparavant ramassé le prix, dans le détail: ainsi l'argent du premier quartier aura circulé dans les canaux du détail pendant près de trois mois, avant que d'être ramassé par les Entrepreneurs du détail, & ceux-ci le donneront au Fermier, qui en fera le paiement du second quartier. Il sembleroit par-là qu'une moindre quantité d'argent comptant, que celle que nous avons supposée, pourroit suffire à la circulation d'un Etat.

Tous les trocs qui se font par évaluation ne demandent guere d'argent comptant. Si un Brasseur fournit à un Drapier la biere qu'il consomme dans sa Famille; & si le Drapier fournit réciproquement au Brasseur les draps dont il a besoin, le tout au prix courant du Marché réglé le jour de la livraison, il ne faut d'autre

186 *Essai sur la nature*
argent comptant, entre ces deux
Commerçans, que la somme qui
paiera la différence de ce que
l'un a fourni de plus.

Si un Marchand, dans un
Bourg, envoie à un correspon-
dant dans la Ville des denrées
de la Campagne pour vendre,
& si celui-ci renvoie au premier
les marchandises de la Ville
dont on fait la consommation
à la Campagne, la correspon-
dance durant toute l'année en-
tre ces deux Entrepreneurs, &
la confiance mutuelle leur fai-
sant porter en compte leurs den-
rées & leurs marchandises au
prix des Marchés respectifs, il
ne faudra d'autre argent réel
pour conduire ce commerce,
que la balance que l'un devra à
l'autre à la fin de l'année; encore
pourra-t-on porter cette balance
à compte nouveau pour l'année
suivante, sans déboursier aucun
argent effectif. Tous les Entre-

du Commerce. II. PART. 187
preneurs d'une Ville, qui ont
continuellement affaire les uns
aux autres peuvent pratiquer
cette méthode; & ces trocs par
évaluations semblent épargner
beaucoup d'argent comptant
dans la circulation, ou du moins
en accélérer le mouvement, en
le rendant inutile dans plusieurs
mains où il devoit nécessaire-
ment passer sans cette confiance
& cette manière de troquer par
évaluation. Aussi ce n'est pas sans
raison, qu'on dit communé-
ment, la confiance dans le com-
merce rend l'argent moins rare.

Les Orfèvres & les Banquiers
publics, dont les billets passent
couramment en paiement, com-
me l'argent comptant, contri-
buent aussi à la vitesse de la cir-
culation, qui seroit retardée s'il
falloit de l'argent effectif dans
tous les paiemens où l'on se con-
tente de ces billets; & bien que
ces Orfèvres & Banquiers gar-

dent toujours en caisse une bonne partie de l'argent effectif qu'ils ont reçu en faisant leurs billets, ils ne laissent pas de répandre aussi dans la circulation une quantité considerable de cet argent effectif, comme je l'expliquerai ci-après, en traitant des Banques publiques.

Toutes ces réflexions semblent prouver qu'on pourroit conduire la circulation d'un Etat, avec bien moins d'argent effectif, que celui que j'ai supposé nécessaire pour cela; mais les inductions suivantes paroissent les contrebalancer, & contribuer au retardement de cette même circulation.

Je remarquerai d'abord que toutes les denrées sont produites à la Campagne par un travail qui peut se conduire, absolument parlant, avec peu ou point d'argent effectif, comme je l'ai déjà souvent insinué: mais toutes les

marchandises se font dans les Villes ou dans les Bourgs par un travail d'Ouvriers qu'il faut paier en argent effectif. Si une Maison a couté cent mille onces d'argent à bâtir, toute cette somme, ou au moins la plus grande partie, doit avoir été païée toutes les semaines dans le menu troc au Faiseur de briques, aux Maçons, aux Menuisiers, &c. directement ou indirectement. La dépense des petites Familles, qui dans une Ville font toujours le plus grand nombre, ne se fait nécessairement qu'avec de l'argent effectif; & dans ce bas troc le crédit, l'évaluation, & les billets ne peuvent avoir lieu. Les Marchands ou Entrepreneurs de détail demandent de l'argent comptant pour prix des choses qu'ils fournissent; ou s'ils se fient à quelque Famille pour quelques jours ou quelques mois, ils ont besoin d'un bon paiement en

190 *Essai sur la nature*
 argent. Un Sellier qui vend un carosse quatre cens onces d'argent en billets, sera dans la nécessité de convertir ces billets en argent effectif, pour paier tous les matériaux & tous les Ouvriers qui ont travaillé à son carosse s'il en a eu le travail à crédit, ou, s'il en a fait les avances, pour en faire un nouveau. La vente du carosse lui laissera le profit de son entreprise, & il dépensera ce profit à l'entretien de sa famille. Il ne pourroit se contenter de billets, qu'en cas qu'il pût mettre quelques choses de côté ou à intérêts.

La consommation des habitans d'un Etat n'est, dans un sens, uniquement que pour leur nourriture. Le logement, le vêtement, les meubles, &c. correspondent à la nourriture des Ouvriers qui y ont travaillé; & dans les Villes tout le boire & le manger ne se paie nécessaire-

du Commerce. II. PART. 191
 ment qu'avec de l'argent effectif. Dans les familles des propriétaires, en Ville, le manger se paie tous les jours ou toutes les semaines; le vin dans leurs familles se paie toutes les semaines ou tous les mois; les chapeaux, les bas, les souliers, &c. se paient ordinairement avec de l'argent effectif, au moins ils correspondent à de l'argent comptant par rapport aux Ouvriers qui y ont travaillé. Toutes les sommes qui servent à faire de gros paiemens sont divisées, distribuées & répandues nécessairement en petits paiemens, pour correspondre à la subsistance des Ouvriers, des Valets, &c., & toutes ces petites sommes sont aussi nécessairement ramassées & réunies par les bas Entrepreneurs & par les Détailliers qui sont employés à la subsistance des habitans, pour faire de gros paiemens lorsqu'ils achètent les denrées des Fer-

miers. Un Cabaretier à biere ramasse par sols & par livres, les sommes qu'il paie au Brasseur, & celui-ci s'en sert pour paier tous les grains & les matériaux qu'il tire de la Campagne. On ne fauroit rien imaginer de ce qu'on achete à prix d'argent dans un Etat, comme meubles, marchandises, &c. dont la valeur ne corresponde à la subsistance de ceux qui y ont travaillé.

La circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs, & correspond toujours, directement ou indirectement, à la subsistance des Valets, des Ouvriers, &c. Il n'est pas concevable qu'elle puisse se faire dans le bas détail sans argent effectif. Les billets peuvent servir de jettons dans les gros paiemens pour quelque intervalle de tems; mais lorsqu'il faut distribuer & répandre les grosses sommes dans le troc du menu, comme

comme il en faut toujours plutôt ou plutôt dans le courant de la circulation d'une Ville, les billets n'y peuvent pas servir, & il faut de l'argent effectif.

Tout cela présupposé: tous les ordres d'un Etat, qui ont de l'œconomie, épargnent, & tiennent hors de la circulation, de petites sommes d'argent comptant, jusqu'à ce qu'ils en aient suffisamment pour les mettre à intérêts ou à profit.

Plusieurs gens avarés & craintifs enterrent & reserrent toujours de l'argent effectif pendant des intervalles de tems assez considérables.

Plusieurs Propriétaires, Entrepreneurs, & autres, gardent toujours quelque argent comptant dans leurs poches ou dans leurs caisses, contre les cas imprévus, & pour n'être point à sec. Si un Seigneur a remarqué que pendant l'espace d'un an, il ne s'est

194 *Essai sur la nature*
jamais vu moins de vingt louis dans sa poche, on peut dire que cette poche à tenu vingt louis hors de la circulation pendant l'année. On n'aime pas à dépenser jusqu'au dernier sou, on est bien aise de n'être pas dégarni tout-à-fait, & de recevoir un nouveau renfort avant que de paier, même une dette, de l'argent que l'on a.

Le Bien des Mineurs & des Plaideurs est souvent déposé en argent comptant, & retenu hors de la circulation.

Outre les gros paiemens qui passent par les mains des Fermiers dans les quatre termes de l'année, il s'en fait plusieurs autres, d'Entrepreneurs à Entrepreneurs dans les mêmes termes, aussi bien que dans des tems différens, & des Emprunteurs aux Prêteurs d'argent. Toutes ces sommes sont ramassées du troc du menu, y sont répandues de

0 100

du Commerce. II. PART. 195
nouveau, & reviennent tôt ou tard au Fermier; mais elles semblent demander un argent effectif plus considérable pour la circulation, que si ces gros paiemens se faisoient dans des tems différens de ceux auxquels les Fermiers sont païés de leurs denrées.

Au reste il y a une si grande variété dans les différens Ordres des habitans de l'Etat, & dans la circulation d'argent effectif qui y correspond, qu'il semble impossible de rien statuer de précis ou d'exact dans la proportion de l'argent qui suffit pour la circulation; & je n'ai produit tant d'exemples & d'inductions que pour faire comprendre que je ne me suis pas bien éloigné de la vérité dans ma supposition, » que l'argent effectif nécessaire à la circulation de l'Etat correspond à-peu-près » à la valeur du tiers de toutes

196 *Essai sur la nature*
» les rentes annuelles des pro-
» priétaires de terres. « Lorsque
les Propriétaires ont une rente
qui fait la moitié du produit,
ou plus que le tiers, il faut d'a-
vantage d'argent effectif pour la
circulation, tout autres choses
étant d'ailleurs égales. Lorsqu'il
y a une grande confiance des
Banques, & des trocs par éva-
luation, une moindre quantité
d'argent pourroit suffire, de mê-
me que quand le train de la cir-
culation peut être accéléré en
quelqu'autre manière. Mais je
ferai voir dans la suite que les
Banques publiques n'apportent
pas tant d'avantages qu'on le
croit communément.



du Commerce. II. PART. 197

CHAPITRE V.

*De l'inégalité de la circulation
de l'argent effectif, dans un
Etat.*

LA Ville fournit toujours à
la Campagne plusieurs marchan-
dises, & les propriétaires de ter-
res qui résident dans la Ville, y
doivent toujours recevoir envi-
ron le tiers du produit de leurs
terres : ainsi la Campagne doit
à la Ville plus de la moitié du
produit des terres. Cette dette
passeroit toujours la moitié, si
tous les propriétaires résidoient
dans la Ville ; mais comme plu-
sieurs des moins considérables
demeurent à la Campagne, je
suppose que la balance, ou la
dette, qui revient continuelle-
ment de la Campagne à la Ville,
est égale à la moitié du produit

I iij

198 *Essai sur la nature*
des terres, & que cette balance se paie dans la Ville par la moitié des denrées de la Campagne, qu'on y transporte, & dont le prix de la vente est employé à paier cette dette.

Mais toutes les Campagnes d'un Etat ou d'un Roiaume doivent une balance constante à la Capitale, tant pour les rentes des propriétaires les plus considérables qui y font leur résidence, que pour les taxes de l'Etat même, ou de la Couronne, dont la plus grande partie se consomme dans la Capitale. Toutes les Villes provinciales doivent aussi à la Capitale une balance constante, soit pour l'Etat, sur les Maisons ou sur la consommation, soit pour les marchandises différentes qu'elles tirent de la Capitale. Il arrive aussi que plusieurs particuliers & propriétaires, qui résident dans les Villes provinciales, vont passer quelques

du Commerce. II. PART. 199
tems dans la Capitale, soit pour leur plaisir, ou pour le jugement de leur Procès en dernier ressort, soit qu'ils y envoient leurs enfans pour leur donner une éducation à la mode. Par conséquent toutes ces dépenses, qui se font dans la Capitale, se tirent des Villes provinciales.

On peut donc dire que toutes les Campagnes & toutes les Villes d'un Etat doivent constamment & annuellement une balance, ou dette, à la Capitale. Or comme tout cela se paie en argent, il est certain que les Provinces doivent toujours des sommes considérables à la Capitale; car les denrées & marchandises que les Provinces envoient à la Capitale s'y vendent pour de l'argent, & de cet argent on paie la dette ou balance en question.

Supposons maintenant que la circulation de l'argent est égale dans les Provinces & dans la Ca-

200 *Essai sur la nature*
 pitale, tant par rapport à la quantité de l'argent, que par rapport à la vitesse de sa circulation. La balance sera d'abord envoyée à la Capitale en espee, & cela diminuera la quantité de l'argent dans les Provinces & l'augmentera dans la Capitale, & par conséquent les denrées & marchandises seront plus cheres dans la Capitale que dans les Provinces, par rapport à la plus grande abondance de l'argent dans la Capitale. La différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces doit paier les frais & les risques des voitures, autrement on continuera de transporter les especes à la Capitale pour le paiement de la balance, & cela durera jusqu'à ce que la différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces vienne à niveau des frais & des risques des voitures. Alors les Marchands ou Entrepreneurs des Bourgs ache-

du Commerce. II. PART. 201
 teront à bas prix les denrées des Villages, & les feront voiturier à la Capitale pour les y vendre à un plus haut prix; & cette différence des prix paiera nécessairement l'entretien des chevaux & des Valets, & le profit de l'Entrepreneur, sans quoi il cesseroit ses entreprises.

Il résultera de-là que le prix des denrées d'égale bonté sera toujours plus haut dans les Campagnes qui sont plus près de la Capitale, que dans celles qui en sont loin, à proportion des frais & risques des voitures; & que les Campagnes adjacentes aux Mers & Rivieres qui communiquent avec la Capitale, tireront un meilleur prix de leurs denrées, à proportion, que celles qui en sont éloignées (tout autres choses restant égales); parceque les frais des voitures d'eau sont moins considérables que ceux des voitures par terre. D'un autre côté

les denrées & les petites marchandises qu'on ne peut pas consommer dans la Capitale, soit qu'elles n'y soient pas propres, soit qu'on ne les y puisse transporter à cause de leur volume, ou parcequ'elles se gâteroient en chemin, seront infiniment à meilleur marché dans les Campagnes & les Provinces éloignées, que dans la Capitale, par rapport à la quantité d'argent qui circule pour cela, qui est considérablement plus petite dans les Provinces éloignées.

C'est ainsi que les œufs frais, que le gibier, le beurre frais, le bois à brûler, &c. seront ordinairement beaucoup à meilleur marché dans les Provinces de Poitou, qu'à Paris; au lieu que le blés, les bœufs & les chevaux ne seront plus chers à Paris, que de la différence des frais & des risques de l'envoi & des entrées de la Ville.

Il seroit aisé de faire une infinité d'inductions de même nature, pour justifier par l'expérience la nécessité d'une inégalité de la circulation d'argent dans les différentes Provinces d'un grand Etat ou Roïaume, & démontrer que cette inégalité est toujours relative à la balance ou dette qui appartient à la Capitale.

Si nous supposons que la balance due à la Capitale aille au quart du produit des terres de toutes les Provinces de l'Etat, la meilleure disposition qu'on puisse faire des terres, ce seroit d'employer les Campagnes voisines de la Capitale dans les especes de denrées qu'on ne sauroit tirer des Provinces éloignées sans beaucoup de frais ou de déchet. C'est en effet ce qui se pratique toujours. Le prix des Marchés de la Capitale servant de regle aux Fermiers pour l'emploi des terres à tel ou tel usage, ils em-

ploient les plus proches , lorsqu'elles s'y trouvent propres , en potagers , en prairies , &c.

Mais on devroit ériger dans les Provinces éloignées , autant qu'il seroit possible , les Manufactures de drap , de linge , de dentelles , &c. ; & dans le voisinage des Mines de Charbon , ou des Forêts , qui sont inutiles par leur éloignement , celles des outils de fer , d'étain , de cuivre , &c. Par ce moien , on pourroit envoyer les marchandises toutes faites à la Capitale avec bien moins de frais de transport , que si l'on envoïoit & les matériaux pour les faire travailler dans la Capitale même , & la subsistance des ouvriers qui les y travailleroient. On épargneroit une infinité de chevaux & valets de voiture , qui seroient mieux employés pour le bien de l'Etat : les terres seroient à maintenir sur les lieux des ouvriers & des artisans uti-

les ; & on retrancheroit une multitude de chevaux qui ne servent qu'à des voitures , sans nécessité. Ainsi les terres éloignées en rapporteroient des rentes plus considérables aux propriétaires , & l'inégalité de la circulation des Provinces & de la Capitale seroit mieux proportionnée & moins considérable.

Cependant , pour ériger ainsi des Manufactures , il faut non-seulement beaucoup d'encouragement & de fond , mais encore le moien de s'assurer d'une consommation régulière & constante , soit dans la Capitale même , soit dans quelques Pais étrangers , dont les retours puissent servir à la Capitale , pour faire les paiemens des marchandises qu'elle tire de ces Pais étrangers , ou pour les retours d'argent en nature.

Lorsqu'on érige ces Manufactures , on n'arrive pas d'abord

206 *Essai sur la nature*
 à la perfection. Si quelque autre Province en a, qui soient plus belles, à meilleur marché, ou dont le voisinage de la Capitale, ou la commodité d'une Mer ou d'une Riviere qui y communiquent, en facilite considérablement le transport, les Manufactures en question n'auront pas de réussite. Il faut examiner toutes ces circonstances dans l'érection des Manufactures. Je ne me suis pas proposé d'en traiter dans cet Essai, mais seulement d'insinuer qu'on devoit, autant qu'il se peut, ériger des Manufactures dans les Provinces éloignées de la Capitale, pour les rendre plus considérables & pour y produire une circulation d'argent moins inégale à proportion de celle de la Capitale.

Car lorsqu'une Province éloignée n'a point de Manufacture, & ne produit que des denrées ordinaires sans avoir communi-

du Commerce. II. PART. 207
 cation par eau avec la Capitale, ou avec la Mer, il est étonnant combien l'argent y est rare, à proportion de celui qui circule dans la Capitale, & combien peu de revenus les plus belles terres produisent au Prince, & aux Propriétaires qui résident dans la Capitale.

Les vins de Provence & de Languedoc, envoyés au tour du Détroit de Gibraltar dans le Nord, par une navigation longue & pénible, & après avoir passé par les mains de plusieurs Entrepreneurs, rendent bien peu aux Propriétaires de Paris.

Cependant il faut nécessairement que ces Provinces éloignées envoient leurs denrées, malgré tous les désavantages des voitures & de l'éloignement, ou à la Capitale, ou ailleurs, soit dans l'Etat, soit dans les Pais étrangers, afin que les retours fassent le paiement de la balance due à

208 *Essai sur la nature*
 la Capitale. Au lieu que ces denrées seroient en grande partie consommées sur les lieux, si on avoit des ouvrages ou Manufactures pour paier cette balance, & en ce cas le nombre des habitans seroit bien plus considérable.

Lorsque la Province ne paie la balance que de ses denrées, qui produisent si peu dans la Capitale par rapport aux frais de l'éloignement, il est visible que le Propriétaire, qui réside dans la Capitale, donne le produit de beaucoup de terre dans sa Province, pour recevoir peu dans la Capitale. Cela provient de l'inégalité de l'argent; & cette inégalité vient de la balance constante que la Province doit à la Capitale.

Présentement, si un Etat ou un Roïaume, qui fournit d'ouvrages de ses Manufactures tous les Pais étrangers, fait tellement ce

du Commerce. II. PART. 209
 commerce, qu'il tire tous les ans une balance constante d'argent de l'Etranger, la circulation y deviendra plus considérable que dans les Pais étrangers, l'argent y fera plus abondant & par conséquent la terre & le travail y deviendront insensiblement à plus haut prix. Cela fera que dans toutes les branches du commerce l'Etat en question échangera une plus petite quantité de terre & de travail avec l'Etranger, pour une plus grande, tant que ces circonstances dureront.

Que si quelque Etranger réside dans l'Etat en question, il sera à-peu-près dans la même situation & la même circonstance où est à Paris le Propriétaire qui a ses terres dans les Provinces éloignées.

La France, depuis l'érection en 1646 des Manufactures de draps, & des autres ouvrages qu'on y a faits ensuite, paroïsoit

210 *Essai sur la nature*
 faire le commerce dont je viens de parler, au moins en partie. Depuis la décadence de la France, l'Angleterre s'en est mise en possession; & tous les Etats ne paroissent fleurissans que par la part plus ou moins qu'ils y ont. L'inégalité de la circulation d'argent dans les différens Etats en constitue l'inégalité de puissance comparativement, toutes choses étant égales; & cette inégalité de circulation est toujours respectivement à la balance du commerce qui revient de l'Etranger.

Il est aisé de juger par ce qui a été dit dans ce Chapitre, que l'estimation par les Taxes de la Dixme roiale, comme M. de Vauban l'a faite, ne sauroit être avantageuse ni praticable. Si on faisoit la taxe sur les terres en argent, à proportion des rentes des Propriétaires, cela seroit plus juste. Mais je ne dois pas m'écarter de mon sujet, pour fai-

du Commerce. II. PART. 211
 re voir les inconveniens & l'impossibilité du plan de M. de Vauban.

CHAPITRE VI.

De l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.

SI l'on découvre des Mines d'or ou d'argent dans un Etat, & si l'on en tire des quantités considérables de matières, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, & tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion des richesses & des profits qu'ils feront: ils prêteront aussi à intérêt les sommes d'argent qu'ils ont au-delà de ce qu'il faut pour leur dépense.

Tout cet argent, tant prêté que dépensé, entrera dans la cir-

212 *Essai sur la nature*
 culation, & ne manquera pas de rehausser le prix des denrées & des marchandises dans tous les canaux de circulation où il entrera. L'augmentation de l'argent entraînera une augmentation de dépense, & cette augmentation de dépense entraînera une augmentation des prix du Marché dans les plus hautes années du troc, & par degré dans les plus basses.

Tout le monde est d'accord que l'abondance de l'argent ou son augmentation dans le troc, enchérit le prix de toutes choses. La quantité d'argent qu'on a apportée de l'Amérique en Europe depuis deux siècles, justifie par expérience cette vérité.

M. Locke pose comme une Maxime fondamentale que la quantité des denrées & des marchandises, proportionnée à la quantité de l'argent, sert de règle au prix du Marché. J'ai tâ-

du Commerce. II. PART. 213
 ché d'éclaircir son idée dans les Chapitres précédens : il a bien senti que l'abondance de l'argent enchérit toute chose, mais il n'a pas recherché comment cela se fait. La grande difficulté de cette recherche consiste à savoir par quelle voie & dans quelle proportion l'augmentation de l'argent hausse le prix des choses.

J'ai déjà remarqué qu'une accélération, ou une plus grande vitesse, dans la circulation de l'argent du troc, vaut autant qu'une augmentation d'argent effectif, jusqu'à un certain degré. J'ai aussi remarqué que l'augmentation ou la diminution des prix d'un Marché éloigné, soit dans l'Etat, soit chez l'Etranger, influe sur les prix actuels du Marché. D'un autre côté l'argent circule dans le détail, par un si grand nombre de canaux, qu'il semble impossible de ne pas le perdre de vue, attendu qu'ayant été amassé pour

faire de grosses sommes, il est distribué dans les petits ruisseaux du troc, & qu'en suite il se retrouve accumulé peu-à-peu pour faire de gros paiemens. Pour ces opérations il faut constamment échanger les monnoies d'or, d'argent & de cuivre, suivant la diligence de ce troc. Il arrive aussi d'ordinaire qu'on ne s'aperçoit pas de l'augmentation ou de la diminution de l'argent effectif dans un Etat, parcequ'il s'écoule chez l'Etranger, ou qu'il est introduit dans l'Etat, par des voies & des proportions si insensibles, qu'il est impossible de savoir au juste la quantité qui entre dans l'Etat, ni celle qui en sort.

Cependant toutes ces opérations se passent sous nos yeux, & tout le monde y a part directement. Ainsi je crois pouvoir hasarder quelques réflexions sur cette matiere, encore que je ne

du Commerce. II. PART. 215
puisse pas en rendre compte, d'une maniere exacte & précise.

J'estime en général qu'une augmentation d'argent effectif cause dans un Etat une augmentation proportionnée de consommation, qui produit par degrés l'augmentation des prix.

Si l'augmentation de l'argent effectif vient des Mines d'or ou d'argent qui se trouvent dans un Etat, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, les Fondateurs, les Affineurs, & généralement tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion de leurs gains. Ils consumeront dans leurs ménages plus de viande & plus de vin ou de biere, qu'ils ne faisoient, ils s'accoutumeront à porter de meilleurs habits, de plus beau linge, à avoir des Maisons plus ornées, & d'autres commodités plus recherchées. Par conséquent ils

216 *Essai sur la nature*
donneront de l'emploi à plusieurs Artisans qui n'avoient pas auparavant tant d'ouvrages, & qui par la même raison augmenteront aussi leur dépense; toute cette augmentation de dépense en viande, en vin, en laine, &c. diminue nécessairement la part des autres habitans de l'Etat qui ne participent pas d'abord aux richesses des Mines en question. Les altercations du Marché, ou la demande pour la viande, le vin, la laine, &c. étant plus forte qu'à l'ordinaire, ne manquera pas d'en hauffer les prix. Ces hauts prix détermineront les Fermiers à employer d'avantage de terre pour les produire en une autre année: ces mêmes Fermiers profiteront de cette augmentation de prix, & augmenteront la dépense de leur Famille, comme les autres. Ceux donc, qui souffriront de cette cherté, & de l'augmentation de consommation

du Commerce. II. PART. 217
mation, seront d'abord les Propriétaires des terres, pendant le terme de leurs Baux, puis leurs domestiques, & tous les ouvriers ou gens à gages fixes qui en entretiennent leur famille. Il faut que tous ceux-là diminuent leur dépense à proportion de la nouvelle consommation; ce qui en obligera un grand nombre à sortir de l'Etat pour chercher fortune ailleurs. Les Propriétaires en congédieront plusieurs, & il arrivera que les autres demanderont une augmentation de gages pour pouvoir subsister à leur ordinaire. Voilà à-peu-près comment une augmentation considérable d'argent par des Mines augmente la consommation; & en diminuant le nombre des habitans, entraîne une plus grande dépense parmi ceux qui restent.

Si l'on continue de tirer l'argent des Mines, les prix de tou-

218 *Essai sur la nature*
 tes choses par cette abondance d'argent augmenteront à tel point, que non-seulement les Propriétaires des terres, à l'expiration de leurs Baux, augmenteront considérablement leurs Rentes, & se remettront dans leur ancien train de vivre, en augmentant à proportion les gages de ceux qui les servent; mais que les Artisans & les Ouvriers tiendront si haut leurs ouvrages qu'il y aura un profit considérable à les tirer de l'Etranger, qui les fait à bien meilleur marché. Cela déterminera naturellement plusieurs à faire venir dans l'Etat quantité de Manufactures d'ouvrages travaillés dans les Pais étrangers, où on les trouvera à grand marché; ce qui ruinera insensiblement les Artisans & Manufacturiers de l'Etat qui ne sauroient y subsister en travaillant à si bas prix, attendu la cherté.

du Commerce. II. PART. 219
 Lorsque la trop grande abondance de l'argent des Mines aura diminué les habitans d'un Etat, accoutumé ceux qui restent à une trop grande dépense, porté le produit de la terre & le travail des Ouvriers à des prix excessifs, ruiné les Manufactures de l'Etat, par l'usage que font de celles des pais étrangers les Propriétaires de terre & ceux qui travaillent aux Mines, l'argent du produit des Mines passera nécessairement chez l'Etranger pour paier ce qu'on en tire: ce qui appauvrira insensiblement cet Etat, & le rendra en quelque façon dépendant de l'Etranger auquel on est obligé d'envoier annuellement l'argent, à mesure qu'on le tire des Mines. La grande circulation d'argent, qui au commencement étoit générale, cesse; la pauvreté & la misere suivent, & le travail des Mines paroît n'être que
 K ij

220 *Essai sur la nature*
pour le seul avantage de ceux
qui y sont employés, & pour les
Étrangers qui en profitent.

Voilà à-peu-près ce qui est ar-
rivé à l'Espagne depuis la dé-
couverte des Indes. Pour ce qui
est des Portugais, depuis la dé-
couverte des Mines d'or du Bre-
sil, ils se sont presque toujours
servis des ouvrages & des Ma-
nufactures des Étrangers; & il
semble qu'ils ne travaillent aux
Mines, que pour le compte &
l'avantage de ces mêmes Étran-
gers. Tout l'or & l'argent que
ces deux États tirent des Mines,
ne leur en fournit pas plus dans
la circulation, qu'aux autres.
L'Angleterre & la France en ont
même ordinairement davantage.

Maintenant si l'augmentation
d'argent dans l'État provient
d'une balance de commerce avec
les Étrangers, (c'est-à-dire, en
envoiant chez eux des ouvra-
ges & des Manufactures en plus

du Commerce. II. PART. 221
grande valeur & quantité que ce
qu'on en tire, & par conséquent
en recevant le surplus en ar-
gent) cette augmentation an-
nuelle d'argent enrichira un
grand nombre de Marchands &
d'Entrepreneurs dans l'État, &
donnera de l'emploi à quanti-
té d'Artisans & d'Ouvriers qui
fournissent les ouvrages qu'on
envoie chez l'Étranger d'où l'on
tire cet argent. Cela augmente-
ra par degrés la consommation
de ces habitans industrieux, &
enchèrira les prix de la terre
& du travail. Mais les Gens
industrieux qui sont attentifs à
amasser du bien n'augmenteront
pas d'abord leur dépense; ils at-
tendront jusqu'à ce qu'ils aient
amassé une bonne somme, dont
ils puissent tirer un intérêt cer-
tain, indépendamment de leur
commerce. Lorsqu'un grand
nombre d'habitans auront acquis
des fortunes considérables, de

cet argent qui entre constamment & annuellement dans l'État, ils ne manqueront pas d'augmenter leurs consommations & d'encherir toutes choses. Quoique cette cherté les entraîne dans une plus grande dépense qu'ils ne s'étoient d'abord proposé de faire, ils ne laisseront pas pour la plûpart de continuer tant qu'il leur restera de capital; attendu que rien n'est plus aisé ni plus agréable que d'augmenter la dépense des familles, mais rien de plus difficile ni de plus désagréable que de la retrancher.

Si une balance annuelle & constante a causé dans un État une augmentation considérable d'argent, elle ne manquera pas d'augmenter la consommation, d'encherir le prix de toutes choses, & même de diminuer le nombre des habitans, à moins qu'on ne tire de l'Etranger une addi-

tion de denrées à proportion de l'augmentation de consommation. D'ailleurs il est ordinaire dans les États qui ont acquis une abondance considérable d'argent, de tirer beaucoup de choses des pais voisins où l'argent est rare, & où tout est par conséquent à grand marché: mais comme il faut envoyer de l'argent pour cela, la balance du commerce deviendra plus petite. Le bon marché de la terre & du travail dans les pais étrangers où l'argent est rare, y fera naturellement ériger des Manufactures & des ouvrages pareils à ceux de l'État, mais qui ne seront pas d'abord si parfaits ni si estimés.

Dans cette situation, l'État peut subsister dans l'abondance d'argent, consommer tout son produit & même beaucoup du produit des pais étrangers, & encore par-dessus tout cela,

224 *Essai sur la nature*
 conserver une petite balance
 de commerce contre l'Étran-
 ger, ou au moins garder bien
 des années cette balance au
 pair; c'est-à-dire, tirer, en
 échange de ses ouvrages & de
 ses Manufactures, autant d'ar-
 gent de ces pays étrangers,
 qu'il est obligé d'y en envoyer
 en échange des denrées ou des
 produits de terre qu'il en tire.
 Si cet État est État maritime,
 la facilité & le bon marché de
 sa navigation pour le transport
 de ses ouvrages & de ses Manu-
 factures dans les pays étrangers,
 pourront compenser en quelque
 façon la cherté du travail que
 la trop grande abondance d'ar-
 gent y cause; de sorte que les
 ouvrages & les Manufactures de
 cet État, toutes chères qu'elles y
 font, ne laisseront pas de se ven-
 dre dans les pays étrangers éloi-
 gnés, à meilleur marché quel-
 quefois que les Manufactures

du Commerce. II. PART. 225
 d'un autre État où le travail est
 à plus bas prix.

Les frais de voiture augmen-
 tent beaucoup le prix des cho-
 ses qu'on transporte dans les pays
 éloignés; mais ces frais sont af-
 fez modiques dans les États ma-
 ritimes, où il y a une naviga-
 tion réglée pour tous les Ports
 étrangers, au moyen de quoi on
 y trouve presque toujours des
 Bâtimens prêts à faire voile,
 qui se chargent de toutes les
 marchandises qu'on leur confie,
 pour un fret très raisonnable.

Il n'en est pas de même dans
 les États où la navigation n'est
 pas florissante; on est obligé d'y
 construire des navires exprès
 pour le transport des marchan-
 dises, ce qui emporte quelque-
 fois tout le profit; & on y na-
 vigue toujours à grands frais, ce
 qui décourage entièrement le
 commerce.

L'Angleterre consomme au-

226 *Essai sur la nature*
 jourd'hui non-seulement la plus grande partie de son peu de produit, mais encore beaucoup du produit des autres pais; comme soieries, vins, fruits, du linge en quantité, &c., au lieu qu'elle n'envoie chez l'Etranger que le produit de ses Mines, ses Ouvrages & ses Manufactures pour la plûpart, & quelque cher qu'y soit le travail, par l'abondance de l'argent, elle ne laisse pas de vendre ses ouvrages dans les pais éloignés, par l'avantage de sa navigation, à des prix aussi raisonnables qu'en France, où ces mêmes ouvrages sont bien moins chers.

L'augmentation de la quantité d'argent effectif dans un État peut encore être occasionnée, sans balance de commerce, par des subsides payés à cet État par des Puissances étrangères; par les dépenses de plusieurs Ambassadeurs, ou de Voyageurs, que des

du Commerce. II. PART. 227
 raisons de politique, ou la curiosité, ou les divertissemens, peuvent engager à y faire quelque séjour; par le transport des biens & des fortunes de quelques Familles qui, par des motifs de liberté de religion, ou par d'autres causes, quittent leur patrie pour s'établir dans cet État. Dans tous ces cas, les sommes qui entrent dans l'État y causent toujours une augmentation de dépenses & de consommation, & par conséquent encherissent toutes choses dans les canaux du troc ou l'argent entre.

Supposons qu'un quart des habitans de l'État consomment journellement de la viande, du vin, de la biere, &c. & se donnent fort fréquemment des habits, du linge, &c., avant l'introduction de l'augmentation de l'argent; mais qu'après cette introduction, un tiers ou une moitié des habitans consomment

228 *Essai sur la nature*
ces mêmes choses, les prix de ces denrées & de ces marchandises ne manqueront pas de hausser, & la cherté de la viande déterminera plusieurs des habitans qui faisoient le quart de l'État, à en consommer moins qu'à l'ordinaire. Un Homme qui mange trois livres de viande par jour ne laissera pas de subsister avec deux livres, mais il sent ce retranchement; au lieu que l'autre moitié des habitans qui n'en mangeoit presque point, ne s'en sentira pas. Le pain encherira à la vérité par degré, à cause de cette augmentation de consommation, comme je l'ai souvent insinué, mais il sera moins cher à proportion que la viande. L'augmentation du prix de la viande cause une diminution de la part d'une petite partie des habitans, ce qui la rend sensible; mais l'augmentation du prix du pain diminue la part de

0117
du Commerce. II. PART. 229
tous les habitans, ce qui la rend moins sensible. Si cent mille personnes d'extraordinaire viennent demeurer dans un État qui contient dix millions d'habitans, leur consommation extraordinaire de pain ne montera qu'à une livre en cent livres, qu'il faudra retrancher aux anciens habitans; mais lorsqu'un homme au lieu de cent livres de pain en consomme quatre-vingt-dix-neuf livres pour sa subsistance, il sent à peine ce retranchement.

Lorsque la consommation de la viande augmente, les Fermiers augmentent leurs prairies pour avoir plus de viande, ce qui diminue la quantité des terres labourables, par conséquent la quantité du blé. Mais ce qui fait ordinairement que la viande encherit plus à proportion que le pain, c'est qu'on permet ordinairement dans l'État l'en-

230 *Essai sur la nature*
trée du blé des païs étrangers
librement, au lieu qu'on dé-
fend, absolument l'entrée des
bœufs comme en Angleterre,
ou qu'on en fait paier des droits
d'entrée considérables, comme
on fait dans d'autres États. C'est
la raison pourquoi les rentes des
prairies & des pâturages en An-
gleterre haussent, dans l'abon-
dance d'argent au triple plus que
les rentes des terres labourables.

Il n'est pas douteux que les
Ambassadeurs, les Voïageurs,
& les Familles qui viennent s'é-
tablir dans l'État n'y augmen-
tent la consommation, & que
le prix des choses n'y enchérisse
dans tous les canaux du troc où
l'argent est introduit.

Pour ce qui est des subsides
que l'État a reçus des Puissances
étrangeres, ou on les resserre
pour les besoins de l'État, ou
on les répand dans la circula-
tion. Si on les suppose resserrés,

du Commerce. II. PART. 231
ils ne feront pas de mon sujet,
car je ne considère que l'argent
qui circule. L'argent resserré, la
vaisselle, l'argent des Eglises,
&c. sont des richesses dont l'É-
tat trouve à se servir dans les
grandes extrêmités, mais elles
ne sont d'aucune utilité actuel-
le. Si l'État répand les subsides
en question dans la circulation,
ce ne peut être que par la dé-
pense, & cela augmentera très
sûrement la consommation &
enchérira le prix des choses. Qui-
conque recevra cet argent, le
mettra en mouvement dans l'af-
faire principale de la vie, qui est
la nourriture, ou de soi-même
ou de quelqu'autre, puisque tou-
tes choses y correspondent di-
rectement ou indirectement.



CHAPITRE VII.

Continuation du même sujet de l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.

Comme l'or, l'argent & le cuivre ont une valeur intrinsèque, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leurs productions, sur les lieux où l'on les tire des Mines, & encore aux frais de leur importation ou introduction dans les États qui n'ont pas de Mines, la quantité de l'argent, comme celle de toutes les autres marchandises, détermine sa valeur dans les altercations des Marchés contre tout autres choses.

Si l'Angleterre commence pour la première fois à se servir d'or, d'argent & de cuivre dans

du Commerce. II. PART. 233.
les trocs absolus, l'argent sera estimé, suivant la quantité qu'il y en a dans la circulation, proportionnellement à sa valeur contre toutes les autres marchandises & denrées, & on parviendra à cette estimation grossièrement par les altercations des Marchés. Sur le pié de ces estimations, les Propriétaires de terres & les Entrepreneurs fixeront les gages des Domestiques & des Ouvriers qu'ils emploient, à tant par jour ou par année, de telle façon qu'ils puissent eux & leur famille s'entretenir des gages qu'on leur donne.

Supposons maintenant que par la résidence des Ambassadeurs & Voyageurs étrangers en Angleterre, on y ait introduit autant d'argent dans la circulation qu'il y en avoit au commencement; cet argent passera d'abord entre les mains de plusieurs Artisans, Domestiques,

234 *Essai sur la nature*
 Entrepreneurs, & autres qui auront eu part au travail des équipages, des divertissemens, &c., de ces Étrangers : les Manufacturiers, les Fermiers & les autres Entrepreneurs se sentiront de cette augmentation d'argent qui mettra un grand nombre de personnes dans l'habitude d'une plus grande dépense que par le passé, ce qui conséquemment encherira les prix des Marchés. Les Enfans même de ces Entrepreneurs & de ces Artisans entreront dans une nouvelle dépense : leurs Peres leur donneront dans cette abondance quelque argent pour leurs menus plaisirs, dont ils acheteront des échaudés, des petits patés, &c. & cette nouvelle quantité d'argent se distribuera de façon que plusieurs personnes qui subsistoient sans manier aucun argent, ne laisseront pas d'en avoir dans le cas présent. Beaucoup de trocs

du Commerce. II. PART. 235
 qui se faisoient auparavant par évaluation, se feront maintenant l'argent à la main, & par conséquent il y aura plus de vitesse dans la circulation de l'argent, qu'il n'y en avoit au commencement en Angleterre.

Je conclus de tout cela que par l'introduction d'une double quantité d'argent dans un État, on ne double pas toujours les prix des denrées & des marchandises. Une Riviere qui coule & serpente dans son lit, ne coulera pas avec le double de rapidité, en doublant la quantité de ses eaux.

La proportion de la cherté, que l'augmentation & la quantité d'argent introduisent dans l'État, dépendra du tour que cet argent donnera à la consommation & à la circulation. Par quelques mains que l'argent qui est introduit passe, il augmentera naturellement la consumma-

236 *Essai sur la nature*
 tion; mais cette consommation sera plus ou moins grande suivant les cas; elle tombera plus ou moins sur certaines especes de denrées ou de marchandises, suivant le génie de ceux qui acquerent l'argent. Les prix des Marchés encheriront plus pour certaines especes que pour d'autres, quelque abondant que soit l'argent. En Angleterre, le prix de la viande pourroit encherir du triple, sans que le prix du blé encherit de plus d'un quart.

Il est toujours permis en Angleterre d'introduire des blés des pais étrangers, mais il n'est pas permis d'y introduire des bœufs. Cela fait que quelque considérable que puisse devenir l'augmentation de l'argent effectif en Angleterre, le prix du blé n'y peut être porté plus haut que dans les autres pais où l'argent est rare, que de la valeur des frais & des risques qu'il y a à y

du Commerce. II. PART. 237
 introduire le blé de ces mêmes pais étrangers.

Il n'en est pas de même du prix des bœufs, qui sera nécessairement proportionné à la quantité d'argent qu'on offre pour la viande, proportionnellement à la quantité de cette viande & au nombre des bœufs qu'on y nourrit.

Un bœuf pesant huit cens livres se vend aujourd'hui en Pologne & en Hongrie deux ou trois onces d'argent, au lieu qu'on le vend communément au Marché de Londres plus de quarante onces d'argent. Cependant le septier de froment ne se vend pas à Londres au double de ce qu'il se vend en Pologne & en Hongrie.

L'augmentation de l'argent n'augmente le prix des denrées & des marchandises, que de la différence des frais du transport, lorsque ce transport est permis.

238 *Essai sur la nature*

Mais dans beaucoup de cas ce transport couteroit plus que la valeur de la chose, ce qui fait que les bois sont inutiles dans beaucoup d'endroits. Ce même transport est cause que le lait, le beurre frais, la salade, le gibier, &c. sont pour rien dans les Provinces éloignées de la Capitale.

Je conclus qu'une augmentation d'argent effectif dans un État y introduit toujours une augmentation de consommation & l'habitude d'une plus grande dépense. Mais la cherté que cet argent cause, ne se répand pas également sur toutes les especes de denrées & de marchandises, proportionnément à la quantité de cet argent; à moins que celui qui est introduit ne soit continué dans les mêmes canaux de circulation que l'argent primitif; c'est-à-dire, à moins que ceux qui offroient aux Marchés

du Commerce. II. PART. 239
une once d'argent, ne soient les mêmes & les seuls qui y offrent maintenant deux onces, depuis que l'argent est augmenté du double de poids dans la circulation, ce qui n'arrive guere. Je conçois que lorsqu'on introduit dans un État une bonne quantité d'argent de surplus, le nouvel argent donne un tour nouveau à la consommation, & même une vitesse à la circulation; mais il n'est pas possible d'en marquer le degré véritable.

CHAPITRE VIII.

Autre Reflexion sur l'augmentation & sur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.

NOUS avons vû qu'on pouvoit augmenter la quantité d'argent effectif dans un État, par

le travail des Mines qui s'y trouvent , par les subsides des Puissances étrangères , par le transport des Familles étrangères , par la résidence d'Ambassadeurs & de Voiageurs , mais principalement par une balance constante & annuelle de commerce , en fournissant des ouvrages à l'Etranger , pour en tirer au moins une partie du prix en especes d'or & d'argent. C'est par cette derniere voie qu'un Etat s'agrandit le plus solidement , surtout lorsque le commerce est accompagné & soutenu par une grande navigation , & par un produit considerable dans l'intérieur de l'Etat , qui puisse fournir les materiaux nécessaires pour les ouvrages & les Manufactures qu'on envoie au-dehors.

Cependant , comme la continuation de ce commerce introduit par degré une grande abondance d'argent , & augmente
peu.

peu-à-peu la consommation , & comme pour y suppléer , il faut tirer beaucoup de denrées de l'Etranger , il sort une partie de la balance annuelle pour les acheter. D'un autre côté , l'habitude de la dépense enchérissant le travail des Ouvriers , les prix des ouvrages des Manufactures haussent toujours ; & il ne manque pas d'arriver que quelques-uns des païs étrangers tâchent d'eriger chez eux les mêmes especes d'ouvrages & de Manufactures , au moïen de quoi ils cessent d'acheter ceux de l'Etat en question : & quoique ces nouveaux établissemens d'ouvrages & de Manufactures ne soient pas d'abord parfaits , ils retardent cependant & empêchent même l'exportation de ceux de l'Etat voisin dans leur propre païs , où l'on se fournit à meilleur marché.

C'est ainsi que l'Etat commence à perdre quelques bran-
L

242 *Essai sur la nature*
 ches de son commerce lucratif;
 & plusieurs de ses Ouvriers &
 Artisans qui voient le travail
 rallenti, sortent de l'Etat pour
 trouver plus d'emploi dans les
 pais de la nouvelle Manufactu-
 re. Malgré cette diminution de
 la balance du commerce de l'E-
 tat, on ne laisse pas d'y conti-
 nuer dans les usages où l'on
 étoit de tirer plusieurs denrées
 de l'Etranger. Les ouvrages &
 les Manufactures de l'Etat aiant
 une grande réputation, & la fa-
 cilité de la navigation donnant
 les moïens de les envoyer à peu
 de frais dans les pais éloignés,
 l'Etat l'emportera pendant bien
 des années sur les nouvelles Ma-
 nufactures dont nous avons par-
 lé, & maintiendra encore une
 petite balance de commerce,
 ou du moins le maintiendra au
 pair. Cependant si quelqu'autre
 Etat maritime tâche de perfec-
 tionner les mêmes ouvrages &

du Commerce. II. PART. 243
 en même-tems sa navigation,
 il enlevra par le bon marché
 de ses Manufactures plusieurs
 branches du commerce à l'Etat
 en question. Par conséquent cet
 Etat commencera à perdre la
 balance, & sera obligé d'en-
 voier tous les ans une partie de
 son argent chez l'Etranger,
 pour le paiement des denrées
 qu'il en tire.
 Bien plus, quand même l'Etat
 en question pourroit conserver
 une balance de commerce dans
 sa plus grande abondance d'ar-
 gent, on peut raisonnablement
 supposer que cette abondance
 n'arrive pas sans qu'il n'y ait
 beaucoup de Particuliers opu-
 lens qui se jettent dans le luxe.
 Ils acheteront des Tableaux, des
 Pierreries de l'Etranger, ils vou-
 dront avoir de leurs soieries &
 plusieurs raretés, mettront l'Etat
 dans une telle habitude de luxe,
 que malgré les avantages de son
 L ij

244 *Essai sur la nature*
 commerce ordinaire, son argent
 s'écoulera annuellement chez
 l'Etranger pour le paiement de
 ce même luxe : cela ne manque-
 ra pas d'appauvrir l'Etat par de-
 gré, & de le faire passer d'une
 grande puissance dans une gran-
 de foiblesse.

Lorsqu'un Etat est parvenu
 au plus haut point de richesse,
 je suppose toujours que la richesse
 comparative des Etats consiste
 dans les quantités respectives
 d'argent qu'ils possèdent princi-
 palement, il ne manquera pas de
 retomber dans la pauvreté par
 le cours ordinaire des choses.
 La trop grande abondance d'ar-
 gent, qui fait, tandis qu'elle dure,
 la puissance des Etats, les rejete
 insensiblement, mais natu-
 rellement, dans l'indigence.
 Aussi il sembleroit que lorsqu'un
 Etat s'étend par le commerce,
 & que l'abondance de l'argent
 enchérit trop les prix de la terre

du Commerce. II. PART. 245
 & du travail, le Prince, ou la
 Législature devroit retirer de
 l'argent, le garder pour des cas
 imprévus, & tâcher de retarder
 sa circulation par toutes les
 voies, hors celles de la con-
 trainte & de la mauvaise foi,
 afin de prévenir la trop grande
 cherté de ses ouvrages, & d'em-
 pêcher les inconveniens du luxe.

Mais comme il n'est pas facile
 de s'appercevoir du tems propre
 pour cela, ni de savoir quand
 l'argent est devenu plus abon-
 dant qu'il ne doit l'être pour le
 bien & la conservation des avan-
 tages de l'Etat, les Princes, &
 les Chefs des Républiques, qui
 ne s'embarassent guere de ces
 sortes de connoissances, ne s'at-
 tachent qu'à se servir de la faci-
 lité qu'ils trouvent, par l'abon-
 dance des revenus de l'Etat, à
 étendre leurs puissances, & à
 insulter d'autres Etats sur les pré-
 textes les plus frivols. Et toutes

246 *Essai sur la nature*
 choses bien considerées, ils ne font peut-être pas si mal de travailler à perpétuer la gloire de leurs Regnes & de leur administration, & de laisser des monumens de leur puissance & de leur opulence; car puisque, selon le cours naturel des choses humaines, l'Etat doit retomber de lui-même, ils ne font qu'accélérer un peu sa chute. Il semble néanmoins qu'ils devraient tâcher de faire durer leurs puissances pendant tout le tems de leur propre administration.

Il ne faut pas un grand nombre d'années pour porter dans un Etat l'abondance au plus haut degré, & il en faut encore moins pour le faire entrer dans l'indigence, faute de commerce & de Manufactures. Sans parler de la puissance & de la chute de la République de Venise, des Villes anféatiques, de la Flandre & du Brabant, de la République

du Commerce. II. PART. 247
 de Hollande, &c. qui se font succedées dans les branches lucratives du commerce, on peut dire que la puissance de la France n'est allée en augmentant que depuis 1646, qu'on y érigea des Manufactures de draps, au lieu qu'auparavant on les tiroit de l'Etranger, jusqu'en 1684, qu'on en chassa nombre d'Entrepreneurs & d'Artisans Protestans, & que ce Roïaume n'a fait que baisser depuis cette derniere époque.

Pour juger de l'abondance & de la rareté de l'argent dans la circulation, je ne connois pas de meilleure règle que celle des baux & des rentes des Propriétaires de terres. Lorsqu'on afferme des terres à haut prix c'est une marque que l'argent abonde dans l'Etat; mais lorsqu'on est obligé de les affermer bien plus bas, cela fait voir, tout autres choses étant égales, que l'argent

248 *Essai sur la nature*
est rare. J'ai lu dans un état de la France, que l'arpent de vigne qu'on avoit affermé en 1660, en argent fort, auprès de Mante, & par conséquent pas bien loin de la Capitale de France, pour 200 liv. tournois, ne s'afferroit en 1700, en argent plus foible, qu'à 100 liv. tournois: quoique l'argent apporté des Indes occidentales dans cet intervalle dût naturellement rehausser le prix des terres, dans l'Europe.

L'Auteur attribue cette diminution de la rente à un défaut de consommation. Et il paroît qu'il avoit remarqué en effet que la consommation de vin étoit diminuée. Mais j'estime qu'il a pris l'effet pour la cause. La cause étoit une plus grande rareté d'argent en France, dont l'effet étoit naturellement une diminution de consommation. Tout au contraire j'ai toujours insinué dans cet *Essai*, que l'abondance de

du Commerce. II. PART. 249
l'argent augmente naturellement la consommation, & contribue sur toutes choses à mettre les terres en valeur. Lorsque l'abondance de l'argent élève les denrées à un prix honnête, les habitans s'empressent de travailler pour en acquérir; mais ils n'ont pas le même empressement de posséder aucunes denrées ou marchandises au-delà de ce qu'il faut pour leur entretien.

Il est apparent que tout Etat, qui a plus d'argent en circulation que ses voisins, a un avantage sur eux, tant qu'il conserve cette abondance d'argent.

En premier lieu, dans toutes les branches du commerce il donne moins de terre & de travail qu'il n'en retire: le prix de la terre & du travail étant par tout estimé en argent, ce prix est plus fort dans l'Etat où l'argent abonde le plus. Ainsi l'Etat en question retire quelquefois le

250 *Essai sur la nature*
 produit de deux arpens de terre
 en échange de celui d'un arpent,
 & le travail de deux hommes
 pour celui d'un seul. C'est par
 rapport à cette abondance d'ar-
 gent dans la circulation à Lon-
 dres, que le travail d'un seul Bro-
 deur Anglois, coute plus que
 celui de dix Brodeurs Chinois;
 quoique les Chinois brodent
 bien mieux & fassent plus d'ou-
 vrages dans la journée. On s'é-
 tonne en Europe comment ces
 Indiens peuvent subsister en tra-
 vaillant à si grand marché, &
 comment les étoffes admirables
 qu'ils nous envoient, coutent si
 peu.

En second lieu, les revenus
 de l'Etat où l'argent abonde, se
 levent avec bien plus de facilité
 & en plus grande somme com-
 parativement; ce qui donne les
 moïens à l'Etat, en cas de guerre
 ou de contestation, de gagner
 toutes sortes d'avantages sur ses

du Commerce. II. PART. 251
 Adversaires chez qui l'argent est
 plus rare.

Si de deux Princes qui se font
 la guerre pour la Souveraineté
 ou la Conquête d'un Etat, l'un
 a beaucoup d'argent, & l'autre
 peu, mais plusieurs domaines
 qui puissent valoir deux fois plus
 que tout l'argent de son Ennemi;
 le premier sera plus en état de
 s'attacher des Généraux & des
 Officiers par des largesses en ar-
 gent, que le second ne le fera
 en donnant aux siens le double
 de la valeur en terres & en do-
 maines. Les cessions des terres
 sont sujettes à des contestations
 & à des rescissions, & on n'y
 compte pas si bien que sur l'ar-
 gent qu'on reçoit. On achete
 avec de l'argent les munitions
 de guerre & de bouche, même
 des Ennemis de l'Etat. On peut
 donner de l'argent pour des ser-
 vices secrets & sans témoins: les
 terres, les denrées, & les mar-

252 *Essai sur la nature*
 chandises ne sauroient servir
 dans ces occasions, ni même les
 bijoux ni les diamans, parcequ'ils
 sont faciles à reconnoître. Après
 tout, il me semble que la puis-
 sance & la richesse comparatives
 des États consistent, tout autres
 choses étant égales, dans la plus
 ou moins grande abondance
 d'argent qui y circule, *hic & nunc*.

Il me reste encore à parler de
 deux autres moïens d'augmenter
 la quantité d'argent effectif dans
 la circulation d'un État. Le pre-
 mier est lorsque les Entrepre-
 neurs & les Particuliers emprun-
 tent de l'argent de leurs Corres-
 pondans étrangers, pour leur en
 païer l'intérêt, ou que les Par-
 ticuliers étrangers envoient leur
 argent dans l'État, pour y ache-
 ter des actions ou fonds publics.
 Cela fait souvent des sommes
 très considérables dont l'État
 doit païer annuellement à ces
 Etrangers un intérêt, & ces fa-

du Commerce. II. PART. 253
 çons d'augmenter l'argent dans
 l'État y rendent réellement l'ar-
 gent plus abondant, & dimi-
 nuent le prix de l'intérêt. Par
 le moïen de cet argent, les En-
 trepreneurs de l'État trouvent
 moïen d'emprunter plus facile-
 ment, de faire faire des ouvra-
 ges & d'établir des Manufactu-
 res, dans l'esperance d'y gagner;
 les Artisans, & tous ceux par
 les mains de qui cet argent passe,
 ne manquent pas de consommer
 plus qu'ils n'eussent fait, s'ils
 n'avoient été employés au moïen
 de cet argent, qui hausse par
 conséquent les prix de toutes
 choses, comme s'il appartenoit
 à l'État; & au moïen de l'aug-
 mentation de dépense ou de la
 consommation qu'il cause, les
 revenus que le Public perçoit sur
 la consommation en sont aug-
 mentés. Les sommes prêtées à
 l'État en cette maniere y causent
 bien des avantages présens, mais

254 *Essai sur la nature*
 la suite en est toujours onéreuse
 & défavantageuse. Il faut que
 l'Etat en paie l'intérêt aux Etran-
 gers annuellement, & outre cette
 perte l'Etat se trouve à la merci
 des Etrangers, qui peuvent tou-
 jours le mettre dans l'indigence
 lorsqu'il leur prendra fantaisie de
 retirer leurs fonds; & il arrivera
 certainement qu'ils voudront les
 retirer, dans l'instant que l'Etat
 en aura le plus de besoin; comme
 lorsqu'on se prépare à avoir une
 guerre & qu'on y craint quelque
 échec. L'intérêt qu'on paie à l'E-
 tranger est toujours bien plus
 considérable que l'augmentation
 du revenu public que cet argent
 cause. On voit souvent passer ces
 prêts d'argent d'un Pais à un au-
 tre, suivant la confiance des Prê-
 teurs pour les Etats où ils les en-
 voient. Mais à dire le vrai, il
 arrive le plus souvent que les
 Etats qui sont chargés de ces
 emprunts & qui en ont païé plu-

du Commerce. II. PART. 255
 sieurs années de gros intérêts,
 tombent à la longue dans l'im-
 puissance de paier les capitaux,
 par une banqueroute. Pour peu
 que la méfiance s'en mêle, les
 fonds ou actions publiques tom-
 bent, les Actionnaires étrangers
 n'aiment pas à les rappeler avec
 perte, & aiment mieux se con-
 tenter de leurs intérêts, en atten-
 dant que la confiance puisse reve-
 nir; mais elle ne revient quel-
 quefois plus. Dans les Etats qui
 tombent en décadence, le prin-
 cipal objet des Ministres est or-
 dinairement de ranimer la con-
 fiance, & par ce moïen d'attirer
 l'argent des Etrangers par ces
 sortes de prêts: car à moins que
 le Ministère ne manque à la bon-
 ne foi & à ses engagements, l'ar-
 gent des Sujets circulera sans
 interruption. C'est celui des
 Etrangers qui peut augmenter
 la quantité de l'argent effectif
 dans l'Etat.

Mais la voie de ces emprunts, qui donne un avantage présent, conduit à une mauvaise fin, & c'est un feu de paille. Il faut pour relever un Etat, s'attacher à y faire rentrer annuellement & constamment une balance réelle de commerce, faire fleurir par la Navigation les Ouvrages & les Manufactures qu'on est toujours en état d'envoyer chez les Etrangers à un meilleur marché, lorsqu'on est tombé en décadence & dans une rareté d'espèces. Les Négocians commencent à faire les premières fortunes, les Gens de robe pourront ensuite s'en approprier une partie, le Prince & les Traitans pourront en acquérir aux dépens des uns & des autres, & distribuer les graces selon leurs volontés. Lorsque l'argent deviendra trop abondant dans l'Etat, le luxe s'y mettra, & il tombera en décadence.

Voilà à-peu-près le cercle que pourra faire un Etat considérable qui a du fond & des habitans industrieux. Un habile Ministre est toujours en état de lui faire recommencer ce cercle, il ne faut pas un grand nombre d'années pour en voir l'expérience & le succès, au moins des commencemens qui en est la situation la plus intéressante. On connoîtra l'augmentation de la quantité de l'argent effectif, par plusieurs voies que mon sujet ne me permet pas d'examiner présentement.

Pour ce qui est des Etats qui n'ont pas un bon fond, & qui ne peuvent s'agrandir que par des accidens & selon les circonstances des tems, il est difficile de trouver les moïens de les faire fleurir par les voies du commerce. Il n'y a pas de Ministres qui puissent remettre les Républiques de Venise & de Hollan-

258 *Essai sur la nature*
 de dans la situation brillante
 dont elles sont tombées. Mais
 pour l'Italie, l'Espagne, la Fran-
 ce, & l'Angleterre, en quelque
 état de décadence qu'elles puis-
 sent être, elles sont capables d'être
 toujours portées, par une
 bonne administration, à un haut
 degré de puissance, par le seul
 fait du commerce; pourvu qu'on
 l'entreprenne séparément: car si
 tous ces États étoient également
 bien administrés, ils ne seroient
 considérables que proportion-
 nellement à leurs fonds respec-
 tifs & à la plus ou moins grande
 industrie de leurs habitans.

Le dernier moïen que je puisse
 imaginer pour augmenter dans
 un État la quantité d'argent ef-
 fectif dans la circulation, est la
 voie de la violence & des armes,
 & elle se mêle souvent avec les
 autres, attendu que dans tous
 les Traités de paix on pourvoit
 ordinairement à se conserver les

du Commerce. II. PART. 259
 droits de commerce & les avan-
 tages qu'on a pu en tirer. Lors-
 qu'un État se fait païer des con-
 tributions, ou se rend plusieurs
 autres États tributaires, c'est un
 moïen bien certain d'attirer leur
 argent. Je n'entreprendrai pas
 de rechercher les moïens de met-
 tre cette voie en usage, je me
 contenterai de dire que toutes
 les Nations qui ont fleuri par
 cette voie, n'ont pas laissé de
 tomber dans la décadence, com-
 me les États qui ont fleuri par
 leur commerce. Les anciens Ro-
 mains ont été plus puissans par
 cette voie que tous les autres
 Peuples dont nous avons con-
 noissance; cependant ces mêmes
 Romains avant que de perdre
 un pouce du terrain de leurs
 vastes États, tomberent en dé-
 cadence par le luxe, & s'appau-
 vrirent par la diminution de l'ar-
 gent effectif qui avoit circulé
 chez eux, & que leur luxe fit

260 *Essai sur la nature*
passer de leur grand Empire chez
les Nations orientales.

Tandis que le luxe des Romains, qui ne commença qu'après la défaite d'Antiochus, Roi d'Asie, vers l'an de Rome 564, se contentoit du produit & du travail de tous les vastes Etats de leur domination, la circulation de l'argent ne faisoit qu'augmenter au lieu de diminuer. Le Public étoit en possession de toutes les Mines d'or, d'argent & de cuivre qui étoient dans l'Empire. Ils avoient les Mines d'or d'Asie, de Macedoine, d'Aquilée, & les riches Mines, tant d'or que d'argent, d'Espagne & de plusieurs autres endroits. Ils avoient plusieurs Monnoies où ils faisoient battre des especes d'or, d'argent & de cuivre. La consommation qu'ils faisoient à Rome de tous les ouvrages & de toutes les marchandises qu'ils tiroient de leurs vastes

du Commerce. II. PART. 261
Provinces, ne diminueoit pas la circulation de l'argent effectif; non plus que les Tableaux, les Statues & les Bijoux qu'ils en tiroient. Quoique les Seigneurs y fissent des dépenses excessives pour leurs tables, & passassent des quinze mille onces d'argent pour un seul poisson, tout cela ne diminueoit pas la quantité d'argent qui circuloit dans Rome, attendu que les tributs des Provinces l'y faisoient incessamment rentrer, sans parler de celui que les Préteurs & les Gouverneurs y apportoient par leurs extorsions. Les sommes qu'on tiroit annuellement des Mines, ne faisoient qu'augmenter à Rome la circulation pendant tout le regne d'Auguste. Cependant, le luxe étoit déjà fort grand, & on avoit beaucoup d'avidité, non-seulement pour tout ce que l'Empire produisoit de curieux, mais encore pour les bijoux des

262 *Essai sur la nature*
 Indes, pour le poivre & les épices, & pour toutes les raretés de l'Arabie; & les soieries qui n'étoient pas du crû de l'Empire, commençoient à y être recherchées. Mais l'argent qu'on tiroit des Mines surpassoit encore les sommes qu'on envoioit hors de l'Empire pour acheter tout cela. On sentit néanmoins sous Tibere une rareté d'argent: cet Empereur avoit resserré dans son Fisc deux milliards & sept cent millions de sesterces. Pour rétablir l'abondance & la circulation, il n'eut besoin d'emprunter que trois cens millions sur les hypotheques des terres. Caligula dépensa en moins d'un an tout ce trésor de Tibere après sa mort, & ce fut alors que l'abondance d'argent dans la circulation fut au plus haut point à Rome. La fureur du luxe augmenta toujours; & du tems de Pline l'Historien, il sortoit de

du Commerce. II. PART. 263
 l'Empire tous les ans au moins cent millions de sesterces, suivant son calcul. On n'en tiroit pas tant des Mines. Sous Trajan le prix des terres étoit tombé d'un tiers & au-delà, au rapport de Pline le jeune; & l'argent diminua toujours jusqu'au tems de l'Empereur Septime Severe. L'argent fut alors si rare à Rome, que cet Empereur fit des magasins étonnans de blé, ne pouvant pas ramasser des trésors assez considérables pour ses entreprises. Ainsi l'Empire Romain tomba en décadence par la perte de son argent, avant que d'avoir rien perdu de ses Etats. Voilà ce que le luxe causa, & ce qu'il causera toujours en pareil cas.



CHAPITRE IX.

De l'interêt de l'argent , & de ses causes.

Comme les prix des choses se fixent dans les altercations des marchés par les quantités des choses exposées en vente proportionnellement à la quantité d'argent qu'on en offre, ou ce qui est la même chose, par la proportion numérique des Vendeurs & des Acheteurs; de même l'interêt de l'argent dans un Etat se fixe par la proportion numérique des Prêteurs & des Emprunteurs.

Quoique l'argent passe pour gages dans le troc, cependant il ne se multiplie point, & ne produit point un interêt dans la simple circulation. Les nécessités des Hommes semblent avoir introduit

du Commerce. II. PART. 265
introduit l'usage de l'interêt. Un Homme qui prête son argent sur de bons gages ou sur l'hypothèque des terres, court au moins le hazard de l'inimitié de l'Emprunteur, ou celui des frais, des procès & des pertes; mais lorsqu'il prête sans sûreté, il court risque de tout perdre. Par rapport à ces raisons, les Hommes nécessaires doivent avoir dans les commencemens tenté les Prêteurs par l'appas d'un profit; & ce profit doit avoir été proportionné aux nécessités des Emprunteurs & à la crainte & à l'avarice des Prêteurs. Voilà ce me semble la première source de l'interêt. Mais son usage constant dans les Etats paroît fondé sur les profits que les Entrepreneurs en peuvent faire.

La terre produit naturellement, aidée du travail de l'Homme, quatre, dix, vingt, cinquante, cent, cent-cinquante

M

266 *Essai sur la nature*
 fois, la quantité de blé qu'on y sème, suivant la bonté du terroir & l'industrie des Habitans. Elle multiplie les fruits & les bestiaux. Le Fermier qui en conduit le travail a ordinairement les deux tiers du produit, dont un tiers paie ses frais & son entretien, l'autre lui reste pour profit de son entreprise.

Si le Fermier a assez de fond pour conduire son entreprise, s'il a tous les outils & les instrumens nécessaires, les chevaux pour labourer, les bestiaux qu'il faut pour mettre la terre en valeur, &c., il prendra pour lui, tous frais faits, le tiers du produit de sa Ferme. Mais si un Laboureur entendu, qui vit de son travail à gages au jour la journée, & qui n'a aucun fond, peut trouver quelqu'un qui veuille bien lui prêter un fond ou de l'argent pour en acheter, il sera en état de donner à ce Prêteur toute la

du Commerce. II. PART. 267
 troisième rente, ou le tiers du produit d'une Ferme dont il deviendra le Fermier ou l'Entrepreneur. Cependant, il croira sa condition meilleure qu'auparavant, attendu qu'il trouvera son entretien dans la seconde rente, & deviendra Maître, de Valet qu'il étoit : que si par sa grande économie, & en se fraudant quelque chose du nécessaire, il peut par degrés amasser quelques petits fonds, il aura tous les ans moins à emprunter, & parviendra dans la suite à s'approprier toute la troisième rente.

Si cet Entrepreneur nouveau trouve à acheter à crédit du blé ou des bestiaux, pour les paier à long terme & lorsqu'il sera en état de faire de l'argent par la vente du produit de sa Ferme, il en donnera volontiers un plus grand prix que celui du marché contre argent comptant : & cette façon sera la même chose que s'il em-

268 *Essai sur la nature*
 pruntoit de l'argent comptant pour acheter le blé au comptant, en donnant pour l'interêt la différence du prix du comptant & de celui à terme : mais de quelque façon qu'il emprunte soit au comptant, soit en marchandises, il faut qu'il lui reste de quoi s'entretenir par son entreprise, sans quoi il fera banqueroute. Ce hazard fera qu'on exigera de lui vingt à trente pour cent de profit ou d'interêt sur la quantité de l'argent ou sur la valeur des denrées ou des marchandises qu'on lui prêtera.

D'un autre côté, un maître Chapelier, qui a du fond pour conduire sa Manufacture de chapeaux soit pour louer une maison, acheter des castors, des laines, de la teinture, &c., soit pour paier toutes les semaines, la subsistance de ses Ouvriers, doit non-seulement trouver son entretien dans cette en-

du Commerce. II. PART. 269
 treprise, mais encore un profit semblable à celui du Fermier, qui a la troisième partie pour lui. Cet entretien, de même que ce profit, doit se trouver dans la vente des chapeaux, dont le prix doit paier non-seulement les matériaux, mais aussi l'entretien du Chapelier & de ses Ouvriers, & encore le profit en question.

Mais un Compagnon Chapelier entendu, mais sans fond, peut entreprendre la même Manufacture, en empruntant de l'argent & des matériaux, & en abandonnant l'article du profit à quiconque voudra lui prêter de l'argent, ou à quiconque voudra lui confier du castor, de la laine, &c., qu'il ne paiera qu'à long terme & lorsqu'il aura vendu ses chapeaux. Si à l'expiration du terme de ses billets le Prêteur d'argent redemande son capital, ou si le Marchand de laine & les autres Prê-

270 *Essai sur la nature*
 teurs ne veulent plus s'y fier, il faut qu'il quitte son entreprise; auquel cas il aimera peut-être mieux faire banqueroute. Mais s'il est sage & industrieux, il pourra faire voir à ses créanciers qu'il a en argent ou en chapeaux la valeur du fond qu'il a emprunté à-peu-près, & ils aimeront mieux probablement continuer à s'y fier & se contenter, pour le présent, de leur intérêt ou du profit. Au moien de quoi il continuera, & peut-être amassera-t'il par degrés quelque fond en se frustrant un peu de son nécessaire. Avec ce secours il aura tous les ans moins à emprunter, & lorsqu'il aura amassé un fond suffisant pour conduire sa Manufacture qui sera toujours proportionnée au débit qu'il en a, l'article du profit lui demeurera en entier, & il s'enrichira s'il n'augmente pas sa dépense.

Il est bon de remarquer que

du Commerce. II. PART. 271
 l'entretien d'un tel Manufacturier est d'une petite valeur à proportion de celle des sommes qu'il emprunte dans son commerce, ou des matériaux qu'on lui confie; & par conséquent les Prêteurs ne courent pas un grand risque de perdre leur capital, s'il est honnête homme & industrieux: mais comme il est très possible qu'il ne le soit pas, les Prêteurs exigeront toujours de lui un profit ou intérêt de vingt à trente pour cent de la valeur du prêt: encore n'y aura-t'il que ceux qui en ont bonne opinion qui s'y fieront. On peut faire les mêmes inductions par rapport à tous les Maîtres, Artisans, Manufacturiers & autres Entrepreneurs dans l'Etat, qui conduisent des entreprises dont le fond excède considérablement la valeur de leur entretien annuel.

Mais si un Porteur d'eau à

M iv

272 *Essai sur la nature*
 Paris s'érige en Entrepreneur de son propre travail, tout le fond dont il aura besoin sera le prix de deux seaux, qu'il pourra acheter pour une once d'argent, après quoi tout ce qu'il gagne devient profit. S'il gagne par son travail cinquante onces d'argent par an, la somme de son fond, ou emprunt, sera à celle de son profit, comme un à cinquante. C'est-à-dire, qu'il gagnera cinq mille pour cent, au lieu que le Chapelier ne gagnera pas cinquante pour cent, & qu'il sera même obligé d'en paier vingt à trente pour cent au Prêteur.

Cependant un Prêteur d'argent aimera mieux prêter mille onces d'argent à un Chapelier à vingt pour cent d'interêt, que de prêter mille onces à mille Porteurs d'eau à cinq cent pour cent d'interêt. Les Porteurs d'eau dépenseront bien vite à leur entretien non-seulement

du Commerce. II. PART. 273
 l'argent qu'ils gagnent par leur travail journalier, mais tout celui qu'on leur a prêté. Ces capitaux qu'on leur prête, sont petits à proportion de la somme qu'il leur faut pour leur entretien: soit qu'ils soient beaucoup ou peu employés, ils peuvent facilement dépenser tout ce qu'ils gagnent. Ainsi on ne peut guere déterminer les gains de ces bas Entrepreneurs. On diroit bien qu'un Porteur d'eau gagne cinq mille pour cent de la valeur des seaux qui servent de fond à son entreprise, & même dix mille pour cent, si par un rude travail il gaignoit cent onces d'argent par an. Mais comme il peut dépenser pour son entretien les cent onces aussi-bien que les cinquante, ce n'est que par la connoissance de ce qu'il met à son entretien qu'on peut savoir combien il a de profit clair.

Il faut toujours défalquer la subsistance & l'entretien des Entrepreneurs avant que de statuer sur leur profit. C'est ce que nous avons fait dans l'exemple du Fermier & dans celui du Chapelier : & c'est ce qu'on ne peut guere déterminer pour les bas Entrepreneurs ; aussi font-ils pour la plûpart banqueroute , s'ils doivent.

Il est ordinaire aux Brasseurs de Londres , de prêter quelques barils de biere aux Entrepreneurs de Cabarets à biere , & lorsque ceux-ci paient les premiers barils, on continue à leur en prêter d'autres. Si la consommation de ces Cabarets à biere devient forte , ces Brasseurs font quelquefois un profit de cinq cent pour cent par an ; & j'ai oui dire que les gros Brasseurs ne laissoient pas de s'enrichir lorsqu'il n'y a que la moitié des Cabarets à biere qui leur font

banqueroute dans le courant de l'année.

Tous les Marchands dans l'Etat, sont dans une habitude constante de prêter à termes des marchandises ou des denrées à des Détaillers, & proportionnent la mesure de leur profit, ou leur interêt, à celle de leur risque. Ce risque est toujours grand par la grande proportion de l'entretien de l'emprunteur à la valeur prêtée. Car si l'emprunteur ou détailleur n'a pas un prompt débit dans le bas troc, il se ruinera bien vîte & dépensera tout ce qu'il a emprunté pour sa subsistance, & par conséquent sera obligé de faire banqueroute.

Les Revendeuses de poisson, qui l'achètent à Billingsgate, à Londres, pour le revendre dans les autres quartiers de la Ville, paient ordinairement par contrat passé par un Ecrivain ex-

276 *Essai sur la nature*
 pert, un schelling par guinée;
 ou par vingt-un schellings, d'in-
 terêts par semaine; ce qui fait
 deux cens soixante pour cent
 par année. Les Revendeuses des
 Halles à Paris dont les entre-
 prises sont moins considérables
 paient cinq sols par semaine
 d'interêts d'un écu de trois li-
 vres, ce qui passe quatre cents
 trente pour cent par an: cepen-
 dant il y a peu de Prêteurs qui
 fassent fortune avec de si grands
 interêts.

Ces gros interêts sont non-
 seulement tolérés, mais encore
 en quelque façon utiles & né-
 cessaires dans un Etat. Ceux qui
 achètent le poisson dans les rues
 paient ces gros interêts par l'aug-
 mentation de prix qu'ils en don-
 nent; cela leur est commode,
 & ils n'en ressentent pas la perte.
 De même un Artisan qui boit
 un pot de biere, & en paie un
 prix qui fait trouver au Bras-

du Commerce. II. PART. 277
 leur cinq cents pour cent de
 profit, se trouve bien de cette
 commodité & n'en sent point
 la perte dans un si bas détail.

Les Casuistes, qui ne paroif-
 sent guere propres à juger de la
 nature de l'interêt & des matie-
 res de commerce, ont imaginé
 un terme (*damnum emergens*) au
 moien duquel ils veulent bien
 tolerer ces hauts prix d'interêt:
 & plutôt que de renverser l'u-
 sage & la convenance des So-
 cietés, ils ont consenti & per-
 mis à ceux qui prêtent avec un
 grand risque, de tirer propor-
 tionnellement un grand interêt;
 & cela sans bornes: car ils se-
 roient bien embarrassés à en trou-
 ver de certaines, puisque la cho-
 se dépend réellement des crain-
 tes des Prêteurs & des nécessi-
 tés des emprunteurs.

On loue les Négocians sur
 Mer, lorsqu'ils peuvent faire
 profiter leur fond dans leur en-

278 *Essai sur la nature*
 reprise, fuisse à dix mille pour
 cent; & quelque profit que les
 Marchands en gros fassent ou
 stipulent en vendant à long
 terme les denrées ou les mar-
 chandises à des Marchands-dé-
 tailleurs inférieurs, je n'ai pas
 oui dire que les Casuistes leur
 en fissent un crime. Ils sont ou
 paroissent un peu plus scrupuleux
 au sujet des prêts en argent sec,
 quoique ce soit dans le fond la
 même chose. Cependant ils to-
 lerent encore ces prêts au moien
 d'une distinction (*lucrum cessans*)
 qu'ils ont imaginée; je crois que
 cela veut dire, qu'un Homme
 qui a été dans l'habitude de fai-
 re valoir son argent à cinq cens
 pour cent dans son commerce,
 peut stipuler ce profit en le pré-
 tant à un autre. Rien n'est plus
 divertissant que la multitude des
 Loix & des Canons qui ont été
 faits dans tous les siècles au su-
 jet de l'intérêt de l'argent, tou-

du Commerce. II. PART. 279
 jours par des Sages qui n'étoient
 guere au fait du commerce, &
 toujours inutilement.

Il paroît par ces exemples &
 par ces inductions, qu'il y a dans
 un Etat plusieurs classes & allées
 d'intérêts ou de profit; que dans
 les plus basses classes, l'intérêt
 est toujours le plus fort à propor-
 tion du plus grand risque; & qu'il
 diminue de classe en classe
 jusqu'à la plus haute qui est cel-
 le des Négocians riches & répu-
 tés solvables. L'intérêt qu'on
 stipule dans cette classe, est ce-
 lui qu'on appelle le prix courant
 de l'intérêt dans l'Etat, & il ne
 differe guere de l'intérêt qu'on
 stipule sur l'hypothèque des ter-
 res. On aime autant le billet
 d'un Négociant solvable & so-
 lide, au moins pour un court
 terme, qu'une action sur une
 terre; parceque la possibilité
 d'un procès ou d'une contesta-
 tion au sujet de celle-ci, com-

280 *Essai sur la nature*
pense la possibilité de la banque-
route du Négociant.

Si dans un Etat il n'y avoit pas d'Entrepreneurs qui pussent faire du profit sur l'argent ou sur les marchandises qu'ils empruntent, l'usage de l'intérêt ne seroit pas probablement si fréquent qu'on le voit. Il n'y auroit que les Gens extravagans & prodigues qui feroient des emprunts. Mais dans l'habitude où tout le monde est de se servir d'Entrepreneurs, il y a une source constante pour les emprunts & par conséquent pour l'intérêt. Ce sont les Entrepreneurs qui cultivent les terres, les Entrepreneurs qui fournissent le pain, la viande, les habillemens, &c. à tous les Habitans d'une ville. Ceux qui travaillent aux gages de ces Entrepreneurs, cherchent aussi à s'ériger eux-mêmes en Entrepreneurs, à l'envie les uns des autres. La multi-

du Commerce. II. PART. 281

tude des Entrepreneurs est encore bien plus grande parmi les Chinois; & comme ils ont tous l'esprit vif, le génie propre pour les entreprises, & une grande constance à les conduire, il y a parmi eux des Entrepreneurs qui parmi nous sont fournis par des gens gagés: ils fournissent les repas des Laboureurs, même dans les champs. Et c'est peut-être cette multitude de bas Entrepreneurs, & des autres, de classe en classe, qui, trouvant le moyen de gagner beaucoup par la consommation sans que cela soit sensible aux consommateurs, soutiennent le prix de l'intérêt dans la plus haute classe à trente pour cent; au lieu qu'il ne passe guere cinq pour cent dans notre Europe. L'intérêt a été à Athènes, du tems de Solon, à dix-huit pour cent. Dans la République romaine il a été le plus souvent à douze pour cent.

282. *Essai sur la nature*
 on l'y a vu à quarante huit pour cent, à vingt pour cent, à huit pour cent, à six pour cent, au plus bas à quatre pour cent: il n'a jamais été si bas librement que vers la fin de la République & sous Auguste après la conquête de l'Égypte. L'Empereur Antonin & Alexandre Severe, ne réduisirent l'interêt à quatre pour cent, qu'en prêtant l'argent public sur l'hypothèque des terres.

CHAPITRE DIXIEME

E T D E R N I E R.

Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'interêt de l'argent, dans un Etat.

C'Est une idée commune & reçue de tous ceux qui ont écrit sur le commerce, que l'augmen-

du Commerce. II. PART. 283
 tation de la quantité de l'argent effectif dans un Etat y diminue le prix de l'interêt, parceque lorsque l'argent abonde, il est plus facile d'en trouver à emprunter. Cette idée n'est pas toujours vraie ni juste. Pour s'en convaincre, il ne faut que se souvenir qu'en l'année 1720, presque tout l'argent d'Angleterre fut apporté à Londres, & que par-dessus cela, le nombre des billets qu'on mit sur la place accéléra le mouvement de l'argent d'une manière extraordinaire. Cependant cette abondance d'argent & de circulation au lieu de diminuer l'interêt courant qui étoit auparavant à cinq pour cent, & au-dessous, ne servit qu'à en augmenter le prix, qui fut porté à cinquante & soixante pour cent. Il est facile de rendre raison de cette augmentation du prix de l'interêt, par les principes & les causes de l'in-

284 *Essai sur la nature*
 terêt, que j'ai établies dans le
 chapitre précédent. La voici,
 tout le monde étoit devenu En-
 trepreneur dans le système de la
 Mer du Sud, & demandoit à em-
 prunter de l'argent pour acheter
 des Actions, comptant de faire
 un profit immense au moïen du-
 quel il pourroit aisément paier
 ce haut prix d'intérêt.

Si l'abondance d'argent dans
 l'Etat vient par les mains de
 gens qui prêtent, elle diminuera
 sans doute l'intérêt courant en
 augmentant le nombre des prê-
 teurs : mais si elle vient par l'en-
 tremise de personnes qui dépen-
 sent, elle aura l'effet tout con-
 traire, & elle haussera le prix de
 l'intérêt en augmentant le nom-
 bre des Entrepreneurs qui auront
 à travailler au moïen de cette
 augmentation de dépense, &
 qui auront besoin d'emprunter
 pour fournir à leur entreprise,
 dans toutes les classes d'intérêts.

du Commerce. II. PART. 285

L'abondance ou la disette d'ar-
 gent dans un Etat, hausse tou-
 jours ou baisse les prix de tou-
 tes choses dans les altercations
 du troc, sans avoir aucune liaison
 nécessaire avec le prix de l'inté-
 rêt, qui peut très bien être haut
 dans les Etats où il y a abon-
 dance d'argent, & bas dans ceux
 où l'argent est plus rare : haut
 où tout est cher, & bas où tout
 est à grand marché : haut à Lon-
 dres, & bas à Gênes.

Le prix de l'intérêt hausse &
 baisse tous les jours sur de sim-
 ples bruits, qui tendent à di-
 minuer ou à augmenter la sûreté
 des Prêteurs, sans que le prix des
 choses dans le troc soit alteré
 pour cela.

La source la plus constante
 d'un intérêt haut dans un Etat,
 est la grande dépense des Sei-
 gneurs & des Propriétaires de
 terres, ou des autres Gens riches,
 Les Entrepreneurs & maîtres Ar

286 *Essai sur la nature*
 tisans, sont dans l'habitude de
 fournir de grosses Maisons dans
 toutes les branches de leur dé-
 pense. Ces Entrepreneurs ont
 presque toujours besoin d'em-
 prunter de l'argent pour les four-
 nir: & lorsque les Seigneurs con-
 somment leurs revenus par avan-
 ce & empruntent de l'argent, ils
 contribuent doublement à hauf-
 ser le prix de l'interêt.

Au contraire, lorsque les Sei-
 gneurs de l'Etat vivent d'œco-
 nomie, & achètent de la pre-
 mière main autant qu'ils le peu-
 vent, ils se font procurer par
 leurs Valets beaucoup de cho-
 ses sans qu'elles passent par les
 mains des Entrepreneurs, ils di-
 minuent les profits & le nom-
 bre des Entrepreneurs dans l'E-
 tat, & par conséquent le nom-
 bre des Emprunteurs, & encore
 le prix de l'interêt, parceque ces
 sortes d'Entrepreneurs travail-
 lant sur leurs propre fonds n'em-

du Commerce. II. PART. 287
 pruntent que le moins qu'ils peu-
 vent, & en se contentant d'un
 petit gain empêchent ceux qui
 n'ont point de fonds de s'ingé-
 rer dans les entreprises en em-
 pruntant. Voilà aujourd'hui la
 situation des Républiques de Gê-
 nes & de Hollande, où l'interêt
 est quelquefois à deux pour cent,
 & au-dessous dans la plus haute
 classe; au lieu qu'en Allemagne,
 en Pologne, en France, en Es-
 pagne, en Angleterre & en d'au-
 tres Etats, la facilité & la dé-
 pense des Seigneurs & des Pro-
 priétaires de terres entretiennent
 toujours les Entrepreneurs &
 maîtres Artisans de l'Etat dans
 l'habitude de ces gros gains, au
 moien desquels ils ont dequoi
 paier un interêt haut, & encore
 plus lorsqu'ils tirent tout de l'E-
 tranger avec risque pour les en-
 treprises.

Lorsque le Prince ou l'Etat
 fait une grosse dépense comme

288 *Essai sur la nature*
 en faisant la guerre, cela hausse le prix de l'intérêt par deux raisons; la première est que cela multiplie le nombre des Entrepreneurs par plusieurs nouvelles entreprises considérables de fournitures pour la guerre, & par conséquent les emprunts. La seconde est par rapport au plus grand risque que la guerre entraîne toujours.

Au contraire, la guerre finie, les risques diminuent, le nombre des Entrepreneurs diminue, & les Entrepreneurs même de la guerre cessant de l'être, diminuent leurs dépenses, & deviennent prêteurs de l'argent qu'ils ont gagné. Dans cette situation, si le Prince ou l'Etat offre de rembourser une partie de ses dettes, il diminuera considérablement le prix de l'intérêt; & cela aura un effet plus certain, s'il est en état de paier réellement une partie de la dette

la

du Commerce. II. PART. 289
 sans emprunter d'un autre côté, parceque les remboursements augmentent le nombre des prêteurs dans la plus haute classe de l'intérêt, & que cela pourra influer sur les autres classes.

Lorsque l'abondance d'argent dans l'Etat est introduite par une balance constante de commerce, cet argent passe d'abord par les mains des Entrepreneurs; & encore qu'il augmente la consommation, il ne laisse pas de diminuer le prix de l'intérêt, à cause que la plupart des Entrepreneurs acquièrent alors assez de fond pour conduire leur commerce sans argent, & même deviennent prêteurs des sommes qu'ils ont gagnées au-delà de celles qu'il faut pour conduire leur commerce. S'il n'y a pas dans l'Etat un grand nombre de Seigneurs & de Gens riches qui fassent une grosse dépense, dans

N

290 *Essai sur la nature*
 ces circonstances l'abondance de l'argent ne manquera pas de diminuer le prix de l'intérêt, autant qu'elle augmentera le prix des denrées & des marchandises dans le troc. Voilà ce qui arrive d'ordinaire dans les Républiques qui n'ont guere de fond ni de terres considérables, & qui ne s'enrichissent que par le commerce étranger. Mais dans les Etats qui ont un grand fond & des Propriétaires de terres considérables, l'argent qui s'introduit par le commerce avec l'Etranger augmente leur rente, & leur donne moien de faire une grande dépense qui entretient plusieurs Entrepreneurs & plusieurs Artisans, outre ceux qui maintiennent le commerce avec l'Etranger; cela soutient toujours un haut intérêt, malgré l'abondance de l'argent.
 Lorsque les Seigneurs & les

du Commerce. II. PART. 291
 Propriétaires de terres se ruinent par leurs dépenses extravagantes, les prêteurs d'argent qui ont des hypotheques sur leurs terres, en attrapent souvent la propriété absolue; & il peut bien arriver dans l'Etat que les prêteurs soient créanciers de beaucoup plus d'argent qu'il n'y en circule: auquel cas on peut les regarder comme Propriétaires subalternes des terres & des denrées qu'on hypotheque pour leur sureté. Que si cela n'a pas lieu, leurs capitaux se perdront par les banqueroutes.

De même on peut considérer les Propriétaires des Actions & des fonds publics, comme Propriétaires subalternes des revenus de l'Etat qu'on emploie à paier leurs intérêts. Mais si la législature étoit obligée par les besoins de l'Etat d'employer ses revenus à d'autres usages, les

292 *Essai sur la nature*
 Actionnaires ou Propriétaires
 de fonds publics perdroient tout,
 sans que l'argent qui circule dans
 l'Etat fût diminué pour cela d'un
 seul liard.

Si le Prince ou les Adminif-
 trateurs de l'Etat veulent regler
 le prix de l'interêt courant par des
 loix, il faut en faire le règlement
 sur le pié du prix courant du Mar-
 ché dans la plus haute classe, ou
 approchant; autrement la loi fe-
 ra inutile, parceque les Con-
 tractans, qui suivront la regle
 des altercations, ou le prix cou-
 rant réglé par la proportion des
 Prêteurs aux Emprunteurs, fe-
 ront des marchés clandestins;
 & cette contrainte de la loi ne
 servira qu'à gêner le commerce
 & à hausser le prix de l'interêt,
 au lieu de le fixer. Autrefois les
 Romains, après plusieurs loix
 pour restreindre l'interêt, en fi-
 rent une autre pour défendre

du Commerce. II. PART. 293
 absolument de prêter de l'argent.
 Cette loi n'eut pas plus de succès
 que les précédentes. La loi que fit
 Justinien pour restreindre les
 Gens de qualité à ne prendre que
 quatre pour cent, ceux d'un or-
 dre inférieur six pour cent, & les
 Gens de commerce huit pour
 cent, étoit également plaisante
 & injuste, tandis qu'il n'étoit
 pas défendu de faire cinquante
 & cent pour cent de profit par
 toutes sortes d'entreprises.

S'il est permis & honnête à un
 Propriétaire de terre de donner
 une Ferme à haut prix à un Fer-
 mier indigent, au hasard d'en
 perdre toute la rente d'une an-
 née, il semble qu'il devrait être
 permis au Prêteur de prêter son
 argent à un Emprunteur néCESSI-
 teux, au hasard de perdre non-
 seulement son interêt ou profit,
 mais encore son capital, & sti-
 puler tel interêt que l'autre con-

294 *Essai sur la nature*
 sentira volontairement de lui ac-
 corder ; il est vrai que les prêts
 de cette nature font plus de
 malheureux qui en emportant
 les capitaux aussi-bien que l'in-
 terêt, sont plus dans l'impuissan-
 ce de se relever, que le Fermier
 qui n'emporte pas la terre : mais
 les loix pour les banqueroutes
 étant assez favorables aux Dé-
 biteurs pour les mettre en état
 de se relever, il semble qu'on
 devrait toujours accommoder les
 loix de l'interêt au prix du mar-
 ché, comme on fait en Hol-
 lande.

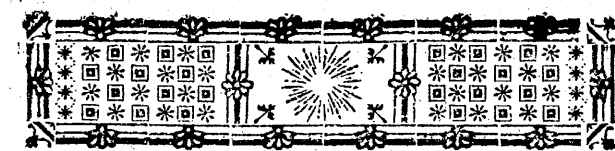
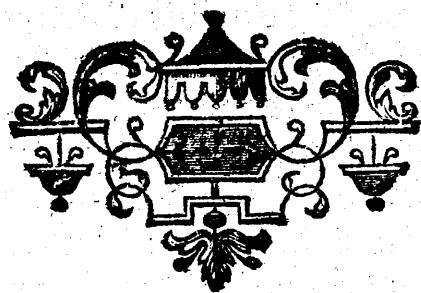
Les prix courans de l'interêt
 dans un Etat, semblent servir
 de base & de regle pour les
 prix de l'achat des terres. Si l'in-
 terêt courant est à cinq pour
 cent, qui répond au denier vingt,
 le prix des terres devrait être de
 même : mais comme la propriété
 des terres donne un rang & une

du Commerce. II. PART. 295
 certaine Jurisdiction dans l'Etat,
 il arrive que lorsque l'interêt est
 au denier vingt, le prix des terres
 est au denier vingt-quatre ou
 vingt-cinq, quoique les hypo-
 theques sur les mêmes terres ne
 passent gueres le prix courant
 de l'interêt.

Après tout, le prix des terres,
 comme tous les autres prix, se
 regle naturellement par la pro-
 portion des Vendeurs aux Ache-
 teurs, &c. ; & comme il se trou-
 vera beaucoup plus d'Acquereurs
 à Londres, par exemple, que
 dans les Provinces, & que ces
 Acquereurs qui résident dans la
 Capitale, aimeront mieux ache-
 ter des terres dans leur voisina-
 ge que dans les Provinces éloi-
 gnées, il arrivera qu'ils aime-
 ront mieux acheter des terres
 voisines au denier trente ou tren-
 te-cinq, que celles qui sont éloi-
 gnées au denier vingt-cinq ou

296 *Essai sur la nat. du Com.*
vingt-deux. Il y a souvent d'au-
tres raisons de convenances qui
influent sur le prix des terres ,
& qu'il n'est pas nécessaire de
marquer ici, parcequ'elles ne dé-
truisent pas les éclaircissemens
que nous avons donnés sur la
nature de l'interêt.

Fin de la seconde Partie.



ESSAI
SUR LA NATURE
DU
COMMERCE
EN GÉNÉRAL.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Commerce avec l'Etranger.

LORSQU'UN Etat échange un
petit produit de terre contre un
plus grand dans le commerce
avec l'Etranger, il paroît avoir
l'avantage dans ce commerce :

N v

298 *Essai sur la nature*
 & si l'argent y circule en plus grande abondance que chez l'Etranger, il échangera toujours un plus petit produit de terre contre un plus grand.

Lorsque l'Etat échange son travail contre le produit de terre de l'Etranger, il paroît avoir l'avantage dans ce commerce; attendu que ses habitans sont entretenus aux dépens de l'Etranger.

Lorsqu'un Etat échange son produit conjointement avec son travail, contre un plus grand produit de l'Etranger conjointement avec un travail égal ou plus grand, il paroît encore avoir l'avantage dans ce commerce.

Si les Dames de Paris consomment, année commune, des dentelles de Bruxelles pour la valeur de cent mille onces d'argent, le quart d'un arpent de terre en Brabant, qui produira

du Commerce. III. PART. 299
 cent cinquante livres pesant de lin, qu'on travaillera en dentelles fines à Bruxelles, correspondra à cette somme. Il faudra le travail d'environ deux mille personnes en Brabant pendant une année pour toutes les parties de cette Manufacture, depuis la semence du lin jusqu'à la dernière perfection de la dentelle. Le Marchand de dentelle ou Entrepreneur à Bruxelles en fera les avances; il paiera directement ou indirectement toutes les fileuses & faiseuses de dentelles, & la proportion du travail de ceux qui font leurs outils; tous ceux qui ont part au travail, acheteront leur entretien directement ou indirectement du Fermier en Brabant, qui paie en partie la rente de son Propriétaire. Si on met le produit de terre qu'on attribue dans cette économie à ces deux mille personnes, à trois arpens

300 *Essai sur la nature*
 par tête , tant pour l'entretien
 de leurs personnes que pour ce-
 lui de leurs familles qui en sub-
 sistent en partie , il y aura six
 mille arpens de terre en Bra-
 bant employés à l'entretien de
 ceux qui ont part au travail de
 la dentelle , & cela aux dépens
 des Dames de Paris qui paie-
 ront & porteront cette dentelle.

Les Dames de Paris y paie-
 ront les cent mille onces d'ar-
 gent , chacune suivant la quanti-
 té qu'elles en prennent ; il fau-
 dra envoyer tout cet argent en
 especes à Bruxelles , en déduisant
 les frais seulement de l'envoi ,
 & il faut que l'Entrepreneur à
 Bruxelles y trouve non-seule-
 ment le paiement de toutes ses
 avances , & l'intérêt de l'argent
 qu'il aura peut-être emprunté ,
 mais encore un profit de son
 entreprise pour l'entretien de sa
 famille. Si le prix que les Dames
 donnent de la dentelle ne rem-

du Commerce. III. PART. 301
 plit pas tous les frais & profits
 en général , il n'y aura pas d'en-
 couragement pour cette Manu-
 facture , & les Entrepreneurs
 cesseront de la conduire ou fe-
 ront banqueroute ; mais comme
 nous avons supposé qu'on con-
 tinue cette Manufacture , il est
 de nécessité que tous les frais
 se trouvent dans les prix que
 les Dames de Paris en donnent ,
 & qu'on envoie les cent mille
 onces d'argent à Bruxelles , si
 les Brabançons ne tirent rien de
 France pour en faire la com-
 pensation.

Mais si les habitans du Bra-
 bant aiment les vins de Cham-
 pagne , & en consomment , année
 commune , la valeur de cent mille
 onces d'argent , l'article des vins
 pourra compenser celui de la
 dentelle , & la balance du com-
 merce , par rapport à ces deux
 branches , sera égale. La compen-
 sation & la circulation se fera

302 *Essai sur la nature*
 par l'entremise des Entrepreneurs & des Banquiers qui s'en mêleront de part & d'autre.

Les Dames de Paris paieront cent mille onces d'argent à celui qui leur vend & livre la dentelle ; celui-ci les paiera au Banquier qui lui donnera une ou plusieurs lettres de change sur son correspondant à Bruxelles. Ce Banquier remettra l'argent aux Marchands de vin de Champagne qui ont 100000 onces d'argent à Bruxelles , & qui lui donneront leurs lettres de change de même valeur tirées sur lui par son Correspondant à Bruxelles. Ainsi les 100000 onces païées pour le vin de Champagne à Bruxelles , compenseront les 100000 onces païées pour la dentelle à Paris ; au moien de quoi on épargnera la peine de voiturier l'argent reçu à Paris jusqu'à Bruxelles , & la peine de voiturier l'argent reçu à Bruxelles jusqu'à

du Commerce. III. PART. 303
 Paris. Cette compensation se fait par lettres de change, dont je tacherai de faire connoître la nature dans le chapitre suivant.

Cependant on voit dans cet exemple que les cent mille onces que les Dames de Paris paient pour la dentelle, viennent entre les mains des Marchands qui envoient le vin de Champagne à Bruxelles : & que les cent mille onces que les consommateurs du vin de Champagne paient pour ce vin à Bruxelles, tombent entre les mains des Entrepreneurs ou Marchands de dentelles. Les Entrepreneurs de part & d'autre, distribuent cet argent à ceux qu'ils font travailler, soit pour ce qui regarde les vins, soit pour ce qui regarde les dentelles.

Il est clair par cet exemple que les Dames de Paris soutiennent & entretiennent tous ceux qui

304 *Essai sur la nature*
 travaillent à la dentelle en Bra-
 bant, & qu'elles y causent une cir-
 culation d'argent. Il est également
 clair que les consommateurs du
 vin de Champagne à Bruxelles
 soutiennent & entretiennent en
 Champagne, non-seulement tous
 les Vignerons & autres qui ont
 part à la production du vin,
 tous les Charons, Maréchaux,
 Voituriers, &c. qui ont part à
 la voiture, aussi-bien que les che-
 vaux qu'on y emploie, mais qu'ils
 paient aussi la valeur du produit
 de la terre pour le vin, & cau-
 sent une circulation d'argent en
 Champagne.

Cependant cette circulation
 ou ce commerce en Champa-
 gne, qui fait tant de fracas, qui
 fait vivre le Vigneron, le Fer-
 mier, le Charon, le Maréchal,
 le Voiturier, & qui fait paier
 exactement, tant la rente du
 Propriétaire de la vigne, que cel-
 le du Propriétaire des prairies

du Commerce. III. PART. 305
 qui servent à entretenir les che-
 vaux de voiture, est dans le cas
 présent, un commerce onéreux
 & désavantageux à la France, à
 l'envisager par les effets qu'il
 produit.

Si le Muid de vin se vend à
 Bruxelles pour soixante onces
 d'argent, & si on suppose qu'un
 arpent produise quatre muids de
 vin, il faut envoyer à Bruxelles
 le produit de quatre mille cent
 soixante-six arpens & demi de
 terre, pour correspondre à cent
 mille onces d'argent, & il faut
 employer autour de deux mille
 arpens de prairies & de terres,
 pour avoir le foin & l'avoine que
 consomment les chevaux de
 transport, & ne les employer du-
 rant toute l'année à aucun au-
 tre usage. Ainsi on ôtera à la
 subsistance des François environ
 six mille arpens de terres, & on
 augmentera celle des Braban-
 çons de plus de quatre mille ar-

306 *Essai sur la nature*
pens de produit, puisque le vin de Champagne qu'ils boivent épargne plus de quatre mille arpens qu'ils emploieroit vraisemblablement à produire de la biere pour leur boisson, s'ils ne buvoient pas de vin. Cependant la dentelle avec laquelle on paie tout cela, ne coute aux Brabançons que le quart d'un arpent de lin. Ainsi avec un arpent de produit, conjointement à leur travail, les Brabançons paient plus de seize mille arpens aux François conjointement à un moindre travail. Ils retirent une augmentation de subsistance, & ne donnent qu'un instrument de luxe qui n'apporte aucun avantage réel à la France, parceque la dentelle s'y use & s'y détruit, & qu'on ne peut l'échanger pour quelque chose d'utile après cela. Suivant la regle intrinseque des valeurs, la terre qu'on emploie en Champagne pour la produc-

du Commerce. III. PART. 307
tion du vin, celle pour l'entretien des Vignerons, des Tonne- liers, des Charons, des Maré- chaux, des Voituriers, des che- vaux pour le transport, &c. de- vroit être égale à la terre qu'on emploie en Brabant à la produc- tion du lin, & à celle qu'il faut pour l'entretien des fileuses, des faiseuses de dentelles & de tous ceux qui ont quelque part à la fabrication de cette Manu- facture de dentelle.

Mais si l'argent est plus abon- dant dans la circulation en Bra- bant qu'en Champagne, la terre & le travail y seront à plus haut prix, & par conséquent dans l'é- valuation qui se fait de part & d'autre en argent, les François perdront encore considéra- blement.

On voit dans cet exemple une branche de commerce qui for- tifie l'Etranger, qui diminue les habitans de l'Etat, & qui, sans

308 *Essai sur la nature*
 en faire sortir aucun argent effectif, affoiblit ce même Etat. J'ai choisi cet exemple pour mieux faire sentir comment un Etat peut être la dupe d'un autre par le fait du commerce, & pour faire comprendre la maniere de connoître les avantages & les defavantages du commerce avec l'Etranger.

C'est en examinant les effets de chaque branche de commerce en particulier, qu'on peut regler utilement le commerce avec les Etrangers : on ne sauroit le connoître distinctement par des raisonnemens généraux.

On trouvera toujours par l'examen des particularités, que l'exportation de toute Manufacture est avantageuse à l'Etat, parce qu'en ce cas l'Etranger paie & entretient toujours des Ouvriers utiles à l'Etat; que les meilleurs retours ou paiemens qu'on retire sont les especes

du Commerce. III. PART. 309
 & au défaut des especes, le produit des terres de l'Etranger où il entre le moins de travail. Par ces moiens de commercer on voit souvent des Etats qui n'ont presque point de produits de terre, entretenir des habitans en grand nombre aux dépens de l'Etranger : & de grands Etats maintenir leurs habitans avec plus d'aifance & d'abondance.

Mais attendu que les grands Etats n'ont pas besoin d'augmenter le nombre de leurs habitans, il suffit d'y faire vivre ceux qui y sont, du crû de l'Etat, avec plus d'agrément & d'aifance, & de rendre les forces de l'Etat plus grandes pour sa défense & sa sureté. Pour y parvenir par le commerce avec l'Etranger, il faut encourager, tant qu'on peut, l'exportation des ouvrages & des Manufactures de l'Etat, pour en retirer, autant qu'il est possible, de l'or & de

310 *Essai sur la nature*
 l'argent en nature. S'il arrivoit par des récoltes abondantes qu'il y eût en l'Etat beaucoup de produits au-delà de la consommation ordinaire & annuelle, il seroit avantageux d'en encourager l'exportation chez l'Etranger pour en faire entrer la valeur en or & en argent : ces métaux ne périssent point & ne se dissipent pas comme les produits de la terre, & on peut toujours avec l'or & l'argent faire entrer dans l'Etat tout ce qui y manque.

Cependant il ne seroit pas avantageux de mettre l'Etat dans l'habitude annuelle d'envoier chez l'Etranger de grandes quantités du produit de son crû, pour en tirer le paiement en Manufactures étrangères. Ce seroit affoiblir & diminuer les habitans & les forces de l'Etat par les deux bouts.

Mais je n'ai point dessein

du Commerce. III. PART. 311
 d'entrer dans le détail des branches du commerce qu'il faudroit encourager pour le bien de l'Etat. Il me suffit de remarquer qu'il faut toujours tâcher d'y faire entrer le plus d'argent qu'il se peut.

L'augmentation de la quantité d'argent qui circule dans un Etat, lui donne de grands avantages dans le commerce avec l'Etranger, tant que cette abondance d'argent y continue. L'Etat échange toujours par là une petite quantité de produit & de travail, contre une plus grande. Il leve les taxes avec facilité, & ne trouve pas de difficulté à faire de l'argent dans les cas de besoins publics.

Il est vrai que la continuation de l'augmentation de l'argent causera dans la suite par son abondance une cherté de terre & de travail dans l'Etat. Les ouvrages & les Manufactures cou-

312 *Essai sur la nature*
 teront tant, à la longue, que
 l'Etranger cessera peu-à-peu de
 les acheter, & s'accoutumera à
 les prendre ailleurs à meilleur
 marché; ce qui ruinera insensibi-
 blement les ouvrages & les Ma-
 nufactures de l'Etat. La même
 cause qui augmentera les rentes
 des Propriétaires des terres de
 l'Etat (qui est l'abondance de
 l'argent) les mettra dans l'habi-
 tude de tirer quantité d'ouvrages
 des païs étrangers où ils les au-
 ront à grand marché : ce sont là
 des conséquences naturelles. La
 richesse qu'un Etat acquiert par le
 commerce, le travail & l'œcono-
 mie le jettera insensiblement dans
 le luxe. Les Etats qui haussent par
 le commerce ne manquent pas
 de baisser ensuite : il y a des re-
 gles que l'on pourroit mettre en
 usage, ce qu'on ne fait guere
 pour empêcher ce déclin. Tou-
 jours est-il vrai que tandis que
 l'Etat est en possession actuelle

de

du Commerce. III. PART. 313
 la balance du commerce, & de
 l'abondance de l'argent il paroît
 puissant, & il l'est en effet tant
 que cette abondance y subsiste.

On pourroit tirer des induc-
 tions à l'infini pour justifier ces
 idées du commerce avec l'Etran-
 ger, & les avantages de l'abon-
 dance de l'argent. Il est éton-
 nant de voir la disproportion de
 la circulation de l'argent en An-
 gleterre & à la Chine. Les Ma-
 nufactures des Indes, comme les
 Soieries, les Toiles peintes,
 les Mouffelines, &c. nonobstant
 les frais d'une navigation de dix-
 huit mois, reviennent à un très
 bas prix en Angleterre, qui les
 paieroit avec la trentieme partie
 de ses ouvrages & de ses Manu-
 factures si les Indiens les vou-
 loient acheter. Mais ils ne sont
 pas si foux de paier des prix ex-
 travagans pour nos ouvrages,
 pendant qu'on travaille mieux
 chez eux & infiniment à meil-

O

314 *Essai sur la nature*
 leur marché. Aussi ne nous vendent-ils leurs Manufactures que contre argent comptant, que nous leur portons annuellement pour augmenter leurs richesses & diminuer les nôtres. Les Manufactures des Indes qu'on consume en Europe ne font que diminuer notre argent & le travail de nos propres Manufactures.

Un Américain, qui vend à un Européen des peaux de Castor, est surpris avec raison d'apprendre que les chapeaux qu'on fait de laine sont aussi bons pour l'usage, que ceux qu'on fait de poil de castor, & que toute la différence, qui cause une si longue navigation, ne consiste que dans la fantaisie de ceux qui trouvent les chapeaux de poil de castor plus légers & plus agréables à la vue & au toucher. Cependant comme on paie ordinairement les peaux de Castor

du Commerce. III. PART. 315
 à ces Américains en ouvrages de fer, d'acier, &c. & non en argent, c'est un commerce qui n'est pas nuisible à l'Europe, d'autant plus qu'il entretient des Ouvriers & particulièrement des Matelots, qui dans les besoins de l'Etat sont très utiles, au lieu que le commerce des Manufactures des Indes orientales, emporte l'argent & diminue les Ouvriers de l'Europe.

Il faut convenir que le commerce des Indes orientales est avantageux à la République de Hollande, & qu'elle en fait tomber la perte sur le reste de l'Europe en vendant les épices & Manufactures, en Allemagne, en Italie, en Espagne & dans le Nouveau Monde, qui lui rendent tout l'argent qu'elle envoie aux Indes & bien au-delà: il est même utile à la Hollande d'habiller ses femmes & plusieurs autres habitans, des Manufactures

316 *Essai sur la nature*
 res des Indes , plutôt que d'é-
 toffe d'Angleterre & de France.
 Il vaut mieux pour les Hollan-
 doisenrichir les Indiens que leurs
 voisins , qui pourroient en profi-
 ter pour les opprimer : d'ailleurs
 ils vendent aux autres habitans de
 l'Europe les toiles & les petites
 Manufactures de leur crû , beau-
 coup plus cher qu'ils ne vendent
 chez eux les Manufactures des
 Indes , qui s'y consomment.

L'Angleterre & la France au-
 roient tort d'imiter en cela les
 Hollandois. Ces Roïaumes ont
 chez eux les moïens d'habiller
 leurs femmes , de leur crû ; &
 quoique leurs étoffes reviennent
 à un plus haut prix que celles
 des Manufactures des Indes , ils
 doivent obliger leurs habitans
 de n'en point porter d'étrange-
 res ; ils ne doivent pas permettre
 la diminution de leurs ouvrages
 & de leurs Manufactures , ni se
 mettre dans la dépendance des

du Commerce. III. PART. 317
 Etrangers , ils doivent encore
 moins laisser enlever leur argent
 pour cela.

Mais puisque les Hollandois
 trouvent moïen de débiter dans
 les autres Etats de l'Europe les
 marchandises des Indes , les An-
 glois & les François en devroient
 faire autant , soit pour diminuer
 les forces navales de la Hollan-
 de , soit pour augmenter les leurs,
 & sur-tout afin de se passer du
 secours des Hollandois dans les
 branches de consommation ,
 qu'une mauvaise habitude a ren-
 dues nécessaires dans ces Roïaumes :
 c'est un désavantage visible
 de permettre qu'on porte des In-
 diennes dans les Roïaumes d'Eu-
 rope qui ont de leur crû de quoi
 habiller leurs habitans.

De même qu'il est désavanta-
 geux à un Etat d'encourager des
 Manufactures étrangères , il est
 aussi désavantageux d'encoura-
 ger la navigation des étrangers.

Lorsqu'un Etat envoie chez l'Etranger ses ouvrages & ses Manufactures, il en tire l'avantage en entier s'il les envoie par ses propres Vaisseaux: par-là il entretient un bon nombre de Matelots, qui sont aussi utiles à l'Etat que les Ouvriers. Mais s'il en abandonne le transport à des Bâtimens étrangers, il fortifie la Marine étrangere & diminue la sienne.

C'est un point essentiel du commerce avec l'Etranger que celui de la navigation. De toute l'Europe, les Hollandois sont ceux qui construisent des Vaisseaux à meilleur marché. Outre les rivieres qui leur apportent du bois flotté, le voisinage du Nord leur fournit à moins de frais les mâts, le bois, le goudron, les cordages, &c. Leurs Moulins à scier le bois en facilitent le travail. De plus ils naviguent avec moins d'équipage, & leurs Ma-

telots vivent à très peu de frais. Un de leurs Moulins à scier le bois épargne journellement le travail de quatre-vingts hommes.

Par ces avantages ils seroient dans l'Europe les seuls voituriers par Mer, si l'on suivoit toujours le meilleur marché: & s'ils avoient de leur propre crû de quoi faire un commerce étendu, ils auroient sans doute la plus florissante Marine de l'Europe. Mais le grand nombre de leurs Matelots ne suffit pas, sans les forces intérieures de l'Etat, pour la superiorité de leurs forces navales: ils n'armeroient jamais de Vaisseaux de guerre, ni de Matelots si l'Etat avoit de grands revenus pour les construire & les folder: ils profiteroient en tout du grand marché.

L'Angleterre pour les empêcher d'augmenter à ses dépens leur avantage sur Mer par ce bon marché, a défendu à tou-

320 *Essai sur la nature*
 te Nation d'apporter chez elle
 d'autres marchandises que celles
 de leur crû ; au moien dequoi les
 Hollandois n'ayant pû servir de
 voituriers pour l'Angleterre , les
 Anglois même ont fortifié par-
 là leur Marine : & bien qu'ils
 naviguent à plus de frais que
 les Hollandois , les richesses de
 leurs charges au dehors rendent
 ces frais moins considérables.

La France & l'Espagne sont
 bien des Etats maritimes , qui
 ont un riche produit qu'on en-
 voie dans le Nord , d'où on
 leur porte chez eux les denrées
 & marchandises. Il n'est pas
 étonnant que leur marine ne soit
 pas considérable à proportion
 de leur produit & de l'étendue
 de leurs Côtes maritimes , puis-
 qu'ils laissent à des Vaisseaux
 étrangers le soin de leur appor-
 ter du Nord tout ce qu'ils en
 reçoivent , & de leur venir en-
 lever les denrées que les Etats

du Commerce. III. PART. 321
 du Nord tirent de chez eux.

Ces Etats , je dis la France
 & l'Espagne , ne font pas entrer
 dans les vues de leur politique
 la considération du Commerce
 au point qu'elle y seroit avanta-
 geuse ; la plûpart des Commer-
 çans en France & en Espagne
 qui ont relation avec l'Étran-
 ger , sont plutôt des Facteurs ou
 des Commis de Négocians étran-
 gers que des Entrepreneurs , pour
 conduire ce commerce de leur
 fond.

Il est vrai que les Etats du
 Nord sont , par leur situation &
 par le voisinage des pais qui pro-
 duisent tout ce qui est nécessaire
 à la construction des Navires , en
 état de voiturier tout à meilleur
 marché , que ne seroit la Fran-
 ce & l'Espagne : mais si ces deux
 Roïaumes prenoient des mesures
 pour fortifier leur marine , cet
 obstacle ne les en empêcheroit
 pas. L'Angleterre leur en a mon-

322 *Essai sur la nature*
 tré, il y a déjà long-tems l'exem-
 ple en partie : ils ont chez eux
 & dans leurs Colonies tout ce
 qu'il faut pour la construction
 des Bâtimens, ou du moins il
 ne seroit pas difficile de les y
 faire produire : & il y a une in-
 finité de voies qu'on pourroit
 prendre pour faire réussir un tel
 dessein, si la legislature ou le mi-
 nistère y vouloit concourir. Mon
 sujet ne me permet pas d'exami-
 ner dans cet Essai, le détail de
 ces voies : je me bornerai à dire,
 que dans les païs où le commer-
 ce n'entretient pas constamment
 un nombre considérable de Bâ-
 timens & de Matelots, il est pres-
 que impossible que le Prince
 puisse entretenir une Marine flo-
 rissante, sans des frais qui se-
 roient seuls capables de ruiner
 les trésors de son Etat.

Je conclurai donc, en remar-
 quant que le commerce qui est
 le plus essentiel à un Etat pour

du Commerce. III. PART. 323
 l'augmentation ou la diminu-
 tion de ses forces est le com-
 merce avec l'Etranger, que ce-
 lui de l'intérieur d'un Etat n'est
 pas d'une si grande considéra-
 tion dans la politique; qu'on ne
 soutient qu'à demi le commerce
 avec l'Etranger, lorsqu'on n'a
 pas l'œil à augmenter & main-
 tenir de gros Négocians naturels
 du païs, des Bâtimens & des
 Matelots, des Ouvriers & des
 Manufactures, & surtout qu'il
 faut toujours s'attacher à main-
 tenir la balance contre les Etran-
 gers.

CHAPITRE II.

Des Changes & de leur nature.

DAns la Ville même de Pa-
 ris, il coute ordinairement cinq
 sols par sac de mille livres, pour
 porter de l'argent d'une maison à

324 *Essai sur la nature*
 une autre; s'il falloit toujours le
 porter du Fauxbourg Saint An-
 toine, aux Invalides, il en cou-
 teroit plus du double, & s'il n'y
 avoit pas communément des por-
 teurs d'argent de confiance, il
 en couteroit encore davantage:
 que s'il y avoit souvent des Vo-
 leurs en chemin, on l'enverroit
 par grosses sommes, escorté,
 & avec plus de frais; & si quel-
 qu'un se chargeoit du transport,
 à ses frais & risques, il se feroit
 paier de ce transport, à propor-
 tion des frais & des risques. C'est
 ainsi, que les frais du transport,
 de Rouen à Paris, & de Paris
 à Rouen, coutent ordinairement
 cinquante sols par sac de mille
 livres, ce qu'on appelle dans le
 langage des Banquiers, un quart
 pour cent; les Banquiers en-
 voient l'argent ordinairement en
 doubles barils, que les Voleurs
 ne peuvent gueres emporter, à
 cause du fer & de la pesanteur,

du Commerce. III. PART. 323
 & comme il y a toujours des Mes-
 sagers sur cette route, les frais
 sont peu considérables, sur les
 grosses parties qu'on envoie de
 part & d'autre.
 Si la Ville de Châlons sur
 Marne paie tous les ans au Re-
 ceveur des Fermes du Roi, dix
 mille onces d'argent d'un côté,
 & si de l'autre côté les Marchands
 de vin de Châlons ou des envi-
 rons vendent à Paris, par l'en-
 tremise de leurs correspondans,
 des vins de Champagne pour la
 valeur de dix mille onces d'ar-
 gent; si l'once d'argent en Fran-
 ce passe dans le commerce pour
 cinq livres, la somme des dix
 mille onces en question s'appel-
 lera cinquante mille livres, tant
 à Paris qu'à Chalons.
 Le Receveur des Fermes dans
 cet exemple a cinquante mille
 livres à envoyer à Paris, & les
 correspondans des Marchands
 de vin de Châlons ont cinquante

326 *Essai sur la nature*
 te mille livres à envoyer à Châlons; on pourra épargner ce double emploi ou transport par une compensation ou comme on dit par lettres de change, si les parties s'abouchent & s'accorment pour cela.

Que les correspondans des Marchands de vin de Châlons portent (chacun sa part) les cinquante mille livres chez le Caissier du Bureau des Fermes à Paris; qu'il leur donne une ou plusieurs rescriptions, ou lettres de change sur le Receveur des Fermes à Châlons, payables à leur ordre; qu'ils endossent ou passent leur ordre aux Marchands de vin de Châlons, ceux-ci recevront du Receveur à Châlons les cinquante mille livres. De cette maniere, les cinquante mille livres à Paris seront payées au Caissier des Fermes à Paris, & les cinquante mille livres à Châlons seront payées aux Mar-

du Commerce. III. PART. 327
 chands de vin de cette Ville, & par cet échange ou compensation, on épargnera la peine de voiturier cet argent d'une ville à l'autre. Ou bien que les Marchands de vin à Châlons, qui ont cinquante mille livres à Paris, aillent offrir leurs lettres de change au Receveur qui les endossera au Caissier des Fermes à Paris, lequel y touchera le montant, & que le Receveur à Châlons leur paie contre leurs lettres de change les cinquante mille livres qu'il a à Châlons: de quelque côté qu'on fasse cette compensation, soit qu'on tire les lettres de change de Paris sur Châlons, soit de Châlons sur Paris, comme dans cet exemple on paie once pour once, & cinquante mille livres pour cinquante mille livres, on dira que le change est au pair.

La même methode se pourra pratiquer, entre ces Marchands

328 *Essai sur la nature*
 de vin à Châlons, & les Rece-
 veurs des Seigneurs de Paris
 qui ont des terres ou des rentes
 aux environs de Châlons, & en-
 core entre les Marchands de vin,
 ou tout autres Marchands à Châ-
 lons, qui ont envoié des den-
 rées ou des marchandises à Paris,
 & qui y ont de l'argent, & tous
 Marchands qui ont tiré des mar-
 chandises de Paris & les ont ven-
 dues à Châlons. Que s'il y a un
 grand commerce entre ces deux
 Villes, il s'érigerà des Banquiers
 à Paris & à Châlons, qui s'a-
 boucheront avec les interressés
 de part & d'autre, & seront les
 agens ou entremeteurs des paie-
 mens qu'on auroit à envoier d'u-
 ne de ces Villes à l'autre. Main-
 tenant si tous les vins, & autres
 denrées & marchandises qu'on
 a envoiées de Châlons à Paris,
 & qu'on y a effectivement ven-
 dues pour argent comptant, ex-
 cedent en valeur la somme de la

du Commerce. III. PART. 329
 recette des Fermes à Châlons,
 celles des rentes que les Sei-
 gneurs de Paris ont aux environs
 de Châlons, & encore la valeur
 de toutes les denrées & de toutes
 les marchandises qui ont été en-
 voïées de Paris à Châlons &
 qu'on y a vendues pour argent
 comptant, de la somme de cinq
 mille onces d'argent ou de vingt-
 cinq mille liv. il faudra nécessai-
 rement que le Banquier à Paris
 envoie cette somme en argent
 à Châlons. Cette somme fera l'ex-
 cédent ou la balance du com-
 merce entre ces deux Villes; on
 l'enverra dis-je nécessairement
 en especes à Châlons, & cette
 opération se trouvera conduite
 de la maniere suivante ou de quel-
 qu'autre maniere approchante.

Les Agens, ou Correspondans
 des Marchands de vin de Châ-
 lons & des autres qui ont en-
 voïé des denrées ou des Mar-
 chandises de Châlons à Paris,

330 *Essai sur la nature*
 ont l'argent de ces ventes en
 caisse à Paris: ils ont ordre de
 le remettre à Châlons; ils ne sont
 pas dans l'habitude de le risquer
 par les voitures, ils s'adresseront
 au Caissier des Fermes qui leur
 donnera des rescriptions ou let-
 tres de change sur le Receveur
 des Fermes à Châlons, jusqu'à
 la concurrence des fonds qu'il a
 à Châlons, & cela ordinaire-
 ment au pair; mais comme ils
 ont besoin de remettre encore
 d'autres sommes à Châlons, ils
 s'adresseront pour cela au Ban-
 quier qui aura à sa disposition les
 rentes des Seigneurs à Paris qui
 ont des terres aux environs de
 Châlons. Ce Banquier leur four-
 nira, de même que le Caissier
 des Fermes, des lettres de chan-
 ge sur son correspondant à Châ-
 lons jusqu'à la concurrence des
 fonds qu'il a à sa disposition à
 Châlons, & qu'il avoit ordre de
 faire revenir à Paris: cette com-

du Commerce. III. PART. 331
 pensation se fera aussi au pair,
 si ce n'est que le Banquier cher-
 che à y trouver quelque petit
 profit pour sa peine, tant de la
 part de ces Agens qui s'adressent
 à lui pour remettre leur argent
 à Châlons, que de celle des Sei-
 gneurs qui l'ont chargé de faire
 revenir leur argent de Châlons,
 à Paris. Si le Banquier a de mê-
 me à sa disposition à Châlons,
 la valeur des Marchandises qui
 y ont été envoyées de Paris, &
 qui y ont été vendues pour ar-
 gent comptant; il fournira en-
 core de même des lettres de
 change pour cette valeur.

Mais dans notre supposition
 les Agens des Marchands de
 Châlons, ont encore en caisse
 à Paris vingt-cinq mille livres
 qu'ils ont ordre de remettre à
 Châlons, au-delà de toutes les
 sommes ci-dessus mentionnées.
 S'ils offrent cet argent au Caif-
 sier des Fermes, il répondra qu'il

332 *Essai sur la nature*
 n'a plus de fonds à Châlons, & qu'il ne sauroit leur fournir de lettres de change ou des rescriptions sur cette Ville. S'ils offrent l'argent au Banquier il leur répondra, qu'il n'a pas non plus de fonds à Châlons, & qu'il n'a pas occasion de tirer, mais que si l'on veut lui paier trois pour cent de change, il fournira des lettres: ils offriront un ou deux pour cent, & enfin deux & demi, ne pouvant faire mieux. A ce prix le Banquier se déterminera à leur donner des lettres, c'est-à-dire, qu'en lui paiant à Paris deux livres dix sols, il fournira une lettre de change de cent livres, sur son correspondant de Châlons, payable à dix ou quinze jours, afin de mettre ce correspondant en état de faire ce paiement des vingt-cinq mille livres qu'il tire sur lui: à ce prix de change, il les lui enverra par le Messager ou Carrosse en espee

du Commerce. III. PART. 333
 d'or, ou au défaut de l'or, en argent. Il paiera dix livres pour chaque sac de mille livres, ou suivant le langage des Banquiers un pour cent; il paiera à son Correspondant de Châlons pour commission cinq livres par sac de mille livres, ou demi pour cent, & il gardera pour son profit un pour cent. Sur ce pied le change est à Paris pour Châlons à deux & demi pour cent au-dessus du pair, parcequ'on paie deux livres dix sols sur chaque cent livres pour le prix du change.
 C'est ainsi à peu-près que la balance du commerce se transporte d'une ville à l'autre, par l'entremise des Banquiers, & en gros articles ordinairement. Tous ceux qui portent le titre de Banquiers ne sont pas dans cette habitude; & il y en a plusieurs qui ne se mêlent que de commissions & de spéculation de banque. Je ne mettrai au nombre des

334 *Essai sur la nature*

Banquiers que ceux qui font voiturier l'argent. C'est à eux à régler toujours les changes, dont les prix suivent les frais & les risques du transport des especes, dans les cas différens.

On fixe rarement le prix du change entre Paris & Châlons à plus de deux & demi ou trois pour cent, au dessus ou au dessous du pair. Mais de Paris à Amsterdam le prix du change montera à cinq ou six pour cent lorsqu'il faudra voiturier les especes. Le chemin est plus long, le risque est plus grand; il faut plus de Correspondans & de Commissionnaires. Des Indes en Angleterre, le prix du transport sera de dix à douze pour cent. De Londres à Amsterdam, le prix du change ne passera guere deux pour cent en tems de paix.

Dans notre exemple présent, on dira que le change à Paris pour Châlons sera à deux & demi

du Commerce. III. PART. 335

pour cent, au dessus du pair; & on dira à Châlons que le change pour Paris est à deux & demi pour cent, au dessous du pair: parceque dans ces circonstances celui qui donnera de l'argent à Châlons pour une lettre de change pour Paris ne donnera que quatre-vingt-dix-sept livres dix sols, pour recevoir cent livres à Paris: & il est visible que la Ville ou Place où le change est au dessus du pair doit à celle où il est au dessous, tant que le prix du change subsiste sur ce pied. Le change n'est à Paris à deux & demi pour cent, au dessus du pair pour Châlons, que parceque Paris doit à Châlons, & qu'on a besoin de voiturier l'argent de cette dette de Paris à Châlons: c'est pourquoi lorsqu'on voit que le change est communement au dessous du pair dans une ville, par rapport à une autre, on pourra conclure que cette premiere ville

336 *Essai sur la nature*
doit la balance du commerce à l'autre, & lorsque le change est à Madrid ou à Lisbonne au dessus du pair pour tous les autres païs, cela fait voir que ces deux Capitales doivent toujours envoyer des especes à ces autres païs.

Dans toutes les Places & Villes qui se servent de la même monnoie & des mêmes especes d'or & d'argent, comme Paris & Châlons sur Marne, Londres & Bristol, l'on connoît & l'on exprime le prix du change en donnant & en prenant tant pour cent, de plus ou de moins que le pair. Quand on paie quatre-vingt-dix-huit livres dans une place, pour recevoir cent livres dans une autre, on dit que le change est à deux pour cent au dessous du pair à-peu-près; lorsqu'on paie cent deux livres dans une place, pour ne recevoir que cent livres dans une autre, on dit que le change est

0171
du Commerce. III. PART. 337
est à deux pour cent exactement au-dessus du pair: quand on donne cent livres dans une place, pour en recevoir cent livres dans une autre, on dit que le change est au pair. En tout cela il n'y a aucune difficulté, ni aucun mystere.

Mais lorsqu'on regle le change entre deux Villes ou Places, où la monnoie est toute différente, où les especes sont de différentes grandeurs, finesses, tailles, & même de différens noms, la nature du change paroît d'abord plus difficile à expliquer; mais dans le fond ce change étranger ne differe de celui entre Paris & Châlons que par la différence du jargon dont les Banquiers se servent. On parle à Paris du change avec la Hollande en réglant l'écu de trois livres contre tant de deniers de gros de Hollande, mais le pair du change entre Paris & Amsterdam est toujours cent on-

ces d'or ou d'argent contre cent onces d'or ou d'argent de même poids & titre : cent deux onces païées à Paris pour recevoir seulement cent onces à Amsterdam, reviennent toujours à deux pour cent au dessus du pair. Le Banquier qui fait les transports de la balance du commerce, doit toujours savoir calculer le pair; mais dans le langage des changes avec l'Etranger, on dira le prix du change à Londres avec Amsterdam se fait en donnant une livre sterling à Londres pour recevoir trente-cinq escalins d'Hollande en banque : avec Paris, en donnant à Londres trente deniers ou peniques sterling, pour recevoir à Paris un écu ou trois livres tournois. Ces façons de parler n'expriment pas si le change est au dessus ou au dessous du pair; mais le Banquier qui transporte la balance du commerce en fait bien le compte, & combien il rece-

vra d'especes étrangères pour celles de son pais qu'il fait voiturer. Qu'on fixe le change à Londres pour argent d'Angleterre en Roubles de Moscovie, en Marcs Lubs de Hambourg, en Richedales d'Allemagne, en Livres de gros de Flandres, en Ducats de Venise, en Piastras de Gènes ou de Livourne, en Millerays ou Crusades de Portugal, en Pieces de huit d'Espagne, ou Pistoles &c. le pair du change pour tous ces pais, sera toujours cent onces d'or ou d'argent contre cent onces : & si dans le langage des changes il se trouve qu'on donne plus ou moins que ce pair, cela vient au même dans le fond que si l'on disoit le change est de tant au dessus ou au dessous du pair, & on connoitra toujours si l'Angleterre doit la balance ou non à la place avec laquelle on regle le change, ni plus ni moins
P ij

340 *Essai sur la nature*
qu'on le fait dans notre exemple
de Paris & de Châlons.

CHAPITRE III.

*Autres éclaircissimens pour la
connoissance de la nature des
changes.*

ON a vu que les changes sont
reglés sur la valeur intrinseque
des especes, c'est-à-dire, sur le
pair, & que leur variation pro-
vient des frais & des risques des
transports d'une place à l'autre,
lorsqu'il faut envoyer en especes
la balance du commerce. On n'a
pas besoin de raisonnement pour
une chose qu'on voit dans le fait
& dans la pratique. Les Ban-
quiers apportent quelquefois des
raffinemens dans cette pratique.
Si l'Angleterre doit à la France
cent mille onces d'argent pour

du Commerce. III. PART. 341
la balance du commerce, si la
France en doit cent mille onces
à la Hollande, & la Hollande
cent mille onces à l'Angleterre,
toutes ces trois sommes se pour-
ront compenser par lettres de
change entre les Banquiers res-
pectifs de ces trois Etats, sans
qu'il soit besoin d'envoier aucun
argent d'aucun côté.

Si la Hollande envoie en An-
gleterre pendant le mois de Jan-
vier des marchandises pour la
valeur de cent mille onces d'ar-
gent, & l'Angleterre n'en envoie
en Hollande dans le même mois
que pour la valeur de cinquante
mille onces, (je suppose la vente
& le paiement faits dans le même
mois de Janvier de part & d'au-
tre) il reviendra à la Hollande
dans ce mois une balance de
commerce de cinquante mille
onces, & le change d'Amster-
dam sera à Londres au mois de
Janvier à deux ou trois pour cent

342 *Essai sur la nature*
 au dessus du pair, c'est-à-dire
 dans le langage des changes, que
 le change de Hollande qui étoit
 en Décembre au pair ou à trente
 cinq escalins par livre sterling à
 Londres, y montera en Janvier
 à trente six escalins ou environ;
 mais lorsque les Banquiers au-
 ront envoié cette dette de cin-
 quante mille onces en Hollande,
 le change pour Amsterdam re-
 tombera naturellement au pair à
 Londres, ou à trente-cinq es-
 calins.

Mais si un Banquier Anglois
 prévoit en Janvier, par l'envoi
 qu'on y fait en Hollande d'une
 quantité extraordinaire de mar-
 chandises, que la Hollande lors
 des paiemens & ventes en Mars
 redevra considerablement à l'An-
 gleterre, il pourra dès le mois
 de Janvier, au lieu d'envoier les
 cinquante mille écus ou onces
 qu'on y doit ce mois-là à la Hol-
 lande, fournir ses lettres de chan-

du Commerce. III. PART. 343
 ge sur son Correspondant à Amf-
 terdam, paiables à deux usances
 ou deux mois pour en paier la
 valeur à l'échéance: & par ce
 moien profiter du change qui
 étoit en Janvier au dessus du pair,
 & qui sera en Mars au dessous du
 pair: & par ce moien gagner
 doublement sans envoier un sol
 en Hollande.

Voilà ce que les Banquiers ap-
 pellent des spéculations qui cau-
 sent souvent des variations dans
 les changes pour un peu de tems,
 independamment de la balance
 du commerce: mais il en faut
 toujours à la longue revenir à
 cette balance qui fait la regle
 constante & uniforme des chan-
 ges; & quoique les spéculations
 & crédits des Banquiers puissent
 quelquefois retarder le transport
 des sommes qu'une Ville ou Etat
 doit à un autre, il faut toujours à
 la fin paier la dette & envoier la
 balance du commerce en espe-

344 *Essai sur la nature.*

ces, à la Place où elle est due.

Si l'Angleterre gagne constamment une balance de commerce avec le Portugal, & perd toujours une balance avec la Hollande, les prix du change avec la Hollande & avec le Portugal le feront bien connoître; on verra bien qu'à Londres le change pour Lisbonne est au dessous du pair, & que le Portugal doit à l'Angleterre; on verra aussi que le change pour Amsterdam est au dessus du pair, & que l'Angleterre doit à la Hollande: mais on ne pourra pas voir par les changes la quantité de la dette. On ne verra pas si la balance d'argent qu'on tire de Portugal sera plus grande ou plus petite que celle qu'on est obligé d'envoier en Hollande.

Cependant il y a une chose qui fera toujours bien connoître à Londres, si l'Angleterre gagne ou perd la balance générale de

du Commerce. III. PART. 345

son commerce (on entend par la balance générale, la différence des balances particulières avec tous les Etats étrangers qui commercent avec l'Angleterre), c'est le prix des matières d'or & d'argent, mais particulièrement de l'or, (aujourd'hui que la proportion du prix de l'or & de l'argent en espèces monnoies diffère de la proportion du prix du marché, comme on l'expliquera dans le Chapitre suivant). Si le prix des matières d'or au marché de Londres, qui est le centre du commerce d'Angleterre, est plus bas que le prix de la Tour où l'on fabrique les guinées ou espèces d'or, ou au même prix que ces espèces intrinsèquement; & si on porte à la Tour des matières d'or pour en recevoir la valeur en guinées ou espèces fabriquées, c'est une preuve certaine que l'Angleterre gagne dans la balance générale de son commerce.

346 *Essai sur la nature*
 ce ; c'est une preuve que l'or
 qu'on tire du Portugal suffit non-
 seulement pour paier la balance
 que l'Angleterre envoie en Hol-
 lande, en Suede, en Moscovie,
 & dans les autres Etats où elle
 doit, mais qu'il reste encore de
 l'or pour envoyer fabriquer à la
 Tour, & la quantité ou somme
 de cette balance générale se con-
 noît par celle des especes fabri-
 quées à la Tour de Londres.

Mais si les matieres d'or se
 vendent à Londres au marché,
 plus haut que le prix de la Tour,
 qui est ordinairement de trois
 livres dix-huit schelings par once,
 on ne portera plus de ces matie-
 res à la Tour pour les fabriquer,
 & c'est une marque certaine
 qu'on ne tire pas de l'Etranger,
 par exemple du Portugal, autant
 d'or qu'on est obligé d'en en-
 voier dans les autres pais où l'An-
 gleterre doit : c'est une preuve
 que la balance générale du com-

du Commerce. III. PART. 347
 merce est contre l'Angleterre.
 Ceci ne se connoîtroit pas s'il
 n'y avoit pas une défense en
 Angleterre d'envoier des espe-
 ces d'or hors du Roiaume : mais
 cette défense est cause que les
 Banquiers timides à Londres ai-
 ment mieux acheter les matieres
 d'or, (qu'il leur est permis de
 transporter dans les pais étran-
 gers) à trois livres dix-huit sche-
 lings jusqu'à quatre livres sterling
 l'once, pour les envoier chez
 l'Etranger, que d'y envoier les
 guinées ou especes d'or monoiées
 à trois livres dix-huit schelings,
 contre les loix, & au hasard de
 confiscation. Il y en a pourtant
 qui s'y hasardent, d'autres fon-
 dent les especes d'or, pour les
 envoier en guise de matieres, &
 il n'est pas possible de juger de
 la quantité d'or que l'Angleterre
 perd, lorsque la balance générale
 du commerce est contre elle.

En France on déduit les frais

348 *Essai sur la nature*
de la fabrication des especes,
qui va d'ordinaire à un & demi
pour cent, c'est-à-dire, qu'on y
regle toujours le prix des especes
au dessus de celui des matieres.
Pour connoître si la France perd
dans la balance générale de son
commerce, il suffira de savoir
si les Banquiers envoient chez
l'Etranger les especes de France;
car s'ils le font c'est une preuve
qu'ils ne trouvent pas de matie-
res à acheter pour ce transport,
attendu que ces matieres quoi-
qu'à plus bas prix en France que
les especes, font de plus grande
valeur que ces especes dans les
païs étrangers, au moins de un
& demi pour cent.

Quoique les prix des changes
ne varient guere que par rapport
à la balance du commerce, en-
tre l'Etat & les autres Païs, &
que naturellement cette balance
n'est que la différence de la va-
leur des denrées & des marchan-

0177
Du Commerce. III. PART. 349
dises que l'Etat envoie dans les
autres païs, & de celles que les
autres païs envoient dans l'Etat;
cependant il arrive souvent des
circonstances & causes acciden-
telles qui font transporter des
sommes considerables d'un Etat
à un autre, sans qu'il soit ques-
tion de marchandises & de com-
merce, & ces causes influent sur
les changes tout de même que
feroient la balance & l'excédent
de commerce.

De cette nature sont les som-
mes d'argent qu'un Etat envoie
dans un autre pour des services
secrets & des vues de politique
d'Etat, pour des subsides d'al-
liances, pour l'entretien de trou-
pes, d'Ambassadeurs, de Sei-
gneurs qui voient, &c. les ca-
pitaux que les Habitans d'un
Etat envoient dans un autre,
pour s'y interesser dans les fonds
publics ou particuliers, l'interêt
que ces Habitans tirent annuel-

350 *Essai sur la nature*
 lement de pareils fonds &c. Les
 changes ne manquent pas de va-
 rier avec toutes ces causes acci-
 dentelles, & de suivre la regle
 du transport d'argent dont on a
 besoin; & dans la considération
 de la balance du commerce, on
 ne sépare pas, & même on au-
 roit de la peine à en séparer ces
 fortes d'articles; ils influent bien
 sûrement sur l'augmentation &
 la diminution de l'argent effec-
 tif d'un Etat, & de ses forces &
 puissances comparatives.

Mon sujet ne me permet pas
 de m'étendre sur les effets de ces
 causes accidentelles, je me bor-
 nerai toujours aux vues simples
 de commerce, de peur d'embarraf-
 ser mon sujet, qui ne l'est que
 trop par la multiplicité des faits
 qui s'y présentent.

Les changes haussent plus ou
 moins au dessus du pair à propor-
 tion des grands ou petits frais,
 & risques du transport d'argent,

du Commerce. III. PART. 351
 & cela supposé, les changes hauf-
 sent bien plus naturellement au
 dessus du pair dans les Villes ou
 Etats où il y a des défenses de
 transporter de l'argent hors de
 l'Etat, que dans celles où le
 transport en est libre.

Supposons que le Portugal con-
 somme annuellement & constam-
 ment des quantités considerables
 de Manufactures de laine & au-
 tres d'Angleterre, tant pour ses
 propres habitans que pour ceux
 du Bresil; qu'il en paie une par-
 tie en vin, huiles, &c. mais que
 pour le surplus du paiement il
 y ait une balance constante de
 commerce qu'on envoie de Lis-
 bonne à Londres. Si le Roi de
 Portugal fait de rigoureuses dé-
 fenses, & sous peine non-seule-
 ment de confiscation, mais même
 de la vie, de transporter aucune
 matiere d'or ou d'argent hors de
 ses Etats, la terreur de ces défen-
 ses empêchera d'abord les Ban-

352 *Essai sur la nature*
 quiers de se mêler d'envoyer la
 balance. Le prix des Manufactures
 Angloises restera en caisse
 à Lisbonne. Les Marchands An-
 glois ne pouvant avoir de Lis-
 bonne leurs fonds, n'y enverront
 plus de draps. Il arrivera que les
 draps deviendront d'une cherté
 extraordinaire ; cependant les
 draps ne sont pas encheris en An-
 gleterre, on s'abstient seulement
 de les envoyer à Lisbonne à cause
 qu'on n'en peut pas retirer la va-
 leur. Pour avoir de ces draps la
 Noblesse Portugaise & autres qui
 ne fauroient s'en passer, en offri-
 ront jusqu'au double du prix or-
 dinaire ; mais comme on n'en
 fauroit avoir assez qu'en envoyant
 de l'argent hors de Portugal,
 l'augmentation du prix du drap
 deviendra le profit de quiconque
 enverra l'or ou l'argent, contre
 les défenses, hors du Royaume ;
 cela encouragera plusieurs Juifs,
 & autres de porter l'or & l'argent

du Commerce. III. PART. 353
 aux Vaisseaux Anglois qui sont
 dans la Rade de Lisbonne, même
 au hasard de la vie. Ils gagneront
 d'abord cent ou cinquante pour
 cent à faire ce métier, & ce pro-
 fit est païé par les habitans Por-
 tugais, dans le haut prix qu'ils
 donnent pour le drap. Ils se fa-
 miliariseront peu-à-peu à ce ma-
 nége, après l'avoir pratiqué sou-
 vent avec succès, & dans la suite
 on verra porter l'argent à bord
 des Vaisseaux Anglois pour le
 prix de deux ou un pour cent.

Le Roi de Portugal fait la loi
 ou la défense : ses Sujets, même
 ses Courtisans, paient les frais du
 risque qu'on court pour rendre
 la défense inutile, & pour l'élu-
 der. On ne tire donc aucun avan-
 tage d'une pareille loi, au con-
 traire elle cause un désavantage
 réel au Portugal parcequ'elle est
 cause qu'il sort plus d'argent de
 l'Etat qu'il n'en sortiroit s'il n'y
 avoit pas une telle loi.

354 *Essai sur la nature*

Car ceux qui gagnent à ce manège, soit Juifs ou autres, ne manquent pas d'envoier leurs profits en pais étrangers, & lorsqu'ils en ont assez ou lorsque la peur les prend ils suivent souvent eux-même leur argent.

Que si l'on prenoit quelques-uns de ces contrevenans sur le fait, qu'on confisquât leurs biens & qu'on les fit mourir, cette circonférence & cette exécution au lieu d'empêcher la sortie de l'argent ne feront que l'augmenter, parce que ceux qui se contentoient auparavant de un ou deux pour cent pour sortir de l'argent, voudront avoir vingt ou cinquante pour cent, ainsi il est nécessaire qu'il en sorte toujours de quoi paier la balance.

Je ne fais si j'ai bien réuffi à rendre ces raisons sensibles à ceux qui n'ont point d'idée de commerce. Je fais que pour ceux qui ont quelque connoissance de la

du Commerce. III. PART. 355
pratique, rien n'est plus aisé à comprendre, & qu'ils s'étonnent avec raison que ceux qui conduisent les Etats & administrent les Finances des grands Roïaumes, aient si peu de connoissance de la nature des changes, que de défendre la sortie des matieres & des especes d'or & d'argent, en même tems.

Le moien unique de les conserver dans un Etat, c'est de conduire si bien le commerce avec l'Etranger que la balance ne soit pas contraire à l'Etat.

CHAPITRE IV.

Des variations de la proportion des valeurs, par raport aux Métaux qui servent de monnoie.

SI les Métaux étoient aussi faciles à trouver, que l'eau l'est communément, chacun en pren-

droit pour ses besoins, & ces métaux n'auroient presque point de valeur. Les métaux qui se trouvent les plus abondans & qui coutent le moins de peine à produire, sont aussi ceux qui sont à meilleur marché. Le fer paroît le plus nécessaire; mais comme on le trouve communément en Europe, avec moins de peine & de travail que le cuivre, il est à bien meilleur marché.

Le cuivre, l'argent & l'or, sont les trois métaux dont on se sert communément pour monnoie. Les Mines de cuivre sont les plus abondantes & coutent le moins de terre & de travail à produire. Les plus abondantes Mines de cuivre sont aujourd'hui en Suede: il y faut plus de quatre-vingts onces de cuivre au Marché pour paier une once d'argent. Il est aussi à remarquer que le cuivre qu'on tire de certaines Mines est plus parfait &

plus beau que celui qu'on tire d'autres Mines. Celui du Japon & de Suede est plus beau que celui d'Angleterre. Celui d'Espagne étoit du tems des Romains, plus beau que celui de l'île de Chypre. Au lieu que l'or & l'argent, de quelque Mine qu'on les tire, sont toujours de la même perfection, lorsqu'on les a raffinés.

La valeur du cuivre, comme de tout autres choses, est proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans sa production. Outre les usages ordinaires auxquels on l'emploie, comme pour des pots, des vases, de la batterie de cuisine, des ferrures, &c., on s'en sert presque dans tous les Etats pour monnoie, dans le troc du menu. En Suede on s'en sert souvent même dans les gros paiemens lorsque l'argent y est rare. Pendant les cinq premiers siècles de Ro-

358 *Essai sur la nature*
 me, on ne se seroit pas d'autre monnoie. On ne commença à se servir d'argent dans le troc, que dans l'année quatre cent quatre-vingt-quatre. La proportion du cuivre à l'argent fut alors réglée dans les monnoies, comme 72 à 1; dans la fabrication de cinq cent douze, comme 80 à 1; dans l'évaluation de cinq cent trente-sept, comme 64 à 1; dans la fabrication de cinq cent quatre-vingt six, comme 48 à 1; dans celle de six cent soixante-trois de Drusus, & celle de Syl-la de six cent soixante & douze, comme $53\frac{1}{3}$ à 1; dans celle de Marc Antoine de sept cent douze, & d'Auguste de sept cent vingt-quatre, comme 56 à 1; dans celle de Neron l'an de Jesus-Christ cinquante-quatre, comme 60 à 1; dans celle d'Antonin l'an de l'Ere présente cent soixante, comme 64 à 1; dans le tems de Constantin trois cent

du Commerce. III. PART. 359
 trente, style présent, comme 120 & 125 à 1; dans le siecle de Justinien environ cinq cent cinquante, comme 100 à 1; & cela a toujours varié depuis au-dessous de la proportion de 100 dans les monnoies en Europe.

Aujourd'hui qu'on ne se sert guere de cuivre pour monnoie, que dans le troc du menu, soit qu'on l'allie avec la calamine, pour faire du cuivre jaune, comme en Angleterre, soit qu'on l'allie avec une petite partie d'argent, comme en France & en Allemagne, on le fait valoir communément dans la proportion de 40 à 1; quoique le cuivre au Marché soit ordinairement à l'argent comme 80 & 100 à 1. La raison est, qu'on diminue ordinairement sur le poids du cuivre les frais de la fabrication; & lorsqu'il n'y a pas trop de cette petite monnoie pour la circulation du bas

360 *Essai sur la nature*
 troc dans l'Etat ; les monnoies
 de cuivre seul, ou de cuivre allié,
 passent sans difficulté malgré le
 défaut de leur valeur intrinseque.
 Mais lorsqu'on les veut faire pas-
 ser dans le troc dans un país
 étranger, on ne les veut rece-
 voir qu'au poids du cuivre & de
 l'argent qui est allié avec le cui-
 vre ; & même dans les Etats où,
 par l'avarice ou l'ignorance de
 ceux qui gouvernent, on donne
 cours à une trop grande quan-
 tité de cette petite monnoie
 pour la circulation du bas troc, &
 où l'on ordonne qu'on en re-
 çoive une certaine partie dans
 les gros paiemens, on ne la re-
 çoit pas volontiers, & la petite
 monnoie perd un agiot contre
 l'argent blanc, c'est ce qui arri-
 ve à la monnoie de Billon &
 aux Ardites en Espagne pour les
 gros paiemens ; cependant la
 petite monnoie passe toujours
 sans difficulté dans le bas troc,
 la

du Commerce. III. PART. 361
 la valeur dans ces paiemens étant
 ordinairement petite en elle-mê-
 me, par conséquent la perte
 l'est encore davantage : c'est ce
 qui fait qu'on s'en accommode
 sans peine, & qu'on change le
 cuivre contre de petites pieces
 d'argent au-dessus du poids &
 valeur intrinseque du cuivre dans
 l'Etat même, mais non dans les
 autres Etats ; chaque Etat en
 aiant de sa propre fabrication
 de quoi conduire son troc du
 menu.

L'or & l'argent ont, comme
 le cuivre, une valeur propor-
 tionnée à la terre & au travail
 nécessaires à leur production ;
 & si le public se charge des frais
 de la fabrication de ces métaux,
 leur valeur en lingots & en es-
 peces est la même, leur valeur
 au Marché & à la Monnoie est
 la même chose, leur valeur dans
 l'Etat & dans les país étrangers
 est constamment la même, tou-

Q

362 *Essai sur la nature*
 jours réglée sur le poids & sur le
 titre ; c'est-à-dire, sur le poids
 seul, si ces métaux sont purs &
 sans alliage.

Les Mines d'argent se font
 toujours trouvées plus abondan-
 tes que celles de l'or, mais non
 pas également dans tous les païs,
 ni dans tous les tems : il a tou-
 jours fallu plusieurs onces d'ar-
 gent pour paier une once d'or ;
 mais tantôt plus tantôt moins,
 suivant l'abondance de ces mé-
 taux & la demande. L'an de Ro-
 me trois cent dix, il falloit en
 Grece treize onces d'argent pour
 paier une once d'or, c'est-à-di-
 re, que l'or étoit à l'argent com-
 me 1 à 13 ; l'an quatre cent ou
 environ, comme 1 à 12 ; l'an
 quatre cent soixante, comme
 1 à 10, tant en Grece qu'en
 Italie, & par toute l'Europe.
 Cette proportion d'1 à 10 pa-
 roît avoir continué constamment
 pendant trois siècles jusqu'à la

du Commerce. III. PART. 363
 mort d'Auguste, l'an de Rome
 sept cent soixante-sept, ou l'an
 de grace quatorze. Sous Tibere,
 l'or devint plus rare, ou l'argent
 plus abondant, la proportion a
 monté peu-à-peu à celle de 1 à
 12, $12\frac{1}{2}$ & 13. Sous Constantin
 l'an de grace trois cent trente,
 & sous Justinien cinq cent cin-
 quante, elle s'est trouvée com-
 me 1 à $14\frac{2}{3}$. L'histoire est plus
 obscure depuis ; quelques-uns
 croient avoir trouvé cette pro-
 portion comme 1 à 18, sous
 quelques Rois de France. L'an
 de grace huit cent quarante,
 sous le regne de Charles le
 Chauve, on fabriqua les mon-
 noies d'or & d'argent sur le fond,
 & la proportion se trouva com-
 me 1 à 12. Sous le regne de
 Saint Louis, qui mourut en mil
 deux cent soixante & dix, la
 proportion étoit comme 1 à 10 ;
 en mil trois cent soixante-un,
 comme 1 à 12 ; en mil quatre
 Q ij

364 *Essai sur la nature*
cent vingt-un, au-dessus de 1 à
11; en mil cinq cent au-dessous
de 1 à 12; en mil six cent en-
viron, comme 1 à 12; en mil
six cent quarante-un, comme 1
à 14; en mil sept cent, comme
1 à 15; en mil sept cent trente,
comme 1 à $14\frac{1}{2}$.

La quantité d'or & d'argent
qu'on avoit apportée du Mexi-
que & du Pérou dans le siècle
passé, a rendu non-seulement ces
métaux plus abondans, mais
même a haussé la valeur de l'or
contre l'argent qui s'est trouvé
plus abondant, de manière qu'on
en fixe la proportion dans les
monnoies d'Espagne, suivant
les prix du Marché, comme 1 à
16; les autres Etats de l'Euro-
pe ont suivi d'assez près le prix
de l'Espagne dans leurs mon-
noies, les uns les mirent com-
me 1 à $15\frac{7}{8}$, les autres comme
1 à $15\frac{3}{4}$, à $15\frac{5}{8}$, &c. suivant le
génie & les vues des Directeurs

du Commerce. III. PART. 365
des Monnoies. Mais depuis que
le Portugal tire des quantités
considérables d'or du Bresil, la
proportion a commencé à baif-
ser de nouveau, sinon dans les
Monnoies, au moins dans les prix
du Marché, qui donne une plus
grande valeur à l'argent, que
par le passé; outre qu'on appor-
te assez souvent des Indes orien-
tales beaucoup d'or, en échange
de l'argent qu'on y porte
d'Europe, parceque la propor-
tion est bien plus basse dans les
Indes.

Dans le Japon où il y a des
Mines d'argent assez abondan-
tes, la proportion de l'or à l'ar-
gent est aujourd'hui comme 1 à
8; à la Chine, comme 1 à 10;
dans les autres pais des Indes
en-deçà, comme 1 à 11, com-
me 1 à 12, comme 1 à 13, &
comme 1 à 14, à mesure qu'on
approche de l'Occident & de
l'Europe: mais si les Mines du

Bresil continuent à fournir tant d'or, la proportion pourra bien baisser à la longue, comme 1 à 10, même en Europe, qui me paroît la plus naturelle, si on pouvoit dire qu'il y eut autre chose que le hasard qui guide cette proportion: il est bien certain que dans le tems que toutes les Mines d'or & d'argent en Europe, en Asie & en Afrique, étoient le plus cultivées pour le compte de la République Romaine, la proportion dixieme a été la plus constante.

Si toutes les Mines d'or rapportoient constamment la dixieme partie de ce que les Mines d'argent rapportent, on ne pourroit pas encore pour cela déterminer que la proportion entre ces deux métaux seroit la dixieme. Cette proportion dépendroit toujours de la demande & du prix du Marché: il se pourroit faire, que des personnes ri-

ches aimeroient mieux porter dans leurs poches de la monnoie d'or que celle d'argent, & qu'ils se mettroient dans le goût des dorures & ouvrages d'or préférablement à ceux d'argent, pour hauffer le prix de l'or au Marché.

On ne pourroit pas non plus déterminer la proportion de ces métaux, en considérant la quantité qui s'en trouve dans un Etat. Supposons la proportion dixieme en Angleterre, & que la quantité de l'or & de l'argent qui y circule se trouve de vingt millions d'onces d'argent & de deux millions d'onces d'or, cela seroit équivalent à quarante millions d'onces d'argent; qu'on envoie hors d'Angleterre, un million d'onces d'or des deux millions d'onces qu'il y a, & qu'on apporte en échange dix millions d'onces d'argent, il y aura alors trente millions d'onces d'argent

368 *Essai sur la nature*
 & seulement un million d'onces d'or, c'est-à-dire, toujours l'équivalent de quarante millions d'onces d'argent : si l'on considère la quantité d'onces, il y en a trente millions d'argent & un million d'onces d'or ; & par conséquent si la quantité de l'un & de l'autre métal en décidait, la proportion de l'or à l'argent seroit trentième, c'est-à-dire, comme 1 à 30, mais cela est impossible. La proportion dans les pays voisins étrangers est dixième, il ne coûtera donc que dix millions d'onces d'argent, avec quelques bagatelles pour les frais du transport, pour faire rapporter dans l'Etat un million d'onces d'or en échange de dix millions d'onces d'argent.

Pour juger donc de la proportion de l'or à l'argent, il n'y a que le prix du Marché qui puisse décider : le nombre de ceux qui ont besoin d'un métal

du Commerce. III. PART. 369
 en échange de l'autre, & de ceux qui veulent faire cet échange, en détermine le prix. La proportion dépend souvent de la fantaisie des Hommes : les altercations se font grossièrement & non géométriquement. Cependant je ne crois pas qu'on puisse imaginer aucune règle pour y parvenir, que celle-là : au moins nous savons dans la pratique, que c'est celle-là qui décide, de même que dans le prix & la valeur de toute autre chose. Les Marchés étrangers influent sur le prix de l'or & de l'argent, plus que sur le prix d'aucune autre denrée ou marchandise, parce que rien ne se transporte avec plus de facilité & moins de déchet. S'il y avoit un commerce ouvert & courant entre l'Angleterre & le Japon, si on emploïoit constamment un nombre de Vaisseaux pour faire ce commerce, & que la balance du

370 *Essai sur la nature*
 commerce fût en tous points
 égale, c'est-à-dire, qu'on en-
 voiât constamment d'Angleter-
 re autant de marchandises au
 Japon, eu égard au prix & va-
 leur, qu'on y tireroit des mar-
 chandises du Japon, il arrive-
 roit qu'on tireroit à la longue
 tout l'or du Japon en échange
 d'argent, & qu'on rendroit la
 proportion au Japon pareille en-
 tre l'or & l'argent, à celle qui
 regne en Angleterre; à la seule
 différence près des risques de la
 navigation: car les frais du voia-
 ge, dans notre supposition, se-
 roient supportés par le commer-
 ce des marchandises.

A compter la proportion quin-
 zieme en Angleterre, & huitie-
 me au Japon, il y auroit plus de
 87 pour cent à gagner, en por-
 tant l'argent d'Angleterre au Ja-
 pon, & en rapportant l'or: mais
 cette différence ne suffit pas dans
 le train ordinaire, pour paier

du Commerce. III. PART. 371
 les frais d'un si penible & long
 voiage, il vaut mieux rapporter
 des marchandises du Japon, con-
 tre l'argent que de rapporter
 l'or. Il n'y a que les frais & ris-
 ques du transport de l'or & de
 l'argent qui puissent laisser une
 différence de proportion entre
 ces métaux dans des Etats diffé-
 rens; dans l'Etat le plus pro-
 chain cette proportion ne diffé-
 rera guere, il y aura de différen-
 ce, d'un Etat à l'autre, un, deux
 ou trois pour cent, & d'An-
 gleterre au Japon la somme de
 toutes ces différences de propor-
 tion se montera au-delà de qua-
 tre-vingt-sept pour cent.

C'est le prix du Marché qui
 décide la proportion de la va-
 leur de l'or à celle de l'argent:
 le prix du Marché est la base de
 cette proportion dans la valeur
 qu'on donne aux especes d'or
 & d'argent monnoïées. Si le prix
 du Marché varie considérable-

372. *Essai sur la nature*
 ment, il faut réformer celui des
 especes monnoïées pour suivre
 la regle du Marché; si on né-
 glige de le faire, la confusion
 & le desordre se mettent dans la
 circulation, on prendra les pie-
 ces de l'un ou de l'autre métal
 à plus haut prix que celui qui est
 fixé à la Monnoie. On en a une
 infinité d'exemples dans l'anti-
 quité; on en a un tout récent
 en Angleterre par les loix faites
 à la Tour de Londres. L'onze
 d'argent blanc, du titre d'on-
 ze deniers de fin, y vaut cinq
 schellings & deux deniers ou pe-
 niques sterling: depuis que la
 proportion de l'or à l'argent
 (qu'on avoit fixée à l'imitation
 de l'Espagne comme 1 à 16) est
 tombée comme 1 à 15 & 1 à
 14 $\frac{1}{2}$, l'onze d'argent se vendoit
 à cinq schellings & six deniers
 sterling, pendant que la guinée
 d'or continuoit d'avoir toujours
 cours à vingt-un schellings & six

du Commerce. III. PART. 373
 deniers sterling, cela fit qu'on
 emporta d'Angleterre tous les
 écus d'un écu blanc, schellings
 & demi-schellins blancs qui n'é-
 toient pas usés dans la circula-
 tion: l'argent blanc devint si
 rare en mil sept cent vingt-huit
 (quoiqu'il n'en restât que les pie-
 ces les plus usées), qu'on étoit
 obligé de changer une guinée à
 près de cinq pour cent de perte.
 L'embarras & la confusion que
 cela produisit dans le commer-
 ce & la circulation, obligerent la
 Trésorerie de prier le célèbre
 le Chevalier Isaac Newton,
 Directeur des Monnoies de la
 Tour, de faire un rapport des
 moïens qu'il croïoit les plus con-
 venables pour remedier à ce dé-
 sordre.

Il n'y avoit rien de si aisé à
 faire; il n'y avoit qu'à suivre
 dans la fabrication des especes
 d'argent à la Tour le prix de
 l'argent au Marché; & au lieu

374 *Essai sur la nature*
 que la proportion de l'or à l'argent étoit depuis long-tems par les loix & regles de la Monnoie de la Tour, comme 1 à $15\frac{3}{4}$, il n'y avoit qu'à fabriquer les especes d'argent plus foibles dans la proportion du Marché qui étoit tombée au-dessous de celle de 1 à 15, & pour aller au-devant de la variation que l'or du Bresil apporte annuellement dans la proportion de ces deux métaux, on auroit même pû l'établir sur le pié de 1 à $14\frac{1}{2}$, comme on a fait en mil sept cent vingt-cinq en France, & comme il faudra bien qu'on fasse dans la suite en Angleterre même.

Il est vrai qu'on pouvoit également ajuster les especes monnoïées d'Angleterre, au prix & proportion du marché, en diminuant la valeur numéraire des especes d'or, c'est le parti qui fut pris par le Chevalier New-

du Commerce. III. PART. 375
 ton dans son rapport, & par le Parlement en conséquence de ce rapport. Mais c'étoit le parti le moins naturel & le plus désavantageux, comme je vais le faire comprendre. Il étoit d'abord plus naturel de hausser le prix des especes d'argent, puisque le public les avoit déjà haussées au Marché, puisque l'once d'argent qui ne valoit que soixante deux deniers sterling au prix de la Tour, en valoit au-delà de soixante-cinq au Marché, & qu'on portoit hors de l'Angleterre toutes les especes blanches que la circulation n'avoit pas considérablement diminuées de poids: d'un autre côté, il étoit moins désavantageux à la Nation Angloise de hausser les especes d'argent que de baisser celles d'or, par rapport aux sommes que l'Angleterre doit à l'Etranger.

Si l'on suppose que l'Angle-

terre doit à l'Etranger cinq millions sterlings de capital, qui y est placé dans les fonds publics, on peut également supposer que l'Etranger a païé ce capital en or à raison de vingt-un schellings six deniers la guinée, ou bien en argent blanc à raison de soixante-cinq deniers sterlings l'once, suivant le prix du Marché.

Ces cinq millions ont par conséquent couté à l'Etranger à vingt-un schellings six deniers la guinée, quatre millions six cents cinquante & un mille cent soixante-trois guinées; mais présentement que la guinée est réduite à vingt-un schellings, il faudra païer pour ces capitaux, quatre millions sept cents soixante-un mille neuf cents quatre guinées, ce qui fera de perte pour l'Angleterre cent dix mille sept cents quarante-une guinées, sans compter ce qu'il y aura à perdre sur les intérêts annuels qu'on paie.

Monsieur Newton m'a dit pour réponse à cette objection, que suivant les loix fondamentales du Roïaume, l'argent blanc étoit la vraie & seule monnoie, & que comme telle, il ne la falloit pas altérer. *

Il est aisé de répondre que le public aiant altéré cette loi par l'usage & le prix du Marché, elle avoit cessé d'être une loi; qu'il ne falloit pas dans ces circonstances s'y attacher scrupuleusement, au désavantage de la Nation, & païer aux Etrangers plus qu'on ne leur devoit. Si l'on n'avoit pas regardé les especes d'or comme une monnoie véritable, l'or auroit supporté la variation, comme cela arrive en Hollande & à la Chine, où l'or est plutôt regardé comme marchandise que comme monnoie. Si l'on avoit augmenté les

* Ici M. Newton sacrifia le fond à la forme.

378 *Essai sur la nature*
 especes d'argent au prix du Marché, sans toucher à l'or; on n'auroit pas perdu avec l'Etranger; & on auroit eu abondamment des especes d'argent dans la circulation; on en auroit fabriqué à la Tour, au lieu qu'on n'en fabriquera plus jusqu'à ce qu'on fasse un arrangement nouveau.

Par la diminution de la valeur de l'or, que le rapport de M. Newton a produit de vingt-un schellings six deniers à vingt-un schellings, l'once d'argent qui se vendoit au Marché de Londres auparavant à 65 & 65 peniques $\frac{1}{2}$ ne se vendoit plus à la vérité qu'à soixante-quatre deniers: mais le moïen qu'il s'en frabriquât à la Tour, l'once valoit au Marché soixante-quatre, & si on le portoit à la Tour pour monnoier, elle ne devoit plus valoir que soixante-deux; aussi n'en porte-t'on plus. On a véritablement fabriqué aux dépens

du Commerce. III. PART. 379
 de la Compagnie de la Mer du Sud, quelques schellings, ou cinquiemes d'écu, en y perdant la différence du prix du Marché; mais on les a enlevés aussi-tôt qu'on les a mis en circulation; on ne verroit aujourd'hui aucune espece d'argent dans la circulation si elles étoient du poids legitime de la Tour, on ne voit dans le troc que des especes d'argent usées, & qui n'excedent point le prix du Marché dans leur poids.

Cependant la valeur de l'argent blanc au Marché hausse toujours insensiblement; l'once qui ne valoit que soixante-quatre après la réduction dont nous avons parlé, est encore remontée au Marché à 65 $\frac{1}{2}$ & 66; & pour qu'on puisse avoir des especes d'argent pour la circulation & en faire fabriquer à la Tour, il faudra bien encore réduire la valeur de la guinée d'or

380 *Essai sur la nature*
à vingt schellins au lieu de vingt-
un schellins, & perdre avec l'É-
tranger le double de ce qu'on
y a déjà perdu, si on n'aime mieux
suivre la voie naturelle, mettre
les especes d'argent au prix du
Marché. Il n'y a que le prix du
Marché qui puisse trouver la
proportion de la valeur de l'or
à l'argent, de même que toutes
les proportions des valeurs. La
réduction de M. Newton de la
guinée à vingt-un schellings n'a
été calculée que pour empêcher
qu'on n'enlevât les especes d'ar-
gent foibles & usées qui restent
dans la circulation : elle n'étoit
pas calculée pour fixer dans les
monnoies d'or & d'argent la vé-
ritable proportion de leur prix,
je veux dire par leur véritable
proportion, celle qui est fixée par
les prix du Marché. Ce prix est
toujours la pierre de touche dans
ces matieres ; les variations en
sont assez lentes, pour donner

du Commerce. III. PART. 381
le tems de regler les monnoies
& empêcher les desordres dans
la circulation.

Dans certains siecles la valeur
de l'argent hausse lentement
contre l'or, dans d'autres, la
valeur de l'or hausse contre l'ar-
gent ; c'étoit le cas dans le sie-
cle de Constantin, qui rapporta
toutes les valeurs à celle de l'or
comme la plus permanente ;
mais le plus souvent la valeur de
l'argent est la plus permanente,
& l'or est le plus sujet à varia-
tion.

CHAPITRE V.

*De l'augmentation & de la di-
minution de la valeur des espe-
ces monnoïées en dénomination.*

SUIVANT les principes que
nous avons établis, les quantités
d'argent qui circulent dans le

382 *Essai sur la nature*
troc, fixent & déterminent les prix de toutes choses dans un État, eu égard à la vitesse ou lenteur de la circulation.

Cependant nous voions si souvent, à l'occasion des augmentations & diminutions qu'on pratique en France, des changemens si étranges, qu'on pourroit s'imaginer que les prix du Marché correspondent plutôt à la valeur nominale des especes, qu'à leur quantité dans le troc; à la quantité des livres tournois monnoie de compte, plutôt qu'à la quantité des marcs & des onces, & cela paroît directement opposé à nos principes.

Supposons ce qui est arrivé en mil sept cent quatorze, que l'once d'argent ou l'écu ait cours pour cinq livres, & que le Roi publie un Arrêt, qui ordonne la diminution des écus tous les mois pendant vingt mois, c'est-à-dire, d'un pour cent par mois,

du Commerce. III. PART. 383
pour réduire la valeur numéraire à quatre livres au lieu de cinq livres; voions quelles en seront naturellement les conséquences, eu égard au génie de la Nation.

Tous ceux qui doivent de l'argent s'empresseront de le paier; pendant les diminutions, afin de n'y pas perdre: les Entrepreneurs & Marchands trouvent une grande facilité à emprunter de l'argent, cela determine les moins habiles, & les moins accrédités à augmenter leurs entreprises: ils empruntent de l'argent, à ce qu'ils croient, sans intérêt, & se chargent de marchandises au prix courant; ils en haussent même les prix par la violence de la demande qu'ils en font; les vendeurs ont de la peine à se défaire de leurs marchandises contre un argent qui doit diminuer entre leurs mains dans sa valeur numéraire: on se tourne du côté des marchandises des

384 *Essai sur la nature*
 pais étrangers, on en fait venir des quantités considérables pour la consommation de plusieurs années : tout cela fait circuler l'argent avec plus de vitesse, tout cela hausse les prix de toutes choses, ces hauts prix empêchent l'Etranger de tirer les marchandises de France à l'ordinaire: la France garde ses propres marchandises, & en même tems tire de grandes quantités de marchandises de l'Etranger. Cette double opération est cause qu'on est obligé d'envoier des sommes considerables d'especes dans les pais étrangers, pour paier la balance.

Le prix des changes ne manque jamais d'indiquer ce désavantage. On voit communement les changes à six & dix pour cent contre la France, dans le courant des diminutions. Les personnes éclairées en France resserrent leur argent dans ces mêmes
 tems ;

du Commerce. III. PART. 385
 tems ; le Roi trouve moien d'emprunter beaucoup d'argent sur lequel il perd volontiers les diminutions : il propose de se dédommager par une augmentation à la fin des diminutions.

Pour cet effet on commence, après plusieurs diminutions, à resserer l'argent dans les coffres du Roi, à reculer les paiemens, pensions & la paie des armées; dans ces circonstances, l'argent devient extrêmement rare à la fin des diminutions, tant par rapport aux sommes resserrees par le Roi & par plusieurs particuliers, que par rapport à la valeur numéraire des especes, laquelle valeur est diminuée. Les sommes envoiées chez l'Etranger contribuent aussi beaucoup à la rareté de l'argent, & peu-à-peu cette rareté est cause qu'on offre les magasins de marchandises dont tous les Entrepreneurs sont chargés à cinquante & soixante pour

R

386. *Essai sur la nature*
cent à meilleur marché qu'elles
n'étoient du tems des premie-
res diminutions. La circulation
tombe dans des convulsions ;
l'on trouve à peine assez d'argent
pour envoier au marché ; plusieurs
Entrepreneurs & Marchands
font banqueroute, & leurs mar-
chandises se vendent à vil prix.

Alors le Roi augmente dere-
chef les especes, met l'écu neuf,
ou l'once d'argent de la nouvelle
fabrique, à cinq livres, il com-
mence à paier avec ces nouvel-
les especes les troupes & les pen-
sions : les vieilles especes sont
mises hors de la circulation, &
ne sont reçues qu'à la Monnoie
à plus bas prix numéraire ; le Roi
profite de la différence.

Mais toutes les sommes de
nouvelles especes qui sortent de
la Monnoie ne rétablissent pas
l'abondance d'argent dans la cir-
culation : les sommes resserrées
toujours par des particuliers, &

du Commerce. III. PART. 387.
celles qu'on a envoiées dans le
païs étranger, excèdent de beau-
coup la quantité de l'augmenta-
tion numéraire sur l'argent qui
sort de la Monnoie.

Le grand marché des mar-
chandises en France commence
à y attirer l'argent de l'Etranger,
qui les trouvant à cinquante &
soixante pour cent, & à plus bas
prix, envoie des matieres d'or &
d'argent en France pour les ache-
ter : par ce moien l'Etranger qui
les fait porter à la Monnoie se
dédomme bien de la taxe qu'il
y paie sur ces matieres : il trouve
le double d'avantage sur le vil
prix des marchandises qu'il a-
chete ; & la perte de la taxe de
la monnoie tombe réellement
sur les François dans la vente des
marchandises qu'ils font à l'E-
tranger. Ils ont des marchandi-
ses pour la consommation de
plusieurs années : ils revendent
aux Hollandois, par exemple,

388 *Essai sur la nature*
 les épicerics qu'ils avoient tirées
 d'eux-mêmes, pour les deux tiers
 de ce qu'ils en avoient païé. Tout
 ceci se fait lentement, l'Etran-
 ger ne se détermine à acheter
 ces marchandises de France que
 par rapport au grand marché; la
 balance du commerce qui étoit
 contre la France, au tems des
 diminutions, se tourne en sa fa-
 veur dans le tems de l'augmen-
 tation, & le Roi peut profiter de
 vingt pour cent ou plus sur toutes
 les matieres qui entrent en Fran-
 ce, & qui se portent à la Mon-
 noie. Comme les Etrangers doi-
 vent à présent la balance du com-
 merce à la France, & qu'ils n'ont
 point chez eux des especes de la
 nouvelle fabrique, il faut qu'ils
 fassent porter leurs matieres &
 vieilles especes à la Monnoie,
 pour avoir des nouvelles especes
 pour paier; mais cette balance
 de commerce que les Etrangers
 doivent à la France, ne provient

du Commerce. III. PART. 389
 que des marchandises qu'ils en
 tirent à vil prix.

La France est partout la duppe
 de ces operations, elle paie des
 prix bien hauts pour les marchan-
 dises étrangères lors des dimi-
 nutions, elle les revend à vil prix lors
 de l'augmentation aux mêmes
 Etrangers: elle vend à vil prix
 ses propres marchandises, qu'elle
 avoit tenues si haut lors des di-
 minutions, ainsi il seroit diffi-
 cile que toutes les especes qui sont
 sorties de France lors des dimi-
 nutions y puissent rentrer lors
 de l'augmentation.

Si l'on falsifie les especes de
 la nouvelle fabrique chez l'E-
 tranger, comme cela arrive pres-
 que toujours, la France perd les
 vingt pour cent que le Roi éta-
 blit pour la taxe de la monnoie
 c'est autant de gagné pour l'E-
 tranger, qui profite en outre du
 bas prix des Marchandises en
 France.

390 *Essai sur la nature*

Le Roi fait un profit considérable par la taxe de la monnoie, mais il en coute le triple à la France pour lui faire trouver ce profit.

On comprend bien que dans les tems qu'il y a une balance courante de commerce en faveur de la France contre les Etrangers, le Roi est en état de tirer une taxe de vingt pour cent ou plus, par une nouvelle fabrication d'especes & par une augmentation de leur valeur numéraire. Mais si la balance du commerce étoit contre la France, lors de cette nouvelle fabrication, & augmentation, elle n'auroit pas de succès, & le Roi n'en tireroit pas un grand profit : la raison est que dans ces circonstances, on est obligé d'envoier constamment de l'argent chez l'Etranger, Or l'écu vieux est aussi bon dans les pais étrangers que l'écu de la nouvelle fabrique : cela étant les

du Commerce. III. PART. 391
Juifs & Banquiers donneront une prime ou bénéfice entre quatre yeux pour les vieilles especes, & le particulier qui les peut vendre au dessus du prix de la Monnoie ne les y portera pas. On ne lui donne à la Monnoie qu'environ quatre livres de son écu, mais le Banquier lui en donnera d'abord quatre livres cinq sols, & puis quatre livres dix, & finalement quatre livres quinze : voila comment il peut arriver qu'une augmentation des especes manque de succès ; cela ne peut guere arriver lorsqu'on fait l'augmentation après des diminutions indiquées, parcequ'alors la balance se tourne naturellement en faveur de la France, de la maniere que nous l'avons expliqué.

L'expérience de l'augmentation de l'année 1726, peut servir à confirmer tout ceci, les diminutions qui avoient précédé cette augmentation furent faites

392 *Essai sur la nature*
 tout-d'un-coup sans avoir été indiquées, cela empêcha les opérations ordinaires des diminutions, cela empêcha que la balance du commerce ne se tournât fortement en faveur de la France lors de l'augmentation de l'année 1726, aussi peu de personnes portèrent leurs vieilles especes à la Monnoie, & on fut obligé d'abandonner le profit de la taxe qu'on avoit en vue.

Il n'est pas de mon sujet d'expliquer les raisons des Ministres pour diminuer les especes tout-d'un-coup, ni celles qui les tromperent dans le projet de l'augmentation de l'année 1726; je n'ai voulu parler des augmentations & diminutions en France que parceque les effets qui en résultent quelquefois semblent combattre les principes que j'ai établis, que l'abondance ou la rareté de l'argent dans un Etat, hausse ou baisse les prix de toutes choses à proportion.

du Commerce. III. PART. 393

Après avoir expliqué les effets des diminutions & augmentations des especes, pratiquées en France, je soutiens qu'elles ne détruisent ni n'affoiblissent mes principes: car si l'on me dit que ce qui coutoit vingt livres ou cinq onces d'argent avant les diminutions indiquées, ne coute pas même quatre onces ou vingt livres de la nouvelle fabrique lors de l'augmentation; j'en conviendrai sans m'écarter de mes principes, parcequ'il y a moins d'argent dans la circulation qu'il n'y en avoit avant les diminutions, comme je l'ai expliqué. L'embaras du troc dans les tems & opérations dont nous parlons, cause des variations dans les prix des choses, & dans celui de l'intérêt de l'argent qu'on ne sauroit prendre pour regle dans les principes ordinaires de la circulation & du troc.

Le changement de la valeur

R v

394 *Essai sur la nature*
 numéraire des especes a été dans
 tous les tems l'effet de quelque
 misere ou difette dans l'Etat,
 ou bien celui de l'ambition de
 quelque Prince ou Particulier.
 L'an de Rome 157, Solon aug-
 menta la valeur numéraire des
 drachmes d'Athènes, après une
 sédition, & abolition des dettes.
 Entre l'an 490 & 512 de Rome,
 la République Romaine augmen-
 ta par plusieurs fois la valeur nu-
 méraire de ses monnoies de cui-
 vre, de façon que leur as est venu
 à en valoir six. Le pretexte étoit
 de subvenir aux besoins de l'Etat,
 & d'en paier les dettes, accrues
 par la premiere guerre Punique :
 cela ne laissa pas de causer bien
 de la confusion. L'an 663, Livius
 Drusus, Tribun du peuple, aug-
 menta la valeur numéraire des
 especes d'argent d'un huitieme,
 en affoiblissant leur titre d'au-
 tant : ce qui donna lieu aux Faux-
 monnoieurs de mettre la confu-

du Commerce. III. PART. 399
 sion dans le troc. L'an 712, Marc
 Antoine dans son Triumvirat,
 augmenta la valeur numéraire de
 l'argent, de cinq pour cent, pour
 subvenir aux besoins du Trium-
 virat, en mettant du fer avec
 l'argent. Plusieurs Empereurs
 dans la suite ont affoibli ou
 augmenté la valeur numéraire
 des especes : les Rois de France
 en ont fait autant en différens
 tems ; & c'est ce qui est cause
 que la livre tournois, qui valoit
 ordinairement une livre pesant
 d'argent, est venue à si peu de
 valeur. Cela n'a jamais manqué
 de causer du désordre dans les
 Etats : il importe peu ou point
 du tout quelle soit la valeur nu-
 méraire des especes, pourvû
 qu'elle soit permanente : la pis-
 tole d'Espagne vaut neuf livres
 ou florins en Hollande, environ
 dix-huit livres en France, trente-
 sept livres dix sols à Venise,
 cinquante livres à Parme : on

396 *Essai sur la nature*
 échange dans la même propor-
 tion les valeurs entre ces diffé-
 rens pais. Le prix de toutes cho-
 ses augmente insensiblement
 lorsque la valeur numéraire des
 especes augmente, & la quan-
 tité actuelle en poids & titre des
 especes, eu égard à la vitesse de
 la circulation, est la base & la
 regle des valeurs. Un Etat ne
 gagne ni ne perd par l'augmen-
 tation ou diminution de ces espe-
 ces, pendant qu'il en conserve
 la même quantité, quoique les
 particuliers puissent gagner ou
 perdre par la variation, suivant
 leurs engagements. Tous les peu-
 ples sont remplis de faux pré-
 jugés & de fausses idées sur la
 valeur numéraire de leurs espe-
 ces. Nous avons fait voir dans
 le chapitre des changes que la
 regle constante en est le prix &
 le titre des especes courantes des
 différens pais, marc pour marc,
 & once pour once : si une aug-

du Commerce. III. PART. 397
 mentation ou diminution de la
 valeur numéraire change pour
 quelque tems cette regle en Fran-
 ce, ce n'est que pendant un état
 de crise & de gêne dans le com-
 merce : on revient toujours peu-
 à-peu à l'intrinsèque ; on y vient
 nécessairement dans les prix du
 marché autant que dans les chan-
 ges avec l'Etranger.

CHAPITRE VI.

Des Banques, & de leur crédit.

SI cent Seigneurs ou Proprié-
 taires de terre, œconomes, qui
 amassent annuellement de l'ar-
 gent par leurs épargnes pour en
 acheter des terres dans les oc-
 casions, déposent chacun dix
 mille onces d'argent entre les
 mains d'un Orfèvre ou Banquier
 de Londres, pour n'avoir pas
 l'embarras de garder cet argent

398 *Essai sur la nature*
chez eux, & pour prévenir les vols qu'on leur en pourroit faire, ils en tireront des billets payables à volonté, souvent ils le laisseront là long-tems, & lors même qu'ils auront fait quelque achat, ils avertiront beaucoup de tems d'avance le Banquier de leur tenir leur argent prêt dans l'intervalle des délais des consultations & écritures de Justice.

Dans ces circonstances le Banquier pourra prêter souvent quatre vingt-dix mille onces d'argent (des cent mille qu'il doit) pendant toute l'année, & n'aura pas besoin de garder en caisse plus de dix mille onces pour faire face à tout ce qu'on pourra lui redemander : il a affaire à des personnes opulentes & œconomes, à mesure qu'on lui demande mille onces d'un côté, on lui apporte ordinairement mille onces d'un autre côté : il lui suffit pour l'ordinaire de

du Commerce. III. PART. 399
garder en caisse la dixième partie de ce qu'on lui a confié. On en a eu quelques exemples & expériences dans Londres, & cela fait qu'au lieu que les particuliers en question garderoient en caisse pendant toute l'année la plus grande partie des cent mille onces, l'usage de le déposer entre les mains d'un Banquier fait que quatre vingt-dix mille onces des cent mille sont d'abord mises en circulation. Voilà premièrement l'idée qu'on peut former de l'utilité de ces sortes de banques ; les Banquiers ou Orfèvres contribuent à accélérer la circulation de l'argent, ils le mettent à intérêt à leurs risques & périls, & cependant ils sont ou doivent être toujours prêts à payer leurs billets à volonté & à la présentation.

Si un particulier a mille onces à payer à un autre, il lui donnera en paiement le billet du Banquier

400 *Essai sur la nature*
 pour cette somme : cet autre n'ira pas peut-être demander l'argent au Banquier ; il gardera le billet & le donnera dans l'occasion à un troisieme en paiement , & ce billet pourra passer dans plusieurs mains dans les gros paiemens , sans qu'on en aille de long - tems demander l'argent au Banquier : il n'y aura que quelqu'un qui n'y a pas une parfaite confiance , ou quelqu'un qui a plusieurs petites sommes à paier qui en demandera le montant. Dans ce premier exemple la caisse d'un Banquier ne fait que la dixieme partie de son commerce.

Si cent Particuliers , ou Propriétaires de terres , déposent chez un Banquier leur revenu tous les six mois , à mesure qu'ils en sont païés , & ensuite redemandent leur argent à mesure qu'ils ont besoin de le dépenser , le Banquier sera en état de prê-

du Commerce. III. PART. 401
 ter beaucoup plus de l'argent qu'il doit & reçoit au commencement des semestres , pour un court terme de quelques mois , qu'il ne le fera vers la fin de ces semestres : & son experience de la conduite de ses Chalans lui apprendra qu'il ne peut guere prêter pendant toute l'année, sur les sommes qu'il doit , qu'environ la moitié. Ces sortes de Banquiers seront ruinés de crédit , s'ils manquent d'un instant à paier leurs billets à la premiere présentation ; & lorsqu'il leur manque des fonds en caisse , ils donneroient toutes choses pour avoir promptement de l'argent, c'est-à-dire beaucoup plus d'interêt qu'ils ne tirent des sommes qu'ils ont prêtées. Cela fait qu'ils se reglent sur leur expérience pour garder en caisse de quoi faire toujours face , & plutôt plus que moins ; ainsi plusieurs Banquiers de cette espece, (&

402 *Essai sur la nature*
 c'est le plus grand nombre) gardent toujours en caisse la moitié des sommes qu'on dépose chez eux, & prêtent l'autre moitié à intérêt & le mettent en circulation. Dans ce second exemple, le Banquier fait circuler ses billets de cent mille onces ou écus avec cinquante mille écus.

S'il a un grand courant de dépôts & un grand crédit, cela augmente la confiance qu'on a en ses billets, & fait qu'on s'empresse moins à en demander le paiement; mais cela ne retarde ses paiemens que de quelques jours ou semaines, lorsqu'ils tombent entre les mains de personnes qui n'ont pas coutume de se servir de lui, & il doit toujours se régler sur ceux qui sont dans l'habitude de lui confier leur argent: si ses billets tombent entre les mains de ceux de son métier, ils n'auront rien de plus pressé que d'en retirer l'argent.

du Commerce. III. PART. 403

Si les personnes qui déposent de l'argent chez le Banquier sont des Entrepreneurs & Négocians, qui y mettent journellement de grosses sommes, & bientôt après les redemandent, il arrivera souvent que si le Banquier détourne plus du tiers de sa caisse il se trouvera embarrassé à faire face.

Il est aisé de comprendre par ces inductions, que les sommes d'argent qu'un Orfèvre ou Banquier peut prêter à intérêt, ou détourner de sa caisse, sont naturellement proportionnées à la pratique & conduite de ses Châlans: que pendant qu'il s'est vu des Banquiers qui faisoient face avec une caisse de la dixième partie, d'autres ne peuvent guère moins garder que la moitié ou les deux tiers, encore que leur crédit soit aussi estimé que celui du premier.

Les uns se fient à un Banquier, les autres à un autre, le plus

404 *Essai sur la nature*
 heureux est le Banquier qui a pour Chalans des Seigneurs riches qui cherchent toujours des emplois solides pour leur argent sans vouloir, en attendant, le mettre à intérêt.

Une banque générale & nationale a cet avantage sur la banque d'un Orfèvre particulier, qu'on y a toujours plus de confiance; qu'on y porte plus volontiers les plus gros dépôts, même des quartiers de la ville les plus éloignés, & qu'elle ne laisse d'ordinaire aux petits Banquiers que les dépôts de petites sommes, dans leurs quartiers: on y porte même les revenus de l'Etat, dans les pays où le Prince n'est pas absolu; & cela bien loin d'en altérer le crédit & la confiance, ne sert qu'à l'augmenter.

Si les paiemens dans une banque nationale se font en écritures ou virement de Parties, il y aura cet avantage, qu'on n'y

du Commerce. III. PART. 405.
 fera pas sujet aux falsifications, au lieu que si la Banque donne des billets on en pourra faire de faux & causer du désordre: il y aura aussi ce désavantage, que ceux qui sont dans les quartiers de la ville, éloignés de la Banque, aimeront mieux paier & recevoir en argent que d'y aller, & surtout ceux de la campagne; au lieu que si l'on répand des billets de Banque, On s'en pourra servir de près & de loin. On paie dans les Banques nationales de Venise & d'Amsterdam en écriture seulement; mais à celle de Londres on paie en écritures, en billets & en argent, au choix des particuliers: aussi c'est aujourd'hui la Banque la plus forte.

On comprendra donc que tout l'avantage des Banques publiques ou particulières dans une ville, c'est d'accélérer la circulation de l'argent, & d'empêcher qu'il n'y en ait autant de

406. *Essai sur la nature*
resserré qu'il y en auroit natu-
rellement dans plusieurs inter-
valles de tems.

CHAPITRE VII.

*Autres éclaircissemens & recher-
ches sur l'utilité d'une Banque
nationale.*

IL est peu important d'exami-
ner pourquoi la Banque de Ve-
nise & celle d'Amsterdam, tien-
nent leurs écritures dans des
monnoies de compte différentes
de la courante & pourquoi il y a
toujours un agiot à convertir
ces écritures en argent courant,
ce n'est pas un point qui soit
d'aucune utilité pour la circula-
tion. La Banque de Londres ne
l'a pas suivie en cela; ses écritu-
res, ses billets & ses paiemens,
se font & se tiennent en especes
courantes; cela me paroît plus

du Commerce. III. PART. 407
uniforme & plus naturel & non
moins utile.

Je n'ai pû avoir des informa-
tions exactes de la quantité des
sommés qu'on porte ordinaire-
ment à ces Banques, ni le mon-
tant de leurs billets & écritures,
non plus que celui des prêts qu'ils
font, & des sommes qu'ils gar-
dent ordinairement en Caisse
pour faire face: quelqu'autre qui
sera plus à portée de ces con-
noissances en pourra mieux rai-
sonner.

Cependant, comme je fais af-
sez bien que ces sommes ne sont
pas si immenses qu'on le croit
communément, je ne laisserai
pas d'en donner une idée.

Si les billets & écritures de la
Banque de Londres, qui me pa-
roît la plus considérable, se mon-
tent une semaine portant l'autre
à quatre millions d'onces d'ar-
gent ou environ un million ster-
ling; & si on se contente d'y

408 *Essai sur la nature*
 garder communément en Caisse
 le quart ou deux cents cinquante
 mille livres sterling, ou un
 million d'onces d'argent en es-
 peces, l'utilité de cette Banque
 pour la circulation correspond
 à une augmentation de l'argent
 de l'Etat de trois millions d'on-
 ces, ou sept cents cinquante
 mille livres sterling, qui est sans
 doute une somme bien forte &
 d'une utilité très grande pour la
 circulation dans les circonstan-
 ces que cette circulation a be-
 soin d'être accélérée: car j'ai re-
 marqué ailleurs qu'il y a des cas
 où il vaut mieux pour le bien de
 l'Etat de retarder la circulation
 que de l'accélérer. J'ai bien oui
 dire, que les billets & écritures
 de la Banque de Londres ont
 monté dans certains cas, à deux
 millions sterling; mais cela ne
 me paroît avoir été que par
 un accident extraordinaire; &
 je crois que l'utilité de cette Ban-
 que

du Commerce. III. PART. 409
 que ne correspond en général
 qu'à environ la dixième partie
 de tout l'argent qui circule en
 Angleterre.

Si les éclaircissimens qu'on
 m'a donnés en gros sur les reve-
 nus de la Banque de Venise en
 mil sept cent dix-neuf sont vé-
 ritables, on pourroit dire en gé-
 néral des Banques nationales que
 leur utilité ne correspond jamais
 à la dixième partie de l'argent
 courant qui circule dans un
 Etat: voici à-peu-près ce que j'y
 ai appris.

Les revenus de l'Etat de Venise
 peuvent monter annuellement à
 quatre millions d'onces d'argent
 qu'il faut paier en écritures à la
 Banque, & les Collecteurs établis
 pour cet effet, qui reçoivent à
 Bergame & dans les pais les plus
 éloignés les taxes en argent, sont
 obligés de les convertir en écritu-
 res de Banque lors des paiemens
 qu'ils en font à la République.

Tous les paiemens à Venise pour négociations, achats, & ventes, au-dessus d'une certaine somme modique, doivent par la loi se faire en écritures de Banque: tous les Détailliers, qui ont amassé de l'argent courant dans le troc, se trouvent obligés d'en acheter des écritures pour faire leurs paiemens des gros articles; & ceux qui ont besoin, pour leur dépense ou pour le détail de la basse circulation, de reprendre de l'argent, sont dans le cas de vendre leurs écritures contre de l'argent courant.

On a trouvé que les vendeurs & acheteurs de ces écritures, sont communément de niveau, lorsque la somme de tous les crédits ou écritures sur les Livres de la Banque, n'excedent pas la valeur de huit cent mille onces d'argent ou environ.

C'est le tems & l'expérience

qui ont donné (suivant mon Auteur) cette connoissance à ces Venitiens. A la premiere erection de la Banque, les particuliers apportoitent leur argent à la Banque, pour y avoir des crédits en écritures, pour la même valeur: dans la suite cet argent déposé à la Banque, fut dépensé pour les besoins de la République, & cependant les écritures conservoient encore leur valeur primordiale, parcequ'il se trouvoit autant de particuliers qui avoient besoin d'en acheter, que de ceux qui avoient besoin d'en vendre: ensuite l'Etat se trouvant pressé donna aux Entrepreneurs de la guerre des crédits en écritures de Banque, au défaut d'argent, & doubla la somme de ces crédits.

Alors le nombre des Vendeurs d'écritures étant devenu bien supérieur à celui des Acheteurs, ces écritures commencerent à

412 *Essai sur la nature*
 perdre contre l'argent, & tomberent à vingt pour cent de perte : par ce discrédit le revenu de la République diminua d'un cinquieme, & le seul remede qu'on trouva à ce désordre, fut d'engager une partie des fonds de l'Etat, pour emprunter à intérêt de l'argent en écritures. Par ces emprunts en écritures on en éteignit une moitié, & alors les Vendeurs & Acheteurs d'écritures se trouvant à-peu-près de niveau, la Banque à recouvré son crédit primitif, & la somme des écritures se trouve réduite à huit cent mille onces d'argent.

C'est par cette voie qu'on a reconnu que l'utilité de la Banque de Venise, par rapport à la circulation, correspond à environ huit cent mille onces d'argent : & si l'on suppose que tout l'argent courant qui circule dans les Etats de cette République

du Commerce. III. PART. 413
 peut monter à huit millions d'onces d'argent, l'utilité de la Banque correspond au dixieme de cet argent.

Une Banque nationale dans la Capitale d'un grand Roïaume ou Etat, semble devoir moins contribuer à l'utilité de la circulation, à cause de l'éloignement de ses Provinces, que dans un petit Etat ; & lorsque l'argent y circule en plus grande abondance que chez ses Voisins, une Banque nationale y fait plus de mal que de bien. Une abondance d'argent fictif & imaginaire cause les mêmes désavantages, qu'une augmentation d'argent réel en circulation, pour y hauffer le prix de la terre & du travail, soit pour encherir les ouvrages & Manufactures au hasard de les perdre dans la suite : mais cette abondance furtive s'évanouit à la premiere bouffée de discrédit, & précipite le désordre.

Vers le milieu du Regne de Louis XIV en France , on y voïoit plus d'argent en circulation que chez les Voisins , & on y levoit les revenus du Prince sans le secours d'une Banque , avec autant d'aïfance & de facilité qu'on leve aujourd'hui ceux d'Angleterre , avec le secours de la Banque de Londres.

Si les viremens de partie à Lyon montent dans une de ses quatre Foires à quatre-vingt millions de livres , si on les commence , & si on les finit avec un seul million d'argent comptant , ils sont sans doute d'une grande commodité pour épargner la peine d'une infinité de transports d'argent d'une maison à une autre ; mais à cela près , on conçoit bien qu'avec ce même million de comptant qui a commencé & conclu ces viremens , il seroit très possible de conduire dans trois mois tous

du Commerce. III. PART. 415
les paiemens de quatre-vingt millions.

Les Banquiers , à Paris , ont souvent remarqué que le même sac d'argent leur est rentré quatre à cinq fois dans les paiemens d'un seul jour , lorsqu'ils avoient beaucoup à païer & à recevoir.

Je crois les Banques publiques d'une très grande utilité dans les petits États , & dans ceux où l'argent est un peu rare ; mais je les crois peu utiles pour l'avantage solide d'un grand Roïaume.

L'Empereur Tibere , Prince severe & œconome , avoit amassé dans le Trésor de l'Empire deux milliards sept cents millions de Sesterces , ce qui correspond à vingt-cinq millions sterlings , ou cent millions d'onces d'argent : somme immense en especes pour ces tems-là , & même pour aujourd'hui : il est vrai qu'en resserrant tant d'ar-

416 *Essai sur la nature*
gent, il gêna la circulation, &
que l'argent devint bien plus rare
à Rome qu'il n'avoit été.

Tibere, qui attribuoit cette rareté aux monopoles des Gens d'affaires & Financiers qui affermoient les revenus de l'Empire, ordonna par un Edit qu'ils achetassent des terres pour les deux tiers au moins de leurs fonds. Cet Edit, au lieu d'animer la circulation, la mit entièrement en désordre : tous les Financiers resserroient & rappelloient leurs fonds, sous, prétexte de se mettre en état d'obéir à l'Edit, en achetant des terres, qui au lieu d'encherir devenoient à beaucoup plus vil prix par la rareté de l'argent en circulation. Tibere remedia à cette rareté d'argent, en prêtant aux particuliers sous bonnes cautions, seulement trois cents millions de Sesterces : c'est-à-dire, la neuvième partie des especes qu'il avoit dans son trésor.

du Commerce. III. PART. 417

Si la neuvième partie du trésor suffisoit à Rome pour rétablir la circulation, il sembleroit que l'établissement d'une Banque générale dans un grand Roïaume, où son utilité ne corresponderoit jamais à la dixième partie de l'argent qui circule, lorsqu'on n'en resserre point, ne seroit d'aucun avantage réel & permanent, & qu'à le considérer dans sa valeur intrinsèque, on ne peut le regarder que comme un expédient pour gagner du tems.

Mais une augmentation réelle de la quantité d'argent qui circule est d'une nature différente. Nous en avons déjà parlé, & le Trésor de Tibere nous donne encore occasion d'en toucher un mot ici. Ce Trésor de deux milliards sept cents millions de Sesterces, laissé à la mort de Tibere, fut dissipé par l'Empereur Caligula son Successeur dans

418 *Essai sur la nature*
 moins d'un an. Aussi ne vit-on
 jamais à Rome l'argent si abon-
 dant. Quel en fut l'effet? Cette
 quantité d'argent plongea les
 Romains dans le luxe, & dans
 toutes sortes de crimes pour y
 subvenir. Il sortoit tous les ans
 plus de six cents mille livres ster-
 lings hors de l'Empire pour les
 marchandises des Indes; & en
 moins de trente ans l'Empire
 s'appauvrit, & l'argent y devint
 très rare sans aucun démembre-
 ment ni perte de Province.

Quoique j'estime qu'une Ban-
 que générale est dans le fond
 de très peu d'utilité solide dans
 un grand Etat, je ne laisse pas
 de convenir qu'il y a des circon-
 stances où une Banque peut avoir
 des effets qui paroissent étonnans.

Dans une Ville où il y a des
 dettes publiques pour des som-
 mes considérables, la facilité
 d'une Banque fait qu'on peut
 vendre & acheter ses fonds ca-

du Commerce. III. PART. 419
 pitaux dans un instant, pour des
 sommes immenses, sans causer
 aucun dérangement dans la cir-
 culation. Qu'à Londres un par-
 ticulier vende son capital de la
 Mer du Sud, pour acheter un
 autre capital dans la Banque ou
 dans la Compagnie des Indes,
 ou bien dans l'esperance que
 dans quelques-tems il pourra
 acheter à plus bas prix un ca-
 pital dans la même Compagnie
 de la Mer du Sud, il s'ac-
 commode toujours de Billets de
 banque, & on ne demande or-
 dinairement l'argent de ces Bil-
 lets que pour la valeur des inté-
 rêts. Comme on ne dépense
 guere son capital, on n'a pas
 besoin de le convertir en espe-
 ces; mais on est toujours obligé
 de demander à la Banque l'ar-
 gent nécessaire pour la subsistan-
 ce, car il faut des especes dans
 le bas troc.

Qu'un Propriétaire de terres

420 *Essai sur la nature*
 qui a mille onces d'argent, en paie deux cents pour les intérêts des fonds publics, & en dépense lui-même huit cents onces, les mille onces demanderont toujours des especes : ce Propriétaire en dépensera huit cents, & les Propriétaires des fonds en dépenseront 200. Mais lorsque ces Propriétaires sont dans l'habitude de l'agiot, de vendre & d'acheter des fonds publics, il ne faut point d'argent comptant pour ces opérations, il suffit d'avoir des billets de banque. S'il falloit retirer de la circulation, des especes pour servir dans ces achats & ventes, cela monteroit à une somme considérable, & gêneroit souvent la circulation, ou plutôt il arriveroit dans ce cas, qu'on ne pourroit pas vendre & acheter ses capitaux si fréquemment.

C'est sans doute l'origine de ces capitaux, ou l'argent qu'on

du Commerce. III. PART. 421
 a déposé à la Banque & qu'on ne retire que rarement, comme lorsqu'un Propriétaire des fonds se met dans quelque négoce où il faut des especes pour le détail, qui est cause que la Banque ne garde en caisse que le quart ou la sixieme partie de l'argent dont elle fait ses billets. Si la Banque n'avoit pas les fonds de plusieurs de ces capitaux, elle se verroit, dans le cours ordinaire de la circulation, réduite comme les Banquiers particuliers à garder la moitié des fonds qu'on lui met entre les mains, pour faire face; il est vrai qu'on ne peut pas distinguer par les Livres de la Banque ni par ses opérations, la quantité de ces sortes de capitaux qui passent en plusieurs mains, dans les ventes & achats qu'on fait dans *Change-alley*, ces billets sont souvent renouvelés à la Banque & changés contre d'autres dans le troc. Mais

422 *Essai sur la nature*

l'expérience des achats & ventes de capitaux des fonds fait bien voir que la somme en est considérable : & sans ces achats & ventes, les sommes en dépôt à la Banque seroient sans difficulté moins considérables.

Cela veut dire que lorsqu'un Etat n'est point endetté, & n'a pas besoin des achats & ventes de capitaux, le secours d'une Banque y fera moins nécessaire & moins considérable.

Dans l'année mil sept cent vingt, les capitaux des fonds publics & des *Bubbles* qui étoient des attrapes & des entreprises de Sociétés particulières à Londres, montoient à la valeur de huit cents millions sterlings, cependant les achats & ventes de capitaux si venimeux se faisoient sans peine, par la quantité de billets de toutes especes qu'on mit sur la place, pendant qu'on se contentoit des mêmes papiers

du Commerce. III. PART. 423

pour le paiement des intérêts; mais sitôt que l'idée des grandes fortunes porta nombre de particuliers à augmenter leur dépense, à acheter des équipages, des linges & soieries étrangères, il fallut des especes pour tout cela, je dis pour la dépense des intérêts, & cela mit tous les systèmes en pieces.

Cet exemple fait bien voir, que le papier & le crédit des Banques publiques & particulières peuvent causer des effets surprenans dans tout ce qui ne regarde pas la dépense ordinaire pour le boire & pour le manger, l'habillement & autres nécessités des familles : mais que dans le train uniforme de la circulation, le secours des Banques & du crédit de cette espece est bien moins considérable & moins solide qu'on ne pense généralement. L'argent seul est le vrai nerf de la circulation.

CHAPITRE VIII.

*Des raffinemens du crédit des
Banques générales.*

LA Banque nationale de Londres, est composée d'un grand nombre d'Actionnaires qui choisissent des Directeurs pour en régir les opérations. Leur avantage primordial consistoit à faire un partage annuel des profits qui s'y faisoient par l'intérêt de l'argent, qu'on prêtoit hors des fonds qu'on dépoisoit à la Banque ; on y a ensuite incorporé des fonds publics, dont l'Etat paie un intérêt annuel.

Malgré un établissement si solide, on a vu (lorsque la Banque avoit fait de grosses avances à l'Etat, & que les porteurs de billets de banque appréhendoient que la Banque ne fut embarrassé

du Commerce. III. PART. 425
fée) qu'on couroit sus & que les Porteurs alloient en foule à la Banque pour retirer leur argent : la même chose est arrivée lors de la chute de la Mer du Sud, en mil sept cent vingt.

Les raffinemens qu'on apportoit pour soutenir la Banque & modérer son discrédit, étoient d'abord d'établir plusieurs Commis pour compter l'argent aux Porteurs, d'en faire compter de grosses sommes en pieces de six & de douze sols, pour gagner du tems, d'en paier quelques parties aux Porteurs particuliers qui étoient-là à attendre des journées entieres pour être païés à leur tour ; mais les sommes les plus considérables à des amis qui les emportoient & puis les rapportoient à la Banque en cachette, pour recommencer le lendemain le même manège : par ce moien la Banque faisoit bonne contenance & gagnoit du tems ; en

426 *Essai sur la nature*
 attendant que le discrédit se ralentit ; mais lorsque cela ne suffisoit pas, la Banque ouvroit des souscriptions, pour engager des Gens accrédités & solvables, à s'unir pour se rendre garans de grosses sommes & maintenir le crédit & la circulation des billets de banque.

Ce fut par ce dernier raffinement que le crédit de la Banque se maintint en mil sept cent vingt, lors de la chute de la Mer du Sud ; car aussi-tôt qu'on fut dans le public que la souscription fut remplie par des Hommes riches & puissans, on cessa de courir à la Banque, & on y apporta à l'ordinaire des dépôts.

Si un Ministre d'Etat en Angleterre, cherchant à diminuer le prix de l'intérêt de l'argent, ou par d'autres vues, fait augmenter le prix des fonds publics à Londres, & s'il a assez de cré-

du Commerce. III. PART. 427
 dit sur les Directeurs de la Banque, pour les engager (sous obligation de les dédommager en cas de perte) à fabriquer plusieurs billets de banque, dont ils n'ont reçu aucune valeur, en les priant de se servir de ces billets eux-mêmes pour acheter plusieurs parties & capitaux des fonds publics ; ces fonds ne manqueront pas de hausser de prix, par ces opérations : & ceux qui les ont vendus, voyant ce haut prix continuer, se détermineront peut-être, pour ne point laisser leurs billets de banque inutiles & croiant par les bruits qu'on seme que le prix de l'intérêt va diminuer & que ces fonds hausseront encore, de les acheter à un plus haut prix qu'ils ne les avoient vendus. Que si plusieurs particuliers, voyant les Agens de la Banque acheter ces fonds, se mêlent d'en faire autant croiant profiter comme eux, les fonds

428 *Essai sur la nature*
 publics augmenteront de prix, au point que le Ministre souhaitera; & il se pourra faire que la Banque vendra adroitement à plus haut prix tous les fonds qu'elle avoit achetés, à la sollicitation du Ministre, & en tirera non-seulement un grand profit, mais retirera & éteindra tous les billets de banque extraordinaires qu'elle avoit fabriqués.

Si la Banque seule hausse le prix des fonds publics en les achetant, elle les rabaîssera d'autant lorsqu'elle voudra les revendre pour éteindre ses billets extraordinaires; mais il arrive toujours que plusieurs particuliers voulant imiter les Agens de la Banque dans leurs opérations, contribuent à les soutenir; il y en a même qui y sont attrapés faute de savoir au vrai ces opérations, où il entre une infinité de raffinemens, ou plutôt de fourberies qui ne sont pas de mon sujet.

du Commerce. III. PART. 429

Il est donc constant qu'une Banque d'intelligence avec un Ministre, est capable de hausser & de soutenir le prix des fonds publics, & de baisser le prix de l'intérêt dans l'Etat au gré de ce Ministre, lorsque les opérations en sont menagées avec discrétion, & par-là de libérer les dettes de l'Etat; mais ces raffinemens qui ouvrent la porte à gagner de grandes fortunes, ne sont que très rarement menagés pour l'utilité seule de l'Etat; & les opérateurs s'y corrompent le plus souvent. Les billets de banque extraordinaires, qu'on fabrique & qu'on répand dans ces occasions, ne dérangent pas la circulation, parcequ'étant employés à l'achat & vente de fonds capitaux, ils ne servent pas à la dépense des familles, & qu'on ne les convertit point en argent; mais si quelque crainte ou accident, imprévu pouvoit les

430 *Essai sur la nat. du Com.*
Porteurs à demander l'argent à
la Banque, on en viendrait à
crever la bombe, & on verroit
que ce font des opérations dan-
gereuses.

FIN.

T A B L E

DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

CHAP. I.	<i>D</i> E la Richesse.	
		page, 1.
CHAP. II.	<i>Des Sociétés d'Hommes.</i>	3.
CHAP. III.	<i>Des Villages.</i>	9.
CHAP. IV.	<i>Des Bourgs.</i>	12.
CHAP. V.	<i>Des Villes.</i>	16.
CHAP. VI.	<i>Des Villes capitales.</i>	21.
CHAP. VII.	<i>Le travail d'un Laboureur vaut moins que celui d'un Artisan.</i>	23.
CHAP. VIII.	<i>Les Artisans gagnent, les uns plus, les autres moins, selon les cas & les circonstances différentes.</i>	25.

TABLE DES CHAPITRES.

- CHAP. IX. *Le nombre de Laboureurs, Artisans & autres, qui travaillent dans un état, se proportionne naturellement au besoin qu'on en a.* 28.
- CHAP. X. *Le prix & la valeur intrinsèque d'une chose en général est la mesure de la terre & du travail qui entrent dans sa production.* 33.
- CHAP. XI. *Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail.* 40.
- CHAP. XII. *Tous les Ordres & tous les Hommes d'un Etat subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres.* 55.
- CHAP. XIII. *La circulation & le troc des denrées & des marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hasard.* 62.
- CHAP. XIV. *Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince,*

TABLE DES CHAPITRES.

- Prince, & principalement des Propriétaires de terre, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un Etat, & causent, au Marché, les variations des prix de toutes choses.* 76
- CHAP. XV. *La multiplication & le décroissement des Peuples dans un Etat dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de terres.* 86
- CHAP. XVI. *Plus il y a de travail dans un Etat, & plus l'Etat est censé riche naturellement.* 113
- CHAP. XVII. *Des Métaux & des Monnoies, & particulièrement de l'or & de l'argent.* 126

TABLE DES CHAPITRES.

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. **D**U Troc. 151
 CHAP. II. Des prix des Marchés. 155
 CHAP. III. De la circulation de l'Argent. 159
 CHAP. IV. Autre réflexion sur la vitesse ou la lenteur de la circulation de l'argent, dans le troc. 183
 CHAP. V. De l'inégalité de la circulation de l'argent effectif, dans un Etat. 197
 CHAP. VI. De l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat. 211
 CHAP. VII. Continuation du même sujet de l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat. 232

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. VIII. Autre Réflexion sur l'augmentation & sur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat. 239
 CHAP. IX. De l'intérêt de l'argent, & de ses causes. 264
 CHAP. X. Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'intérêt de l'argent, dans un Etat. 282

TROISIEME PARTIE.

CHAP. I. **D**U Commerce avec l'Etranger. 297
 CHAP. II. Des Changes & de leur nature. 323
 CHAP. III. Autres éclaircissements pour la connoissance de la nature des changes. 340
 CHAP. IV. Des variations de la proportion des valeurs, par rapport aux Métaux qui servent de monnoie. 355

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. V. *De l'augmentation & de la diminution de la valeur des especes monnoïées en dénomination.* 381

CHAP. VI. *Des Banques, & de leur crédit.* 397

CHAP. VII. *Autres éclaircissemens & recherches sur l'utilité d'une Banque nationale.* 406

CHAP. VIII. *Des rafinemens du crédit des Banques générales.* 426.

FIN.

Frontispiece.

